

**NF**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité: Publicitas - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

**PRINCE**  
 AMEUBLEMENTS  
 VETROZ  
 Tél.  
 027/36 24 39  
 MEUBLES-RING

Martigny  
  
**FLUOR**

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

### Le FMI fauteur d'inflation ?

#### le coup de GRIFFE

Selon les révélations d'un secrétaire syndical «du plus haut niveau», Migros vient de jeter bas le masque pour montrer le dur visage du capitalisme. C'est catastrophique, en ce sens qu'il ne restera bientôt plus rien de notre façade de respectabilité helvétique et de notre confort moral.

#### M. Arnold voit rouge

Après les banquiers malfaisants, les multinationales qui exploitent les Noirs, les usines qui désertifient; après nos ventes d'armes au shah qui s'en sert pour décimer le peuple, nos relations coupables avec des pays totalitaires de droite, et tous ces scandales qu'on découvre chez nous jusque dans les affaires publiques, voilà que Migros se révèle une puissance d'argent au cœur de pierre. C'en est trop. Oh! notre économie fruitière et maraîchère ne connaissait que trop les affres d'avoir pour cliente cette surpuissance qui l'a trop souvent obligée de vendre ses produits au rabais pour ne pas les laisser périr dans les dépôts.

Mais on se figurait naïvement que, par une certaine pression régulatrice sur le marché de consommation, Migros avait contribué à faire de la Suisse cet unique pays de la planète à peu près exempt d'inflation.

Même une telle visée, avec la nouvelle grille, apparaît très suspecte. Allez savoir si elle ne procède pas d'un machiavélisme tendant à surevaluer notre monnaie nationale...

Mais ce qui est évident c'est que le «niet» opposé par l'administrateur-délégué de Migros à une communauté professionnelle du journalisme est un «niet» chargé de cette force écrasante de la surpuissance capitaliste.

De là à qualifier de fascistes les procédés de M. Pierre Arnold... Ainsi cet homme longuement interviewé récemment sur sa conception de la vie, ses goûts, son activité et ses ressorts énergétiques - on aime à entrer ainsi dans l'intimité des grands de ce monde pour tenter de percer les secrets de leur réussite, mais surtout pour se reconnaître dans leurs faiblesses - prend des allures de dictateur.

Une petite grève suffit à le cabrer. Il rompt le dialogue, d'un geste il envoie sur les pives tout un journal et son personnel de rédaction, il voit rouge...

Car il n'est pas homme, n'est-ce pas, à se tromper sur la couleur de ses adversaires!

B.O.

La 33<sup>e</sup> assemblée générale du FMI (Fonds monétaire international) s'est ouverte lundi à Washington devant plus de 1700 délégués, parmi lesquels les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales de 135 pays. Deux décisions seront proposées par le directeur général du fonds: l'augmentation de 50% des quotes-parts des Etats membres qui passeront de 40 milliards de DTS (droits de tirage spéciaux) - valeur du dollar avant la dévaluation de 1971 - à 60 milliards, ainsi que la création de 12 milliards de DTS étalés sur trois ans...

La réforme du système monétaire international annoncée à la Jamaïque en janvier 1976 porte ainsi ses pleins effets, qui s'organisent autour de trois axes:

1. les changes flottants dans la mesure où le système des parités fixes, clé de voûte des accords de Bretton-Woods, sont abandonnés;
2. la démonétisation de l'or et la mise en vente par le fonds d'une partie de son stock;
3. la création d'un nouvel étalon de référence, le DTS, calculé à partir d'un panier de devises au sein duquel le dollar américain intervient pour 30%; le FMI a ainsi perdu une des deux fonctions qui lui avaient été confiées au lendemain de la guerre, la seule régulatrice

Suite page 32

J. F.

## L'usine d'aluminium investie pacifiquement par 150 tracteurs



Quelque 150 tracteurs ont pacifiquement pris position hier matin autour de l'usine d'aluminium de Martigny. Cette manifestation voulue par tous ceux qui, de près ou de loin, sont touchés par le fluor, s'est déroulée en bon ordre devant les grillages de l'usine. Notre photo montre les colonnes de tracteurs attendant le feu vert de la police pour prendre position.

Voir en page 19

### SAN DIEGO

## LES DERNIÈRES SECONDES



Document saisissant. Cette photographie a été prise quelques instants avant que ce Boeing 727 des «Pacific Southwest Airlines» ne s'écrase en pleine ville de San Diego, en Californie, avec 136 personnes à bord (voir NF d'hier).

Ce tragique accident s'est produit lundi à 9 h. 03 locales (16 h. 03 GMT), et l'on apprenait hier que le bilan atteignait au moins 151 morts. Outre les 129 passagers et 7 membres d'équipage du Boeing, en effet, les deux occupants du Cessna 172 qui avait provoqué la catastrophe en per-

cutant le gros triréacteur à 900 mètres d'altitude ont également perdu la vie. Enfin, il apparaît que 13 personnes au moins ont été tuées au sol par les débris de l'appareil, dont trois enfants.

Des témoins ont notamment raconté qu'une femme et son enfant, s'appêtant à prendre place dans une voiture, ont reçu sur la tête le corps d'un passager et ont été tués sur le coup. C'est pourtant un miracle, estiment beaucoup, que cette collision en plein ciel, au-dessus d'une cité de 750 000 habitants, n'ait pas fait davantage

de victimes parmi la population.

Les premiers éléments de l'enquête semblent indiquer que la catastrophe a été provoquée par une erreur de pilotage de l'élève-pilote qui se trouvait aux commandes du Cessna 172, avec un moniteur à ses côtés. Après le choc, comme le montre notre document, le feu s'est déclaré sur l'aile droite du Boeing. Celui-ci s'est alors trouvé en perte de vitesse et s'est écrasé sur un terrain vague, au milieu d'un quartier d'habitation de San Diego.

Bélino couleur UPI

#### Après un hold-up Un deuxième témoin

Voir page 23



#### La valse des «casses» se poursuit

Voir page 23



#### La rage dans le Bas-Valais

#### Deux nouveaux cas

Voir page 30



#### FLUOR

#### 3000 ouvriers d'Alusuisse inquiets

Voir page 30



#### «Die Tat»

#### Ce que M. Arnold n'a pas dit

Voir page 31



#### Nuit de violence en Italie

Voir page 32

# LES FINANCES FÉDÉRALES ET LE TRAFIC ROUTIER

Les conclusions de la commission élargie des finances du Conseil national préconisant une imposition accrue du trafic routier (vignette autoroutière et impôt supplémentaire sur le trafic lourd) sont révélatrices d'une ignorance à vrai dire inquiétante du mode de financement actuel de l'infrastructure routière et des autres moyens financiers prélevés sur le trafic motorisé en faveur de la caisse générale de la Confédération.

Il convient en premier lieu de rappeler et de souligner que la Confédération en elle-même n'est propriétaire d'aucune route. La souveraineté en cette matière appartient, en effet, aux cantons et aux communes, qui ont aussi à subvenir aux dépenses routières. Conformément à la Constitution et à la loi, la Confédération participe financièrement à la construction des routes nationales et à l'amélioration des routes principales les plus importantes. En couverture de cette participation, elle prélève des droits de douane et des surtaxes douanières atteignant actuellement un total de 57 centimes par litre d'essence. Voici l'illustration de cet apport financier tel qu'il résulte des chiffres de l'année dernière :

En 1977, les usagers motorisés de la route ont versé à la Confédération, au titre de l'imposition douanière des carburants, un montant total de 2039 millions de francs. De ce chiffre, 877 millions proviennent des droits de douane de base et 1161 millions de la surtaxe douanière.

Conformément à la Constitution, le 40% des droits de douane de base - soit 351 millions - est versé à la caisse générale de la Confédération. Le solde des droits de base, de 526 millions en 1977, a été réparti comme suit : 4 millions en faveur des routes alpêtres et de la recherche en matière de construction routière, 183 mil-

lions aux cantons au titre des subventions ordinaires et de la péréquation financière, 219 millions affectés à la construction des routes nationales, 99 millions versés au fonds des routes principales et 21 millions destinés à la suppression de passages à niveau.

Les usagers motorisés ont donc ainsi payé en 1977, pour la seule construction des routes nationales, un montant total de 1381 millions de francs. De cette somme, 1923 millions ont été affectés à la construction proprement dite, 105 millions ont été nécessaires au service des intérêts de l'avance de la Confédération, tandis que les 252 millions restants ont servi à l'amortissement de cette avance. Il convient de souligner également, dans le cadre des mesures d'économie de la Confédération, la suppression à partir de 1977, de l'allocation fédérale à la construction des routes nationales de 150 millions prélevés sur les ressources générales.

Mais en plus des montants déjà indiqués en 1977 à la caisse fédérale par les usagers motorisés de la route, ces derniers sont soumis encore au paiement d'autres taxes et

charges fiscales. Citons en premier lieu l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA), qui a rapporté 363 millions à la Confédération en 1977. Puis les droits de douane sur les véhicules et les accessoires importés, de 192 millions. Ce ne sont donc ainsi pas moins de 555 millions de francs qui ont encore été prélevés, également au titre de la fiscalité générale, sur les usagers de la route pour être versés dans la caisse générale de la Confédération.

On s'aperçoit ainsi, en résumé, que :

d'une part : les usagers de la route subviennent **intégralement** aux dépenses routières de la Confédération et versent en outre à cette dernière les intérêts de son avance en faveur de la construction des routes nationales ;

d'autre part : qu'ils ont payé en 1977, sous la forme de droits de douane de base sur les carburants, 603 millions de francs auxquels il faut ajouter les 555 millions provenant d'autres taxes et charges fiscales, ce qui représente une somme totale de 1160 millions de francs qui a été engloutie par la caisse de la Confédération.

## Le cours du franc suisse de plus en plus haut

En ce matin du 22 septembre 1978, le cours du dollar ne dépassait guère 1 fr 50, celui du deutsch mark se situait à 0,78 environ, alors que le franc français se traitait nettement en dessous de 0,35 et la lire aux environs de 0,185.

Le piédestal sur lequel se trouve la monnaie helvétique prend chaque jour ou presque quelques centimètres de plus et chacun dans le pays se demande où et quand cette progression s'arrêtera.

Ce sont là les conséquences désastreuses pour la Suisse du système des changes flottants, tout au moins pour certains de ses secteurs économiques essentiels comme son industrie d'exportation et son tourisme.

Et toutes les mesures qui ont été prises par le Conseil fédéral et la Banque Nationale Suisse semblent n'avoir servi à rien. Leur portée s'arrête aux frontières du pays alors que le cours du franc se détermine à New York, Londres, Francfort, Paris, Tokio ou Milan en fonction de l'offre et de la demande. Et comme la première est étroite et la seconde abondante, le mouvement de hausse se poursuit. Le franc suisse, bijou monétaire, n'a plus de prix-plafond.

On peut se demander, dès lors, si la Suisse ne sera pas contrainte un jour ou l'autre de frapper d'une taxe ses importations et d'en affecter le produit au financement de ses exporta-

tions et à la régularisation des prix dans le secteur touristique. Mais cela serait contraire aux accords du GATT, qu'elle a souscrits et dont elle abrite le siège. Cela constituerait en outre un précédent dangereux, qui pourrait conduire à des représailles de la part de l'étranger.

Et dire que des gouvernements tirent l'essentiel de leurs ressources en prélevant des droits sur les exportations. C'est le cas des pays de l'OPEP et d'autres Etats producteurs de matières premières.

Que faudrait-il pour faire perdre l'attrait dont le franc suisse jouit à l'étranger. Du chômage, qui risque bien d'ailleurs de se manifester, de l'inflation ou des troubles sociaux ? Ce sont là des situations que tout gouvernement se garde bien de provoquer. Activer la consommation intérieure peut entrer en ligne de compte, mais sur une échelle relativement réduite et dans certains secteurs seulement. Ou alors subsidier l'exportation et le tourisme, c'est-à-dire faire prendre en charge la collectivité des déficits d'entreprises ? Les caisses publiques n'en ont pas les moyens.

Il ne reste dès lors qu'à attendre la fin de la vague, c'est-à-dire le moment où un équilibre sera rétabli dans l'univers économique, ce qui risque bien de ne se produire que dans bien des années.

L'impuissance que l'on ressent dans une situation que l'on ne peut dominer par les moyens du bord est peut-être une des sensations les plus désagréables qu'on puisse éprouver. Elle peut anéantir l'être le mieux portant. Et c'est peut-être le danger le plus grave que court la Suisse actuellement.

Disposer d'un appareil de production capable de fabriquer ce qui fait cruellement défaut ailleurs, en particulier dans le tiers monde et ne pas pouvoir s'en servir parce que nos prix deviennent inaccessibles non pas par le renchérissement intérieur, mais par suite d'une surévaluation du franc rendu à la lecture du compte rendu des délibérations.

Si encore le pays se montrait uni dans l'épreuve, l'anxiété serait moins grande et plus facile à supporter. Mais ce n'est pas le cas. Le débat qui vient de se dérouler au Conseil fédéral sur la nouvelle réforme financière n'a pas laissé l'impression d'une recherche de l'intérêt général. On y a vu plutôt un affrontement d'intérêts disparates. C'est du moins ce que l'on ressent à la lecture du compte rendu des délibérations.

Et cela aussi ne porte pas à l'optimisme en un moment où le pays se trouve dans une situation très délicate et où son avenir est plus que jamais incertain.

F. C.

## Nul n'est censé ignorer la loi

### Espionnage - Service de renseignements économiques

« Non » - *direz-vous, peut-être, en lisant ce titre.* - « Qu'il s'agisse de héros nés de l'imagination de Ian Flemming ou des « anti-héros tragiquement minables » sortis des romans de John le Carré, je n'ai rien de la mentalité ou de la destinée d'un agent de renseignements. Et comme je ne suis pas assez important pour être espionné, je ne vois pas en quoi un tel sujet peut me concerner... » Et pourtant, l'espionnage

économique ainsi qu'il est défini par l'article 273 du Code pénal suisse, couvre des faits qui peuvent être, parfois, d'une étonnante banalité ! Saviez-vous, par exemple, que si vous lievez aux « intérêts étrangers » (donc à n'importe quel organisme officiel ou privé étranger, à une entreprise privée étrangère ou à leurs agents) des détails sur des faits confidentiels comme la situation financière ou comptable d'une en-

treprise installée en Suisse la liste de ses fournisseurs ou de ses clients, ses chaînes de distribution de marchandises ou la nature de ses liens avec d'autres groupes, vous pouvez être jugé pour « délit contre l'Etat », à savoir : service de renseignements économiques ? Saviez-vous que vous trahissez la patrie non seulement si vous lievez à l'étranger les plans de construction de nos avions ou le secret de l'obten-

tion du goût inimitable de nos chocolats, mais aussi si vous transmettez des détails sur tout procédé de fabrication ou d'exploitation d'une industrie qui n'est pas de notoriété publique ni accessible à tout venant ?

Mais que dit, exactement, l'article 273 du Code pénal suisse ? Le premier alinéa de cet article vise le fait de chercher à découvrir des secrets de fabrication ou des secrets d'af-

faire dans le but de les rendre accessibles aux organismes, entreprises ou agents étrangers. Le délit d'espionnage est consommé, donc, avant même la trahison proprement dite des secrets, dès le moment où l'on recherche les renseignements sur des secrets de fabrication et d'affaires dans le but de les livrer aux intérêts étrangers. Le deuxième alinéa vise la transmission proprement dite des renseignements. L'on se rend coupable de service de renseignements économiques dès le moment où l'on lèse des entreprises installées en Suisse par la révélation de certains faits, si ces dernières avaient un intérêt légitime à ce que ces faits demeurent confidentiels. Et peu importe de quelle manière l'on a appris ces faits : par espionnage, par indiscrétion ou de manière tout à fait licite, au cours de son travail !

Il peut exister un concours entre les deux délits (de l'espionnage consistant dans la recherche des renseignements et la transmission proprement dite des secrets). Plusieurs personnes peuvent participer au délit (comme instigateurs ou complices), toutes seront poursuivies. Il faut bien savoir que même un rapport faux est réprimé comme service de renseignements économiques. « Des nouvelles fausses » - dit le Tribunal fédéral - « aussi bien que des nouvelles vraies, peuvent provoquer de la part de l'Etat étranger des mesures regrettables... » La fausseté du renseignement transmis n'exclut pas la conscience et l'intention de commettre un délit : il suffit que l'auteur sache que si le renseignement était vrai, sa transmission constituerait la violation d'un secret de fabrication ou d'affaires. De même, la trahison de ses propres secrets peut constituer un délit du moment où ces secrets appartiennent aussi à d'autres personnes qui, elles, ont un intérêt légitime au secret.

Nous n'entrerons pas ici dans le domaine très complexe de l'entraide judiciaire entre Etats, entraide au cours de laquelle l'on est parfois amené à révéler des secrets d'affaires. Nous en parlerons dans un prochain article, consacré au secret bancaire.

Portalis

## Les travaux accomplis par le rgt de génie 1 au Tessin

Dans la nuit du 7 au 8 août dernier, de très fortes pluies s'abattirent sur diverses régions du Tessin, provoquant la mort de huit personnes, la destruction de vingt-quatre ponts, construits entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle dans les vallées d'Onser-

none et de Vergeletto ainsi que de nombreux éboulements. Le régiment de génie 1, qui devait effectuer son cours de répétition entre le 31 août et le 23 septembre dans le secteur du Seeland, reçut l'ordre du Département mili-

taire fédéral de porter secours dans les zones sinistrées du Tessin. En quelques jours, il fallut organiser l'engagement de deux bataillons du régiment au Tessin, commander les véhicules, les machines et le matériel nécessaire et planifier les transports des hommes ainsi que de l'ensemble du matériel.

Depuis le début du mois de septembre, le bataillon génie 21 romand et le bataillon pontonniers 25 suisse allemand, renforcés par la compagnie engins et la compagnie état-major du régiment, peuvent apporter leur contribution à la remise en état de divers secteurs.

Les travaux suivants furent entrepris :

- dans les vallées d'Onsernone et de Vergeletto: remise en état d'une route sur une longueur de deux kilomètres. Construction de trois ponts, évacuation des déblais à l'intérieur d'une usine électrique et construction d'une nouvelle route sur une distance de 1500 mètres.
- Dans la vallée de la Maggia: construction d'un pont de 80 mètres permettant de rétablir un accès pour véhicules à un village complètement isolé, avec une charge utile.
- Dans la vallée de Blenio: à Traversa remise en état d'une route sur deux km, des lits des ruisseaux et déblaiement des champs recouverts d'éboulis.
- Sur le lac Majeur: nettoyage des rives du lac sur 4500 m entre Magadino et Locarno, en évacuant environ 6000 m<sup>3</sup> de bois.

En plus de la main-d'œuvre fournie par les mille hommes du régiment, il fallut compter avec les 21 nacelles travaillant continuellement sur le lac, 150 interventions d'hélicoptère, 110 camions lourds, 40 machines de chantier.

Au tour de leur cours de répétition, les bataillons rendront leurs drapeaux en formation de régiment

à Locarno jeudi 21 septembre, puis se sera le retour sur les emplacements de démobilisation à Bulle et à Lyss.

Le commandant du régiment génie 1 remercie la presse pour son précieux concours et profite

également de cette occasion pour exprimer à la population tessinoise ses remerciements pour l'excellent accueil qui a été réservé à nos troupes.

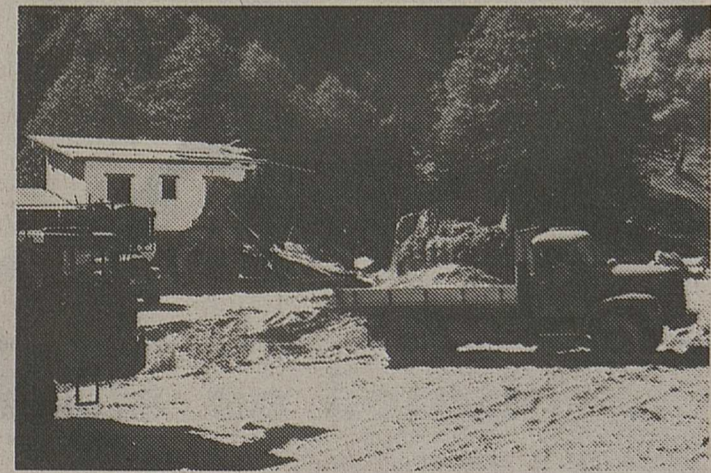
Le commandant régiment génie 1 colonel Cheneval



Ramassage de bois flottants à l'embouchure du Tessin



Construction d'un pont Din de 20 tonnes entre la route principale de la vallée Maggia et Aurigeno/Moghegno.



Evacuation des déblais alluvionnaires dans la vallée de Vergeletto, démolition d'une ferme endommagée, construction d'une nouvelle route et d'un nouveau lit de rivière.



Vue de la vallée Vergeletto entièrement recouverte de déblais alluvionnaires, et l'on remarque au milieu le tracé de la nouvelle route que la troupe construit.

# Daihatsu Taft F 20

## L'audace à la clef



Il serait sans doute exagéré d'affirmer que la mode est aux tout-terrain. Qu'en revanche les tout-terrain soient à la mode, c'est indéniable.

Cela commença il y a bien quelques années déjà, avec l'apparition sur les plages méditerranéennes de véhicules tels que la Mini-Moke. De la jeep, en fait, cet engin n'avait que la silhouette. Se contentant d'une transmission à traction avant, il ne différait guère du modèle de grande série dont il était dérivé que par sa carrosserie - sympathique au demeurant - et sa garde au sol, à peine plus généreuse.

Depuis lors, cette conception a fait école par-ci par-là, et les voitures de tourisme habillées en tout-terrain connaissent encore les faveurs d'un jeune public.

Parallèlement s'est développée, ces dernières années surtout, une autre catégorie de tout-terrain. Avec de (très) gros moteurs et des châssis raffinés, on a tenté d'obtenir - non sans un certain succès - le meilleur compromis possible entre de bonnes aptitudes en terrain et un comportement routier agréable. C'est dans cette catégorie des tout-terrain confortables - voire luxueux - que l'on trouve sans doute le plus large éventail de prix, ceux-ci allant de 30 000 francs environ à... beaucoup de pétrodollars !

C'est bien sûr en «touristes» que nous avons mis à l'épreuve «notre» Daihatsu; c'est-à-dire sans chercher à connaître ses limites en tant que véhicule utilitaire. Ce qu'on peut dire à ce propos, c'est que dans le cas d'un usage professionnel, il est évident qu'elle devrait répondre aux exigences d'un cahier des charges, et qu'un seul critère, dès lors, serait déterminant: le poids maximum tractable. Pour la Daihatsu, cette valeur s'établit à 1500 kg. Cela suffit-il ? C'est à chaque utilisateur potentiel de le savoir.

Pour le reste - et dans la mesure où la question ci-dessus trouve une réponse positive - la petite japonaise offre tout ce que l'on trouve chez ses semblables, que ce soit au niveau du châssis, ou de la transmission (la boîte de transfert étant même conçue pour le montage d'une prise de force), ou encore au niveau des performances. Il s'agit donc - on peut l'affirmer - d'une jeep comme une autre, mais présentant des dimensions plus modestes, un poids moindre, un moteur plus petit et plus économique, et qui s'adresse à tous ceux qui «sous-utilisent» des engins trop rondement conçus pour leurs besoins propres.

Mais laissons là l'utilitaire, pour revenir à la jeep de randonnée; vocation plus frivole, sans doute, mais fort exigeante elle aussi...

### Conduite berline

Sur la route tout d'abord - puisque c'est là que s'est effectué notre premier contact - on sera agréablement surpris: hormis les suspensions, fidèles porte-parole des plus menues inégalités du revêtement, tout dans la conduite évoque la voiture de tourisme. A commencer par la transmission. Que se rassurent donc ceux qui - par expérience militaire notamment - craindraient l'hypertrophie du biceps droit: maniement doux, guidage précis, synchronisation normalement alerte, telles sont les qualités de cette boîte de vitesses, que ne renieraient pas certaines berlines.

La direction ensuite: elle est suffisamment légère et souple pour permettre une conduite agréable, et le rapport de démultiplication retenu ne contraint pas le conducteur à une fastidieuse gymnastique s'ilôt que se présente la moindre courbe. Seule l'inclinaison du volant, en définitive, s'avère caractéristique de la jeep.

### En souplesse

Le moteur, enfin, confère au véhicule des performances tout à fait agréables, sur trajets courts ou moyens tout au moins. Rappelons que si la Daihatsu est livrable également avec un moteur de 1000 cm<sup>3</sup> (Taft F 10), le modèle Taft F 20, tel que mis à notre disposition, est mû par une mécanique de 1,6 litre. Outre un regain de puissance (65,5 ch DIN contre 41), cet appoint de cylindrée a permis surtout d'obtenir un couple nettement plus favorable (11,1 mkg contre 6,2) et à un régime plus bas (3400 tr/mn au lieu de 4000). En plus donc de l'avantage évident d'un meilleur «souffle» en terrain, on bénéficie sur route d'une souplesse de fonctionnement contribuant pour beaucoup à l'agrément de conduite.

Par ailleurs, le moteur présente suffisamment de brio pour qu'on ne se fasse pas désagréablement remarquer dans le trafic et pour permettre des dépassements en toute sécurité. Quant à la vitesse de pointe, qui se situe aux alentours des 125 km/h, elle nous paraît nettement suffisante pour un tel véhicule. Et si pour notre part nous avons dû nous contenter d'un 115 compteur, nous ne nous sommes pas sentis frustrés pour autant...

Ces diverses tendances n'ont toutefois pas empêché le développement - plus discret mais inéluctable - d'un marché beaucoup plus stable: celui de la «bonne vieille» jeep. Un véhicule de caractère utilitaire, alliant robustesse, simplicité d'entretien et efficacité dans le terrain, tout en faisant montre d'un comportement acceptable sur chaussées asphaltées - sans toutefois se prendre pour une «grande routière».

Britanniques et Américains se sont longtemps partagé ce marché où cependant - comme dans tant d'autres domaines - les Japonais ont fait depuis peu une irruption remarquée. C'est avec cette dernière vague que nous est arrivée la Daihatsu Taft, importée comme on sait par le garagiste valaisan bien connu Reverberi.

Or curieusement, nous avons remarqué que bien des gens seraient tentés de verser cette authentique jeep dans la première catégorie que nous avons citée. Sont-ce sa mine sympathique, ses dimensions réduites ou son «petit» moteur qui la font passer pour un «gadget»? Ce qui est certain, c'est qu'au terme d'un essai de trois semaines, nous avons acquis la certitude que si la Daihatsu peut être un merveilleux jouet, elle n'est pas que cela...

### Petits prodiges

La route, c'est très bien... le terrain, c'est mieux ! Et nous ne nous sommes pas fait faute d'aller «explorer» des lieux où jamais nous n'avions osé porter des roues de voitures de tourisme.

C'est ainsi que nous avons découvert - non sans ravissement - que le «petit» moteur 1600 se montrait en toutes situations «à la hauteur». De fait, si nous avons dû renoncer parfois, ce fut soit à cause des lois de la physique, avec lesquelles il faut bien compter, soit - faut-il le confesser ? - en raison d'un certain manque d'audace... Mais jamais pour une quelconque faiblesse de la mécanique.

Avec la traction sur les quatre roues - que l'on peut enclencher lorsque le véhicule roule - on fait déjà du fort bon travail. Mais lorsque l'on y ajoute la démultiplication tout-terrain, on accomplit de petits prodiges... Ce qu'il faut souligner à ce propos, c'est que si la Daihatsu est moins puissante que ses grandes concurrentes, elle est aussi beaucoup plus légère; d'où un rapport poids/puissance de 16,1 kg/ch, fort appréciable sur un véhicule de ce genre. Et comme les rapports de transmission sont sensiblement les mêmes que ceux des jeeps plus grosses, on conçoit que la petite japonaise reste à l'aise partout.

### Un «boulet» d'une tonne

Restait à mettre notre Daihatsu à l'épreuve en attelage. Pour ce faire - et en «touristes» toujours - nous avons entrepris de lui infliger une caravane d'un poids en charge frisant la tonne. En moins de temps qu'il n'en avait fallu pour établir les papiers au Service des automobiles, nous nous retrouvions sur des hauteurs rarement fréquentées par les adeptes du caravanning. En ces conditions particulières, nous avons été frappés par la désinvolture avec laquelle la petite Taft F 20 se tirait d'affaire, semblant ignorer son encombrant fardeau, sans même que le thermomètre d'eau daigne manifester le moindre signe de surmenage.

### Quels avantages ?

Ainsi, au terme d'essais touristiques mais néanmoins intensifs, nous sommes parvenus à la conclusion que la Daihatsu Taft F 20 - pour autant que l'on n'ait pas besoin de tracter des charges par trop considérables - peut rendre les mêmes services que ses semblables. Ceux que n'affecte pas cette limite du poids tractable pourront donc bénéficier des avantages non négligeables que sont une maniabilité accrue - grâce à un encombrement et à un poids réduits - et un coût d'utilisation relativement modeste. Sur route, en effet, notre consommation est toujours restée voisine de 10 litres/100 km, augmentant d'environ 50% avec attelage. Dans le terrain, nous avons estimé cet accroissement à 10-20%, ce qui ne signifie pas grand-chose du reste, les données kilométriques n'ayant guère de valeur dans de telles conditions d'utilisation.

En abaissant donc à 1600 - et même à 1000 cm<sup>3</sup> - le plancher de cylindrée des véritables jeeps, Daihatsu non seulement permet à des utilisateurs de véhicules jusqu'ici trop gros pour eux d'adapter leur matériel à leurs besoins, mais encore crée la possibilité, pour ceux qui n'en avaient jamais eu, d'acquiescer une vraie jeep, à prix raisonnable et même si aucun impératif professionnel ne le justifie...

J.-P. R.

Photos NF

### SA FICHE TECHNIQUE

Modèle essayé: Daihatsu Taft F 20, décapotable, 6 places.

Moteur: 4 cylindres en lignes; alésage/course 80,5/78 mm; 1587 cm<sup>3</sup>; compr. 8,5; 65,5 ch DIN à 4800 tr/mn; 11,1 mkg DIN à 3400 tr/mn.

Transmission: embrayage monodisque sec; traction AR; 4 roues motrices enclenchables; boîte centrale de réduction: rapport route 1,307 : 1; rapport terrain 2,361 : 1; rapport de pont 4,777 : 1; démultiplication route: 1<sup>o</sup> 3,307 : 1; 2<sup>o</sup> 2,167 : 1; 3<sup>o</sup> 1,513 : 1; 4<sup>o</sup> prise directe; AR 4,434 : 1; démultiplication terrain: 1<sup>o</sup> 8,752 : 1; 2<sup>o</sup> 5,116 : 1; 3<sup>o</sup> 3,572 : 1; 4<sup>o</sup> 2,361 : 1; AR 10,468 : 1; vitesse à 1000 tr/mn terrain: 1<sup>o</sup> 3,13 km/h; 2<sup>o</sup> 5,36; 3<sup>o</sup> 7,67; 4<sup>o</sup> 11,61; AR 2,62 km/h.

Châssis: cadre en profils rectangulaires; essieux AV et AR rigides avec ressorts à lames et amortisseurs télescopiques; 4 freins à tambours; direction à circuit de billes; diamètre de braquage 10,30 m.

Poids et dimensions: poids à vide 1090 kg; poids maxi 1660 kg; longueur 342,5 cm; largeur 146 cm; hauteur 182 cm; empattement 202,5 cm; voies AV et AR 121 cm.

Performances: vitesse maxi 125 km/h; poids tractable maxi 1500 kg; capacité en côte 125% env.

Prix: 18 000 francs. Ne sont pas compris dans ce prix les roues larges équipant notre voiture et appartenant à la version «Deluxe». Option: système roues libres (400 francs) permettant de désolidariser complètement les roues AV du pont AV en utilisation route.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone 551404.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites en privée: de 10 à 20 h.; en commune: de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.; en pédiatrie: de 15 à 17 h.; en maternité: de 12 à 14 h., de 15 à 16 h. et de 19 à 20 h.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnach.
Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3° âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'Information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi 27 et jeudi 28, Duc, 221864.
Vendredi 29 et samedi 30, Gindre, 225808.
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures.
15 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Dr Johann-Peter Zurbriggen, avenue de la Gare 23, Sion, tél. 225050.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: ferme.
Influencée par l'afflux des ordres d'achat, les plus-values l'ont emporté sur un large front.
FRANCFORT: ferme.
Tous les titres de premier rang ont généralement poursuivi leur mouvement de hausse, sous la conduite du secteur des magasins.
AMSTERDAM: en baisse.
Sous l'influence de la faiblesse du dollar américain, tous les compartiments se sont inclinés.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Description of market trends (Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés, Tendances générales) and corresponding values.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie) and corresponding exchange rates.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Auto-secours sédunais. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24, Garage E. Frey SA, Sion, jour et nuit, 229898.
Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.
Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Expositions - Ecole-club Migros: exposition astrophotographique « Les merveilles de l'Univers » jusqu'au 30 septembre. Ouverte du lundi au vendredi, de 8 à 22 heures.
Galerie Grande-Fontaine. - Salon d'automne des petits formats jusqu'au 14 octobre.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage mécanique jour et nuit. - ACS Martigny, tél. 026/23232.
Dépannages accidents. - Carrosserie P. Germano, 22540.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.
Groupe Alcooliques anonymes « Octobre ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.
Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 462233.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D' CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu
Poissons
Escalopes au citron
Salades braisées
Munster
Raisin

Le plat du jour
Escalopes au citron
Pour six personnes: six escalopes, un pot de mayonnaise au citron, citron, une boîte d'anchois farcis aux câpres, chapelure, sel et poivre.

Les conseils du cordon-bleu
Pour que les escalopes soient bonnes, il faut les faire cuire à feu vif au début, puis plus doux.
Si vous faites mariner la viande dans du jus de citron pendant une heure, elle n'en sera que meilleure.
Pour les foies sensibles, vous supprimez la mayonnaise et vous vous contenterez de fariner légèrement les escalopes avant de les saupoudrer de chapelure et de les faire frire.

Diététique
Les bienfaits du raisin
Le raisin est le meilleur régulateur de l'intestin que l'on connaisse. Grâce à sa pulpe charnue et semi-liquide, il se rapproche des médicaments que l'on range dans la catégorie des mucilagineux et, en exerçant une action comparable à celles des graines de lin, il constitue un excellent remède contre la constipation.

Défendez votre ligne
Faites du sport - Marchez... mais à la dure
Il faut acquérir l'habitude de bien marcher. Là encore, c'est au début une discipline qui devient vite un réflexe. Vous la favorisez en utilisant des talons assez hauts (à 5 cm) qui régularisent les courbures du dos (lordose ou cyphose) et obligent à une contracture des muscles du ventre pour bien se maintenir en équilibre. Ils facilitent ainsi la remusculature de la sangle abdominale.

Il faut acquérir l'habitude de bien marcher. Là encore, c'est au début une discipline qui devient vite un réflexe. Vous la favorisez en utilisant des talons assez hauts (à 5 cm) qui régularisent les courbures du dos (lordose ou cyphose) et obligent à une contracture des muscles du ventre pour bien se maintenir en équilibre. Ils facilitent ainsi la remusculature de la sangle abdominale.

On marchera donc sur des talons assez hauts et en prenant appui sur l'avant-pied. On marchera sur la pointe des pieds. Un bon exercice consiste à marcher pieds nus chez soi sur la pointe des pieds ou, en été, à courir tout le long de la plage dans l'eau, toujours sur la pointe des pieds. Essayez donc de bien marcher, simplement, comme les parachutistes: appui sur la pointe du pied; balancement de la hanche, talon opposé à plat et on recommence; cette démarche de félin vous rendra plus élégante, plus fine, plus mince. Marchez simplement, marchez élégamment, ne soyez pas raide et empressée, cuisses et jambes serrées, c'est à la fois inesthétique et engraisant.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 25.9.78, 26.9.78. Lists various companies like AKZO, Bull, Courtaulds, etc.

Divers

Table with 3 columns: Company, 25.9.78, 26.9.78. Lists AKZO, Bull, Courtaulds, etc.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Index, 25.9.78, 26.9.78. Lists Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name, Demande, Offre. Lists America Valor, Anfos 1, Anfos 2, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, 22.9.78, 26.9.78. Lists Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, etc.

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30  
Un film de Gianni Grimaldi  
**LA GOUVERNANTE**  
avec Agostina Belli et Turri Ferro

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernier jour  
Prolongation du chef-d'œuvre  
de Robert Altman  
**TROIS FEMMES**  
« Un chef-d'œuvre incontestable »  
(Robert Chazal)

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - Grande première  
**LE MERDIER**  
Burt Lancaster, Graig Wasson  
Le destin hors série d'un groupe de soldats au  
Vietnam

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

Ce soir à 21 heures - 16 ans  
**IL ÉTAIT UNE FOIS LA LÉGION**  
avec Terence Hill, Gene Hackmann, Catherine  
Deneuve.  
L'amour et la guerre dans les sables.

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**L'ÉTAT SAUVAGE**  
Un film de Francis Girod  
avec Michel Piccoli et Claude Brasseur

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**AU FIL DU TEMPS**  
de Wim Wender  
Prix de la critique au festival de Cannes

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans  
**LA GUERRE DES BOUTONS**  
avec Jacques Dufilho

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE  
Du vendredi au dimanche  
**TENDRE POULET**

**FULLY** Michel

Aujourd'hui : RELACHE  
Demain à 20 h. 30 - 18 ans  
**LES FLICS AUX TROUSSES**  
Dès vendredi - 16 ans  
**COMMENT SE FAIRE RÉFORMER**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Un nouveau « film catastrophe »  
**LES NAUFRAGES DU 747**  
avec Jack Lemmon et James Stewart  
Le vol 23 s'est abattu dans le triangle des Bermudes... Passagers toujours vivants, enfermés  
sous l'eau...

## PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>e</sup>, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.84	8.46
Chemical Fund	D	7.75	8.47
Technology Fund	D	8.96	9.79
Europafonds	DM	29.25	30.80
Unifonds	DM	19.90	21.00
Unirenta	DM	42.00	43.30
Unispecial 1	DM	67.80	71.30
Crossbow Fund	FS	3.58	3.67
CSF-Fund	FS	14.74	15.07
Intern. Tech. Fund	D	8.52	8.66

Ne pas faire arrêter  
de publicité sa  
pour économiser montre  
signifie... pour gagner  
du temps



# TÉLÉVISION

## Emissions en noir et blanc

### (tv) Suisse romande

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au pays du Ratomiaou  
Une émission de jardin d'enfants
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Objectif  
Le magazine des jeunes - Le mammoth: reconstitution à partir de restes fossilisés découverts dans la vallée de Joux.  
- Livres pour toi.  
- L'animation: le papier découpé.  
- La ligne et moi.  
- Les Indiens d'Amérique du Sud: Le choc de deux mondes, film.
- 18.15 L'antenne est à vous  
Ce soir, les amis de la terre de Neuchâtel
- 18.30 Pour les petits  
- Simon au pays des crânes de couleur
- 18.40 Système D  
Le jeu des incollables
- 19.00 Un jour, une heure (1)
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure (2)
- 20.00 Passe et gagne
- 20.25 Mayerling



Un film de Terence Young, interprété par Catherine Deneuve, Omar Sharif, Ava Gardner, James Mason et Geneviève Page, d'après le roman de Claude Anet.

### (tv) Suisse alémanique

- 17.10 TV-junior  
Organiser ses loisirs
- 18.00 Carrousel  
Musique et informations: un paysan et ses flûtes

- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Heidi (3)  
Série d'après Johanna Spyri. Avec René Deltgen, Katia Polletin, Stefan Arpagaus
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Pour le centenaire de la naissance de C.-F. Ramuz:  
■ Farinet ou l'or dans la montagne (Farinet oder das flasche Geld). Film suisse de Max Hauffler (1939). Avec Jean-Louis Barrault, Suzy Prim, Alexandre Rignault. (Version originale; sous-titres allemands)
- 21.50 Téléjournal
- 22.10 Schein-Werfer  
Les coulisses du théâtre.
- 22.55-23.55 Football  
Reflets d'un match de coupe d'Europe

### (tv) Suisse italienne

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Pour les tout-petits  
Isabelle et la bête: récit de Michel Clarence
- 18.10 Pour les enfants  
Délic: lumières et ombres. Par Patrick Dowling et Clive Doig (Reprise)
- 18.35 Pour les jeunes  
Paysages qui changent: 5. Le châtaignier
- 19.25 Collages  
Programme de musique légère tiré des archives
- 19.55 Le monde où nous vivons  
Dans le sillage de la baleine
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 La qualité de l'avenir  
7. Les ressources du XXI<sup>e</sup> siècle
- 21.40 Mercredi-sports  
Football: reflets filmés d'un match de coupe d'Europe. Nouvelles
- 23.00-23.10 Téléjournal

### (tv) France 1

- 11.15 Réponse à tout
- 11.33 Midi première
- 12.00 TF1 actualités
- 12.35 Les visiteurs du mercredi  
12.35 Jeu des visiteurs du mercredi. 12.45 Scoubidou. 13.06 La boîte à

- idées. 13.11 Sketch de Sibor et Bora. 13.14 Le courrier des 6-10. 13.18 Le jeu des z'animos. 13.25 Mission spéciale santé. 13.30 Chanson. 13.33 Du nouveau pour nous. 13.38 Jacques Trémolin raconte des histoires d'animaux. 13.44 Feuilleton. 14.05 Le relais des deux équipes de jeu. 14.10 Le club des 10-15. 14.15 Pop. 14.18 Gags à gogo. 14.25 Une république. 14.39 Ça, c'est du sport. 14.53 Attention, c'est super. 15.02 Sketch de Sibor et Bora. 15.05 Salut le jazz. 15.17 Jeu de la bande dessinée. 15.23 Chanson. 15.26 Le courrier des 10-15. 15.30 La parade des dessins animés. 15.55 Les infos. 16.11 Presse jeune. 16.16 Poly à Venise. 16.43 Epreuve finale

### (tv) Antenne 2

- 16.55 Sur deux roues  
Plein cadre sur... pro ou antichrono. Quoi de neuf? etc.
- 17.15 A la bonne heure  
Une maison pour chaque Français: mais pas n'importe où
- 17.27 Chapi Chapi
- 17.32 L'île aux enfants
- 17.55 Christine (13)  
Feuilleton d'après l'œuvre de Hugo de Haan. Avec: Laurence Vincendon
- 18.10 Une minute pour les femmes  
Vous avez le droit, les autres aussi...
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 L'inconnu de 19 h. 45
- 19.00 TF1 actualités
- 19.30 L'herbe chaude  
Dramatique d'après le roman de Claire Dumas. Avec: Lucienne Hamon, Micheline Presle, Nadine Alari, Gisèle Casadesus, Robert Rimbaud, etc.
- 21.00 Georges Ivanovitch Gurdjiev  
TF1 actualités

- 14.15 Mash  
2. Requiem pour un poids léger. Avec: Alan Alda
- 14.41 Quand tout était pour rire  
2. Deux jumeaux pour un bourreau. Avec: Dick Gautier, Dick Van Patten, etc.
- 15.10 Récré A2
- 17.35 C'est la vie
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Top club  
Invité: Julien Clerc
- 19.00 Journal de l'A2
- 19.30 Mi-fugue mi-raison
- 19.32 Les Muppets
- 20.05 Mi-fugue mi-raison
- 21.20 Gamin  
1. Los Chinchés
- 22.14 Journal de l'A2

### (tv) France Régions 3

- 17.30 FR3 jeunesse
- 17.55 Tribune libre
- 18.10 FR3 actualités
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 La télévision régionale
- 18.55 Dessin animé
- 19.00 Les jeux de 20 heures
- 19.30 Monsieur Klein  
Un film de Joseph Losey.



Avec: Alain Delon, Jeanne Moreau, Suzanne Flon, etc.

- 21.20 FR3 actualités

### Chaque jour

38 122\* familles dont 88.5% par abonnement régulier soit plus de 95000\* lecteurs vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

\* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

## RADIO

### Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin  
Musique variée et informations générales
  - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
  - 7.35 Billet d'actualité
  - 8.05 Revue de la presse romande
  - 8.15 Chronique routière
  - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
  - 8.40 Microscope  
La séquence du consommateur
  - 8.55 Bulletin de navigation
  - 9.05 La puce à l'oreille  
Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin
  - 10.05 Les travailleurs des vacances  
par Colette Jean
  - 12.00 Informations et appels urgents
  - 12.05 Le coup de midi  
par Janry Varnel
  - 12.30 Le journal de midi  
Edition principale et magazine d'actualité
  - 13.30 De plume, de son, et d'image  
par Janry Varnel

### Radio romande II

- 7.00 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse alémanique  
Œuvres de A. Vivaldi, J. Haydn, W.-A. Mozart, F. A. Hoffmeister, F. Sor, C. M. von Weber
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre  
Cours d'espagnol
- 9.20 Domaine espagnol
- 9.30 Rencontres  
par Hector Cartigny
- 10.00 Les concerts du jour
- 10.05 Savez-vous que?...  
par F.-A. Roch avec la collaboration d'une équipe de juristes
- 10.30 Radio éducative  
(pour les élèves de 8 à 10 ans)  
A vous la chanson! par Bernard Jayet.
- 11.00 (s) Musiciens suisses  
M. Ravel, G. Fauré, E. Lalo, J. Alain, V. D'Indy

### (s) Midi-première

- Production: Radio suisse alémanique  
C.-M. von Weber, E. Lalo, A. Dvorak, P.-I. Tchaïkovski, G. Fauré, F. Kreisler
- 14.00 Informations
  - 14.05 2 à 4 sur la 2  
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec:
  - La librairie des ondes  
Edition du mercredi
  - 16.00 Suisse-musique  
Production: Radio suisse italienne  
G.-B. Bassani, A. Schönberg, J. Haydn, S. Bussotti, C. Janequin
  - 17.00 (s) Rhythm'n pop  
par Gérard Suter
  - 17.30 (s) Jazz-CRPLF  
Présentation: Bruno Durring
  - 18.00 Informations
  - 18.05 (s) Redlemele  
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker
  - 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
  - 19.30 Novitads  
Informations en romanche
  - 19.40 (s) Stéréo-service  
par Georges Schürch  
Les grandes figures oubliées de l'Histoire suisse  
par Jean-René Bory, avec le concours de Bernard Nicod  
César Ritz, Hôtelier (Nouvelle diffusion)
  - 20.30 (s) Les Concerts de Genève  
Concours International d'exécution musicale 1978
  - 22.30 Marchands d'Images  
par Pierre et Mousse Boulanger
  - 23.00 Informations

### Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
- 6.05 Espresso
  - 9.05 Frais du four
  - 10.00 La sixième Suisse
  - 11.05 Mélodies populaires
  - 11.55 Pour les consommateurs
  - 12.15 Félicitations
  - 12.40 Rendez-vous de midi  
Informations et musique
  - 14.05 Magazine féminin
  - 14.45 Lecture
  - 15.00 Pages de Danzi, Offenbach et Gounod
  - 16.05 Pour les aînés
  - 17.00 Onde légère
  - 18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse
  - 18.45 Sport
  - 19.00 Actualités
  - 20.05 Gott sei Dank gibt es die Luzerner
  - 21.00 Sport
  - 22.20-24.00 Musique-box

### Monte Ceneri

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
- 6.00 Musique et informations
  - 9.00 Radio-matin
  - 11.50 Les programmes du jour
  - 12.10 Revue de presse
  - 12.30 Actualités
  - 13.10 Feuilleton
  - 13.30 Itinéraire folklorique  
Musique au Vietnam
  - 14.05 Radio 2-4  
Musique légère
  - 16.05 Après-midi musical
  - 18.05 Le trèfle à quatre  
jeu culturel
  - 18.30 Chronique régionale
  - 19.00 Actualités
  - 20.00 Cycles
  - 20.30 Sport et musique
  - 22.30 Blues
  - 23.05-24.00 Nocturne musical

### L'amour c'est...



## météo

### Mais jeudi ça ira mieux!

Quest de la Suisse et Valais: la nébulosité sera changeante et quelques averses pourront se produire. La température sera comprise entre 15 et 20 degrés cet après-midi. Isotherme zéro degré s'abaissant jusque vers 2500 mètres. Vent modéré d'ouest puis du nord-ouest en montage.

Evolution pour jeudi et vendredi: au nord: temps frais; jeudi amélioration dans l'ouest et vendredi dans l'est. Au sud: temps en général ensoleillé.

A Sion hier à 13 heures: serein, 20 degrés. 19 à Locarno, 21 à Zurich, Berne et Genève, 23 à Bâle, 6 au Saentis, 4 à Moscou, 12 à Francfort, 14 à Paris, 16 à Amsterdam, 18 à Londres, 21 à Milan, 22 à Nice et Munich, 24 à Rome et Vienne, 25 à Athènes, Barcelone, Madrid et Lisbonne, 26 à Budapest, 28 à Tunis.

# Le meilleur choix à MIGROS ★ VALAIS

**Action**  
27-30.9

**Côtelettes  
de porc**

1/2 kg  
**7.-**  
au lieu de 8.80

**Offre spéciale**  
27-30.9

**Pâté de  
gibier  
aux raisins**

100g  
**1.-**  
au lieu de 1.30

**MIGROS  
PRODUCTION**
**Fenouils  
du pays**

kg  
**-.95**

**Offre spéciale**  
27-30.9

**Raisin  
"UVA ITALIA,"  
légèrement musqué**

kg  
**1.70**

**Offre spéciale**  
27.9 - 10.10

**Tartare  
à l'ail**

boîte 80g  
**1.10**  
au lieu de 1.30

**Tomme  
vaudoise**

la pièce  
de 100g  
**-.65**  
au lieu de -.80

**Action**  
27-30.9

DANS NOS POISSONNERIES  
DE SION, SIERRE, BRIGUE

**Filet de  
Cabillaud  
frais**

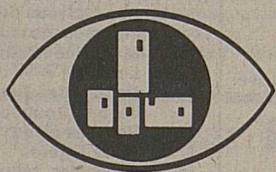
1/2 kg  
**3.75**  
au lieu de 4.50

**Offre spéciale**  
27-30.9

**Roulade  
aux  
noisettes**

320g

**2.60**  
au lieu de 3.-



## MIGROS ★ VALAIS au comptoir de martigny stand 126-132

DANS NOTRE SECTEUR PRODUITS VALAISANS

**Viande séchée - Jambons - Lard séché à l'air -  
Saucisses - Fromages du pays - Salée de Val d'Illeiez - etc.**
**DANS LES SECTEURS APPAREILS MENAGERS - SKI - RADIO - TV - HI FI -  
NOS ACTIONS "SPECIAL COMPTOIR"**

**CENTRE  
D'OCCASIONS**
**GARAGE CENTRAL S.A.  
MONTREUX**
**Service de vente  
CITY GARAGE  
Rue de la Paix 8  
Tél. 021/61 22 46**
**Voitures de service**  
Ascona 2000 SR 15 000 km 78  
Kadet City luxe 1200 16 000 km 78

Opel Rekord 1700-2000 1970-1976  
8 modèles à choix  
Opel Rekord Karavan  
2000 75 000 km 76  
Opel Kadett 1100-1200 1973-1978  
11 modèles à choix  
Opel Kadett Karavan  
1200 40 000 km 77

Ascona 1200 85 000 km 73  
Ascona 1600 Luxe 42 000 km 72  
Ascona 1600 luxe aut. 28 000 km 73

Renault 16 TL 69 000 km 75  
Renault 20 GTL 35 000 km 77  
Renault 16 TL 40 000 km 76

Fiat 850 T fourgon moteur révisé 74  
Fiat 128 Speciale Suisse  
1300 17 000 km 77  
Fiat 128 Speciale 60 000 km 74  
Austin 1300 65 000 km 72  
Simca 1100 Ti 38 000 km 75  
Simca 1301 Speciale 63 000 km 73  
Plymouth Chrysler  
18 ch 95 000 km 76  
Peugeot 204 break 80 000 km 74  
Peugeot 304 break 60 000 km 77  
VW Pick-up 71 000 km 75  
Lada 1200 Caravan 32 000 km 77  
Lancia Beta 1600 70 000 km 76

**Voitures bon marché**  
Simca 1000 1968  
Alfa Romeo 1300 J 1968  
Fiat 850 Coupé 1969  
Citroën GS 1972  
Simca 1301 Sp. 1970  
Citroën Dyane 6 1972

Ouvert le samedi  
Garantie OK - Reprise - Crédit GM  
Téléphone privé en dehors  
des heures de bureau

G. Loutan R. Doria D. Savary  
021/54 31 79 021/54 09 71 021/62 41 25

A vendre, cause imprévue

**Mercedes 350 SL**

Cabriolet, hard-top, 78 000 km  
toutes options, gris métallisé  
expertisé, Fr. 21 000.-

Tél. 021/62 22 86 après-midi/soir  
22-120

**Citroën CX 2200 Pallas**  
int. cuir, climatisation, brun  
scarabée 1976  
**Citroën CX 2200 Super**  
gris métallisé 1976  
**Citroën GS break 1220**  
bleu métallisé 1974  
**Citroën GS break 1220**  
blanche 1975  
**Citroën GS 1220, blanche** 1973  
**Ford Escort 1300 L break** 1976  
**Fiat 128 1100, 4 portes** 1977  
**Citroën GSX, orange** 1974

Le service de vente est ouvert  
le samedi


**MARTIGNY**  
Tél. 026/2 27 72

102

Gudrun Pausewang


**L'ENLEVEMENT  
DE DOÑA AGATA**

Copyright by  
Cosmopress, Genève

Il savait, lui, comment attirer l'attention du peuple : dès le début il a suspendu au mur quatre-vingt-quinze prothèses. Qui donc parmi nous aurait l'idée de rassembler une centaine de prothèses pour les suspendre au mur de l'église ? Voilà pourquoi il y a tant de protestants !

— Je n'avais jamais entendu parler de cela, répondit doña Agata. Mais je sais qu'il est rare que ces gens-là apportent quelque chose de bien. Henry Drake, le pirate, qui a jadis pillé nos ports, qu'était-il ? Un protestant ! Et Nelson, l'amiral qui a triomphé de la célèbre Armada ? Un protestant ! Et nous savons tous comment sont les Yankees, n'est-ce pas ? Qu'est-ce qu'on peut attendre de gens pareils ? Eux aussi sont protestants, des fléaux de Dieu ! Jamais je ne me lierai d'amitié avec un protestant, fût-il de l'origine la plus noble, car mon origine à moi me l'interdit : j'ai pour ancêtres la plus belle noblesse des conquistadores. Savez-vous qui était mon aïeul ? Don Baltasar de Villaroel y Santamaria !

Elle fit une pause pour observer l'effet de cette révélation sur le Poète.

— Pas possible, dit-il simplement.

— Vous savez certainement qu'il a débarqué en Amérique du Sud à peine vingt ans après Christophe Colomb et qu'il a fondé le port de Santa Maria. Plus tard, Drake a incendié la ville, mais ce n'était pas la faute de don Baltasar. D'ailleurs, pourquoi honore-t-on tant de fondateurs de villes, et non lui ? Il mérite même une renommée toute particulière, car il est mort pour l'honneur de l'Espagne, au service de la mère patrie !

Son émotion était telle qu'elle vida deux tasses de cacao et s'en versa une troisième.

— Je ne connais pas les détails de cette mort, dit prudemment le Poète, qui n'avait jamais entendu parler de don Baltasar de Villaroel y Santamaria.

— Quoi ? s'exclama doña Agata, vraiment hors d'elle. Est-ce possible ? Ne vous a-t-on jamais raconté comment il s'est battu jour et nuit avec les indigènes, près de la mer, sur cette côte où l'air est humide et lourd ? Ne savez-vous pas qu'enfin, quand il a voulu retirer son armure, il n'a pu le faire, parce que les charnières en étaient complètement rouillées ?

(A suivre)



Réalisation: F.-Gérard Gessler

## Les objectifs de la société des avions Marcel Dassault-Breguet Aviation

lus par M. B. C. Vallières, PDG

- Monsieur le Président, quel est, selon vous, l'objectif de votre société ? En fait, nous avons deux objectifs prioritaires :

- le premier est bien entendu de satisfaire notre nombreuse clientèle militaire et civile, et cela en s'imposant par la qualité de nos avions, par leurs performances, par leur fiabilité, par leur facilité d'entretien, et par notre service après vente.

- le deuxième, aussi important, et qui garantit l'avenir, est notre progression dans le domaine de la technique et de la technologie. Je citerai quelques domaines, entre autres celui des systèmes d'arme très modernes à installer sur nos avions, celui des constructions d'éléments d'avions en matériaux composite, carbone ou bore, et celui des calculs tridimensionnels des solides volants, dont le calcul des voitures optimisées.

Je vous rappelle qu'en ce qui concerne les avions militaires, en dehors de la France entre le *Mirage III*, le *Mirage 5*, le *Mirage F. 1*, l'*Alpha Jet* et

l'*Atlantic*, nous avons vendu à trente pays sur les cinq continents ; qu'en ce qui concerne les avions civils, entre le *Mystère Falcon 20*, le *Mystère Falcon 10*, et le *Mystère Falcon 50*, nous avons à ce jour vendu 650 avions à une quarantaine de pays différents.

Il est donc important pour nous de veiller à ce que nos clients, à commencer par l'armée de l'air et l'aéronavale, soient pleinement satisfaits de nos appareils, ce qui, je pense, est le cas.

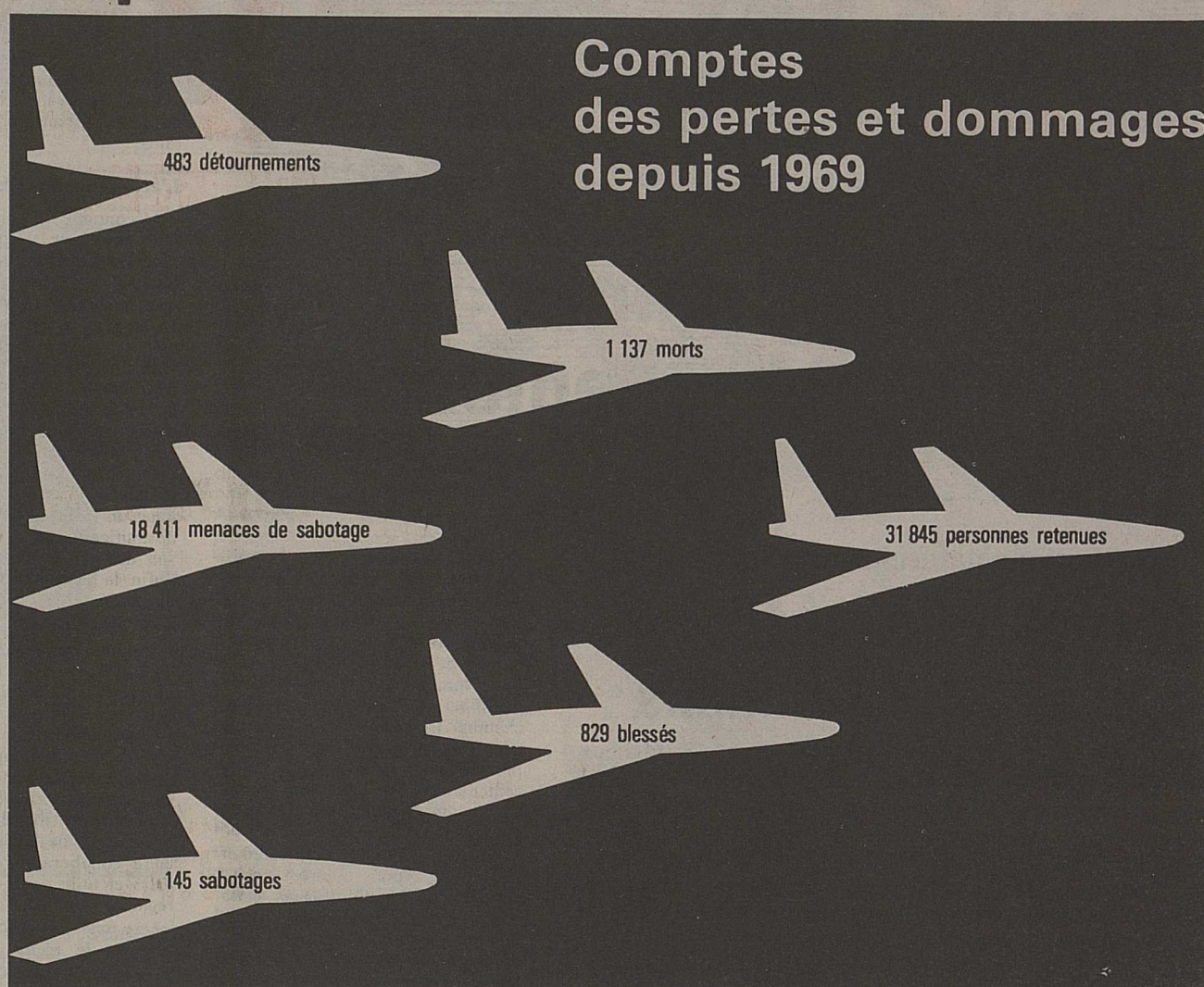
Beaucoup de pays, après avoir commandé une première tranche de nos avions, ont passé ensuite une nouvelle commande du même avion, ce qui fournit la preuve de leur satisfaction.

Il faut dire aussi que pour satisfaire nos clients étrangers, nous sommes obligés d'adapter les équipements opérationnels à leurs besoins opérationnels propres, ce qui est une lourde charge, mais qui donne à nos clients exactement l'avion dont ils ont besoin.

- Comment se sont présentées les exportations de vos matériels en 1977 ?

## La piraterie aérienne dans le monde

### Comptes des pertes et dommages depuis 1969



C'est un bilan d'une dizaine d'années d'actes de violence subis par des passagers et des équipages d'avions civils qui s'exprime ici dans les données enregistrées (de janvier 1969 à février 1978) par l'Organisation de l'aviation civile internationale, notamment sur la base d'informations de presse. Ces chiffres n'ont aucun caractère officiel. Selon ces mêmes sources, dans la seule année 1977, pas moins de 41 lignes aériennes et 49 pays différents ont été affectés par de telles actions illicites.

Je crois que les chiffres à ce sujet ont déjà été publiés, mais il n'est peut-être pas mauvais de rappeler qu'en chiffre d'affaires nos exportations en 1977 se sont montées à 75 % de notre chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires des avions civils, *Mystère Falcon 10* et *Mystère Falcon 20*, représente à peu près 10 % de notre chiffre d'affaires total de 1977.

En ce qui concerne les prises de commandes, au cours de l'année 1977

nous avons enregistré pour 12,578 milliards de commandes, dont 10,967 milliards à l'exportation, ces 10,967 milliards se divisant en : 75 % pour les exportations militaires et 25 % pour les exportations civiles.

C'est la première fois que les prises de commandes d'avions civils représentent un chiffre aussi important puisque les années précédentes il tournait autour de 10 %.

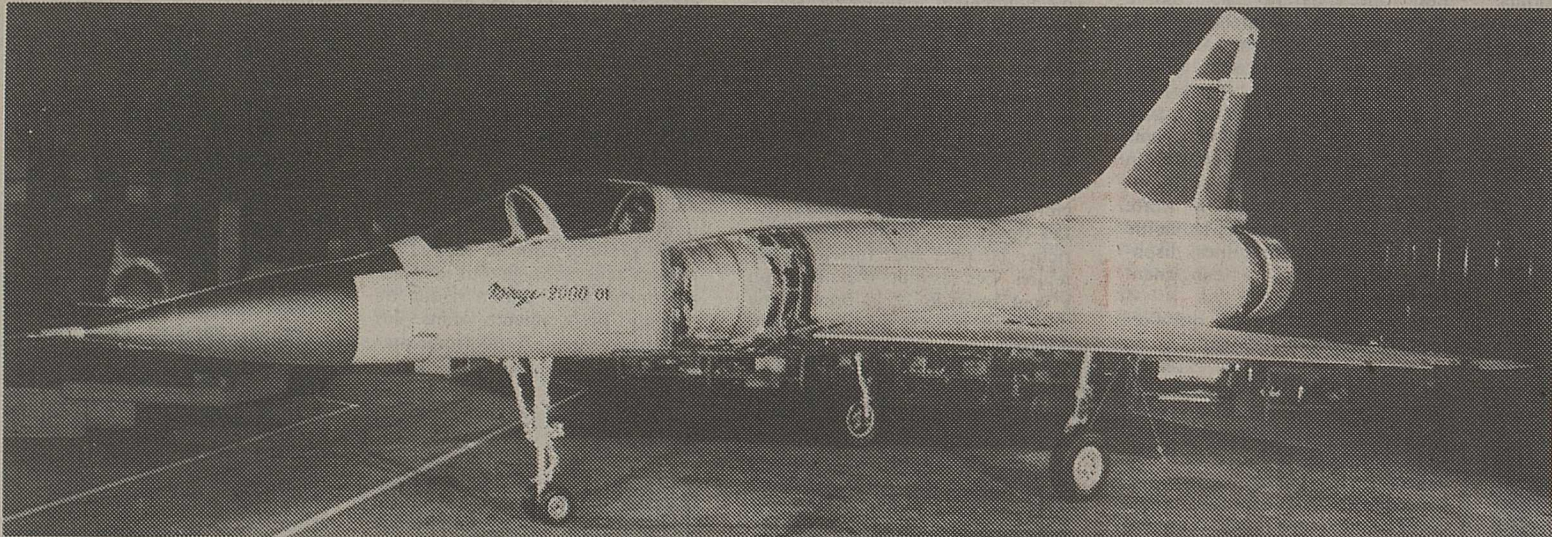
Il faut ajouter que les 10,967 milliards de prises de commandes ne

- Quels sont les liens organiques existant entre vos productions militaires et civiles ?

Comme vous le savez, nous avons, en fait, deux bureaux d'études :

- un bureau d'études dans la région parisienne, qui étudie tous les avions militaires et les avions civils de transport de passagers,

- et un autre bureau d'études à Bordeaux-Mérignac, qui étudie les



Le premier avion Dassault-Breguet / Dornier Alpha Jet destiné à la Force aérienne belge (photo ci-dessous) a commencé ses essais en vol le 20 juin dernier à Toulouse. Trente-deux appareils de ce type seront assemblés en Belgique par la SABCA du mois de novembre 1978 au mois d'avril 1980. L'armée de l'air française fait actuellement subir des essais au prototype N° 02 de l'Alpha Jet équipé de missiles air-air Matra Magic (photo de gauche).

couvrent que les cellules équipées, qu'il faudrait ajouter à cela les commandes induites dont bénéficient les constructeurs de réacteurs et les constructeurs de radars, voire les constructeurs d'engins qui seront montés sur les avions; ceci amène en tout à environ 16 milliards de prises de commandes pour l'année 1977.

- Quels sont les objectifs de votre société sur le plan des avions civils ?

Bien entendu, continuer la promotion des ventes de *Mystère Falcon 20*, *Mystère Falcon 10* et *Mystère Falcon 50*, en apportant, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, des améliorations dans divers domaines.

Ainsi, par exemple, le *Mystère Falcon 20 Guardian*, qui a été commandé par l'organisation des COAST GUARD aux Etats-Unis, donnera lieu à un *Mystère Falcon 20* équipé de moteurs plus puissants qui amélioreront les performances et notamment le rayon d'action du *Mystère Falcon 20*.

Par ailleurs, nous avons acquis d'une part une grande expérience sur des avions civils de petite dimension, comme les divers types de *Falcon* dont près de 400 sont en service, expérience utile à tous les avions de transport, et d'autre part nous avons acquis également, avec le *Mystère Falcon 50*, une expérience de l'optimisation aérodynamique de l'avion et de sa voilure pour diminuer la consommation de combustible. Je pense que tout ceci est un acquis qui devrait servir à tous types d'avions de transport.

### Principales performances du Mirage 2000

- Vitesse maxi. - Mach 2,3 (Mach 2,7 pour des versions ultérieures), contre Mach 2,2 pour le *Mirage III*.
- Temps de montée. - 1 mn 15 s jusqu'à 12 000 m et 4 mn jusqu'à 15 000 m à Mach 2, contre 3 mn jusqu'à 11 000 m à Mach 0,9 et 6 mn 50 s jusqu'à 15 000 m à Mach 1,8 pour le *Mirage III*.
- Plafond opérationnel. - 20 000 m.
- Rayon d'action. - 700 km avec deux réservoirs auxiliaires de 1700 l, c'est-à-dire supérieur de 30 % à celui du *Mirage III*.
- Distance de décollage. - 1200 m avec charges militaires pour mission d'attaque au sol.
- Vitesse d'approche. - 150 nœuds, contre 190 nœuds pour le *Mirage III*.

avions d'affaires comme le *Mystère Falcon 20*, le *Mystère Falcon 10* et le *Mystère Falcon 50*, mais tout est coordonné par notre direction générale technique sise à Saint-Cloud, ce qui fait que tout le monde profite des études des deux bureaux.

Il est certain que les avions civils profitent de la technique et de la technologie résultant des études d'avions militaires et, d'un autre côté, les nouveaux avions militaires profitent des problèmes spécifiques des avions civils qui exigent, par exemple, une longévité beaucoup plus importante que les avions militaires.

- Quels sont les buts recherchés avec deux avions militaires frères comme les *Super Mirage 2000* et *4000* ?

Le *Mirage 2000* est un monomoteur de combat qui satisfait les exigences de l'état-major de l'armée de l'air française, et nous espérons par la suite de beaucoup d'armées de l'air.

Le *Mirage 4000*, qui est un bimoteur plus lourd, a évidemment de plus grandes possibilités en rayon d'action et en possibilités d'emport de charges.

Nous avons estimé qu'il fallait avoir expérimenté ces deux avions pour pouvoir, dans l'avenir, donner satisfaction aux clients qui auraient des besoins opérationnels pour les deux types d'avions, le *Mirage 4000* pouvant être disponible, bien entendu, à une date plus lointaine que le *Mirage 2000*.

Région  
de Martigny

25 000 ha  
de forêts

Un programme  
de développement

Des conditions naturelles à la filière bois

## Gérer les forêts Problèmes et solutions

Martigny et les vals d'Entremont, Bagnes et du Trient, lieux de plaisir et de joies pour les nombreux skieurs, promeneurs, vacanciers, amateurs de fruits et légumes qui, chaque année, séjournent dans la région, apprécient ses produits. Mais c'est aussi 25 000 hectares de forêts aux fonctions trop souvent méconnues : production, protection, récréation. Des forêts qu'il s'agit de passer sous la loupe avant d'établir un programme global de réalisations dont quelques-unes pourront bénéficier des crédits prévus dans la loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne.

Dans le cadre de l'Association pour l'aménagement de la région de Martigny et de son programme de développement, une étude sur l'économie forestière a été réalisée par Paul Sauvain et ses collaborateurs au bureau d'économie régionale de l'EPFZ, à Charrat. Quelle est la situation, quelles sont les perspectives de la sylviculture de la région ?

### C.R.I.A., ENQUÊTES ET REPORTAGES

Seule une bonne gestion peut garantir à la forêt un rôle protecteur efficace, telle est l'une des conclusions de P. Sauvain et ses collaborateurs du bureau d'économie régionale de l'EPFZ (Charrat) dans leur étude sur l'économie forestière, entreprise dans le cadre de l'Association pour l'aménagement de la région de Martigny.

#### Les conditions naturelles

Sur les 25 413 ha de surface forestière, les conditions de stations sont médiocres : 61% de la forêt est située à plus de 1300 m,

peuplements (65% de la surface en futaie de plus de 30 cm de diamètre), un matériel sur pied inférieur à 200 m<sup>3</sup>/ha (Alpes : 239 m<sup>3</sup>), un accroissement annuel inférieur à 2 m<sup>3</sup>/ha (Alpes : 3,2 m<sup>3</sup>), enfin, un certain nombre de sites forestiers d'importance régionale ou nationale sont menacés.

Quelles perspectives ? Il faudrait respecter les données botaniques naturelles lors de reboisements, procéder à la mise en œuvre rapide de techniques propres à assurer un rajeunissement suffisant des forêts, envisager l'exploitation en fonction des conditions d'accroissement lo-



Opération nettoyage sous l'œil du président du Grand Conseil valaisan.

49% de la forêt est située sur des pentes de plus de 60%. La fonction de protection est prédominante. A relever : un faible potentiel de production, l'incidence des émanations nocives (fluor) sur l'état des forêts de la rive gauche, les dégâts dus au gibier (préoccupants dans l'Entremont) et, dans certaines zones, des conflits avec le tourisme, l'exploitation des alpages et le trafic routier.

Seule une bonne gestion peut garantir à la forêt un rôle protecteur efficace. Il s'agit de diminuer, voire de supprimer, les atteintes dues au gibier et aux émanations nocives, d'envisager l'indemnisation pour les dégâts causés aux forêts et de savoir que le potentiel de reboisement se monte à 800 ha de terrains (abandonnés par l'agriculture).

#### L'état de la forêt

Sur les 18 340 hectares de forêt productive, il y a prédominance de l'épicéa, du sapin et du mélèze ; le pin et les feuillus sont importants dans certaines zones ; conséquence de la sous-exploitation, un très fort vieillissement des forêts. On note une stabilité critique des

cales grâce à l'établissement de cartes des potentialités forestières par zones d'altitude et la révision des normes de classes de grosseur du matériel sur pied. Il s'agirait aussi d'uniformiser les critères d'appréciation de la forêt productive et improductive, sauvegarder les sites forestiers menacés par une meilleure application des lois forestières. De façon générale, des mesures d'entretien doivent être appliquées à l'ensemble du patrimoine forestier.

#### L'entreprise forestière

La situation, tout d'abord : 93% de forêts publiques (23 685 ha), 7% de forêts privées (1718 ha). Les forêts publiques sont peu morcelées, alors que les forêts privées le sont beaucoup (parcelle moyenne = 1400 m<sup>2</sup>). Le degré de desserte actuel de la forêt égale 36% (130 km de routes forestières projetées). Le personnel actuel correspond à 46 personnes permanentes, c'est insuffisant pour assurer l'entretien, les soins culturaux et l'exploitation. En 1977, 14 apprentis étaient en cours de formation. Les travaux d'exploitation souvent confiés à des entrepreneurs.

exploitation de leurs forêts. Il convient, d'autre part, de promouvoir l'entente entre producteurs et utilisateurs de bois par l'adaptation de l'organisation d'une bourse du bois, la création d'un « groupement pour l'économie du bois ». Enfin, une meilleure collaboration entre les services forestiers ainsi qu'à l'intérieur des grandes bourgsoisies est nécessaire.

#### L'économie du bois

L'économie du bois (sylviculture plus mise en valeur) contribue pour 3,6% à la formation du revenu régional. Dans la sylviculture, on compte 40 emplois à plein temps et 31 emplois à mi-temps, avec un million de revenus professionnels. Mais environ 50% des revenus du travail de la sylviculture échappent à la région (entrepreneurs extérieurs). Pour la mise en valeur du bois : 84 entreprises, 514 emplois à plein temps (13 millions de revenus principaux) ; cette mise en valeur joue un rôle important dans la diversification du marché du travail des communes de montagne. Enfin, la forêt et le bois permettent de maintenir sur place environ 1700 personnes.

Compte tenu des besoins de main-d'œuvre dans la sylviculture, de larges possibilités d'emplois et de revenus existent dans la région. La forêt peut offrir une source de revenu secondaire appréciable aux agriculteurs. Le secteur de la mise en valeur du bois doit être maintenu et si possible développé, d'où la nécessité de favoriser une meilleure collaboration entre producteurs et utilisateurs dans le cadre régional.

« Les forêts et l'économie forestière de la région de Martigny : situation, potentialités, perspectives d'avenir », Paul Sauvain et coll. bureau d'économie régionale de l'EPFZ (Ecole polytechnique fédérale de Zurich) à Charrat. Pour le compte de l'Association pour l'aménagement de la région de Martigny (programme de développement régional).



Incendie de forêt à Vollèges : hélico d'armée lâchant son eau au moyen d'un récipient spécial.

## Fluor, gibier, ski sauvage... La forêt est aussi victime de nuisances

La pollution atmosphérique par le fluor, les dégâts dus au gibier et le ski sauvage constituent des nuisances majeures pour les forêts du Bas-Valais, relèvent les auteurs d'une étude sur l'économie forestière, entreprise dans le cadre du développement régional de Martigny. Les experts du bureau d'économie régionale de l'EPFZ (Charrat) constatent en particulier que les usines d'aluminium sont la source de pollution atmosphérique et hydrique qui touche la plaine du Rhône, les coteaux et les vallées latérales. Les dégâts causés aux cultures et aux forêts sont connus. Les forêts des communes les plus riches en pins sont fortement atteintes. Les résultats d'exploitation y sont mauvais et la bourgeoisie doit avoir recours au reboisement des surfaces fluorées.

« Une élimination plus efficace et dûment contrôlée des déchets fluorés est le seul moyen d'éviter que la contamination porte un préjudice durable à la capacité de production et de régénération de la forêt des coteaux de la vallée du Rhône », relèvent Paul Sauvain et ses collaborateurs.

Le problème du gibier est surtout préoccupant dans l'Entremont. Les dégâts des cerfs sont graves et ceux dus aux chevreuils sont actuellement encore supportables, alors que les dégâts dus aux chamois, qui vivent généralement au-dessus de l'aire forestière, sont peu importants.

« Le Service de la chasse doit prendre les mesures qui s'imposent pour maintenir le gibier dans des limites qui ne portent pas préjudice à l'agriculture et à la sylviculture », estiment les experts.

Enfin, il faut signaler une nouvelle source de dégâts aux forêts : le ski sauvage en forêt. Cette pratique, qui se répand de plus en plus, saccage tout le rajeunissement. La situation risque de devenir préoccupante dans les régions boisées à forte fréquentation touristique.

#### Indemniser les dommages aux forêts

Si la fonction productrice de la forêt est la seule qui soit en mesure de justifier l'intérêt des propriétaires à soigner leurs bois, les deux

autres fonctions principales, protectrice et sociale, ne doivent pas être oubliées. Il ne faut pas se cacher que toutes trois entrent en conflits avec d'autres intérêts. L'industrie, l'agriculture, le tourisme et le trafic routier peuvent faire problème :

- l'industrie, avec l'émanation de matières polluantes nocives, les carrières et gravières ;
- l'agriculture, dans l'exploitation des alpages boisés ;
- le tourisme, avec les dégâts provoqués par les promeneurs en forêt, les adeptes du ski sauvage, l'emprise des pistes et des remontées mécaniques ;
- le trafic routier, par l'effet dépressif du salage des routes sur la croissance des arbres et l'épandage de chlore contre la poussière sur les routes en forêt.

Selon l'importance des atteintes, il y aurait lieu d'envisager l'indemnisation des dommages et la réglementation de certains usages, estime P. Sauvain et ses collaborateurs.

(C.R.I.A.)



Territoire de Bavon : aménagements touristiques Vichères-Bavon.





**SUR NOS ECRANS** par Hermann Pellegrini



**M  
O  
LIERE**



Philippe Laubère dans Molière.

d'Ariane Mnouchkine



Molière découvre dans les rues de Paris le plaisir du spectacle.

Présenté au dernier Festival de Cannes, le film d'Ariane Mnouchkine a été boudé par le jury, les spectateurs et une partie de la critique. Il était pourtant attendu avec ferveur et tout promettait une grande œuvre, la personnalité de son auteur, un budget important, l'enthousiasme des acteurs et des techniciens et surtout le sujet: l'incomparable Molière, «la plus impressionnante incarnation du génie français», «l'auteur du *Misanthrope*», disait

Boileau qui allait à l'essentiel. Alors pourquoi cet accueil plutôt froid? A cause d'un malentendu, sans doute. Cette *Vie d'un honnête homme* - sous-titre d'origine - laisse dans l'ombre l'auteur inspiré et met au premier plan un Molière comédien et directeur de troupe. Le film montre le siècle de Molière et néglige par trop la vraie dimension d'une personnalité exceptionnelle. Il reconstitue admirablement une époque mais n'exalte pas le génie de Molière.

Ariane Mnouchkine décrit la vie d'un homme épris de théâtre entre 1630 et 1673. Directrice d'une troupe prestigieuse, le «Théâtre du soleil», qu'elle a fondée en 1964, elle n'a jamais monté une pièce de Molière et n'envisage pas de le faire. Dès lors, sa démarche était claire: elle voulait rendre un hommage à un illustre prédécesseur, tourner non pas «la» vie de Molière, mais «une» vie de Molière et, à travers cette vie, dit-elle, «j'ai jeté un regard sur une époque. Mon film est aussi une réponse au mépris que le pouvoir peut avoir à notre égard».

Le ton du film est ainsi donné. C'est Molière homme de spectacle qui est évoqué dans la première séquence. La caméra filme un théâtre vide. Une servante traverse la salle vide, les coulisses. Molière, malade, usé, se prépare à jouer *Le malade imaginaire*. Puis, voici le petit Jean-Baptiste, fils du tapissier Poquelin qui découvre le plaisir du jeu, du déguisement, la magie de la scène. Naissance d'une vocation qui se fortifie, au fil des années, par la contemplation des comédiens qui se produisent dans la rue. Les remontrances de son père n'ébranlent pas la fermeté de Jean-Baptiste: il sera comédien, connaîtra la vie errante des saltimbanques, les heurs et malheurs de l'illustre Théâtre, les cabales et les succès, l'inconfort des voyages

et la douceur d'une installation à la cour.

Ariane Mnouchkine relève au passage les sources d'inspiration de Molière, traite en quelques tableaux attendrissants ou déchirants ses difficiles rapports avec les femmes, nous enchante lorsqu'elle présente le travail des comédiens, les répétitions, la mise au point d'une scène. Qu'elle est admirable cette séquence où nous voyons Molière, amoureux déchiré, dictant à Armande les répliques de *La princesse d'Elide*! La maîtrise affichée dans ces passages nous fait d'autant plus regretter la discrétion d'Ariane Mnouchkine lorsqu'elle aborde le travail de création de Molière à peine indiqué par des anecdotes ou des affiches. Sur ce plan, le film est un échec. Après avoir montré les personnages qui ont inspiré l'écrivain, la réalisatrice les oublie, comme si elle craignait de faire apparaître le génie de Molière. Etrange lacune que Pierre Billard attribue à une regrettable manie des «dévots» du XX<sup>e</sup> siècle. «Nous vivons un temps qui ne supporte pas les héros et n'admet pas les génies.» La cabale contre Molière continue...

Ce qu'Ariane Mnouchkine réussit en revanche parfaitement, c'est la peinture du XVII<sup>e</sup> siècle, la reconstitution des scènes de la vie quotidienne. Le Paris de Louis XIII avec ses rues encombrées, l'existence des petites gens, la misère des campagnes, l'ascension de Louis XIV, la vie de la cour, les fêtes du Roi-Soleil, le grand siècle fastueux, mais aussi l'envers du décor «sombre et triste» (Michelet) donnent naissance à des tableaux d'une stupéfiante beauté. Avec une maîtrise confondante, un goût très sûr, une utilisation judicieuse des décors, Ariane Mnouchkine brosse une fresque colorée, mouvementée, lyrique, épique. Un véritable enchantement pour les yeux éblouis par d'innombrables trouvailles visuelles, un foisonnement de détails révélateurs. Le metteur en scène, sans application visible, passe de Le Nain aux maîtres hollandais, de *La kermesse héroïque* aux *Enfants du paradis*. Son sens plastique de l'organisation et du déplacement des foules vous arrache des cris d'admiration.

Molière comporte des morceaux de très grand cinéma. Le carnaval d'Orléans, déchaînement de forces élémentaires, répond à la cabale feutrée des dévots. Le mistral emporte les tréteaux qui volent au-dessus



Les comédiens de l'illustre Théâtre prennent la route.

des campagnes. Un chariot embrasé dévale une pente et sépare les amants, image fortement symbolique. Des gondoles dorées sont traînées à travers les Alpes enneigées. Louis XIV gravit les marches de la monarchie universelle. La musique de Lully cède le pas au chant de l'eau.

Ces moments de grâce, Ariane Mnouchkine les prolonge jusqu'à l'épuisement. Ce défaut est très sensible dans la dernière séquence, la mort de Molière. L'emphase tue l'émotion recherchée. D'une façon générale, le montage des images, l'articulation des différentes parties du film révèlent des faiblesses qu'il faut peut-être attribuer à l'indécision de l'auteur qui a prévu deux versions de *Molière*, l'une pour le cinéma, l'autre, plus longue, pour la télévision.

On peut aussi discuter les libertés prises avec l'histoire. Les faveurs d'Ariane Mnouchkine vont au peuple et elle réserve ses flèches aux puissants. Ce parti-pris dénature, notamment, les rapports de Molière avec

Louis XIV. Une secrète connivence unissait les deux hommes. Or, le film insiste plus sur les brimades que sur la protection royale. N'est-il pas aussi inexact de montrer un Molière ennemi de la comédie et cédant aux instantanées prières de ses comédiens? *La critique de l'Ecole des femmes* révèle le contraire. Les précieuses, aujourd'hui, pratiquent la schématisation et tirent des parallèles tendancieux.

Sur l'écran, le siècle de Molière revit superbement, le spectacle triomphe, la fantaisie débridée étale ses séductions. Mais qu'est devenu Molière dans cette entreprise ambitieuse? Ariane Mnouchkine n'a pas su le faire vivre du dedans, est passée à côté de la dimension réelle de son personnage, de son génie créateur, objet pourtant d'un culte universel. **Sion, cinéma Capitole.**

**Le film dure quatre heures. Il est projeté en deux fois, la première partie du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, la seconde du 2 au 5 octobre.**

**Festival du Comptoir de Martigny**

Ce 17<sup>e</sup> festival, qui se déroule dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 8 octobre, est consacré au cinéma fantastique et de science-fiction, deux genres qui connaissent la faveur croissante du public. Le programme, très varié, permet de découvrir les nombreuses facettes d'un cinéma à la fois spectaculaire et favorable à d'utiles réflexions sur les problèmes du temps, ses craintes, ses hantises.

**Soudain les monstres de Bert I. Cordon**

Dans une île canadienne, sous l'effet d'une nourriture mystérieuse, les animaux subissent une mutation et se mettent à grandir démesurément. Des rats géants assiègent une maison. Les trucages sont impressionnants et jouent sur l'horreur que nous inspirent les rongeurs. Le

scénario un peu naïf ne parvient pas à imposer l'idée centrale du film: la révolte de la nature contre l'homme abusant de ses pouvoirs. **(Mercredi 27.)**

**La planète sauvage Dessin animé de René Laloux et Roland Topor**

Sur une planète lointaine, des androïdes très évolués, les Draags, domestiquent les Oms qui finissent cependant par s'imposer à force d'intelligence. Cette œuvre est l'une des plus belles réussites du dessin animé moderne. **(Jeudi 28.)**

**L'homme qui venait d'ailleurs de Nicolas Roeg**

Un extra-terrestre débarque sur la terre afin d'y trouver les moyens de sauver sa planète de la sécheresse. Le film décrit ses

efforts pour s'adapter à notre mode de vie. Nicolas Roeg aborde son sujet sous un angle réaliste, très proche de nous, sans machinerie, ni effets spéciaux. Il nous livre une critique pertinente de nos mœurs et des travers de notre civilisation dans ce film d'excellente facture qui ravira les cinéphiles. **(Vendredi 29.)**

**Les sept cités d'Atlantis de Kevin Connor**

A la fin du siècle dernier, un voilier américain en mission scientifique explore les fonds marins à l'aide d'un bathyscaphe. Les monstres attaquent et puis voici qu'apparaît un étrange rivage habité... Le mythe de l'Atlantide, civilisation engloutie, est ici évoqué dans le style de Walt Disney adaptant *20 000 lieues sous les mers*. Un spectacle plaisant, bien ficelé. **(Samedi 30.)**

**Peking Man de Ho Meng-hua**

Cette bande délirante, en provenance de Hong Kong, reprend l'histoire de King Kong et se paie le luxe d'en rajouter. Le résultat est surprenant. **(Dimanche 1<sup>er</sup> octobre.)**

**Les sorcières de la guerre de Ralph Bakshi**

Ralph Bakshi (*Fritz le chat*), que l'on a surnommé l'anti-Disney, a rentré ses griffes, abandonné son agressivité, son style «Hara Kiri» pour réaliser ce conte philosophique où s'affron-

tent la technologie et la magie, le bien et le mal. Un enchanteur à la Merlin l'emporte sur un serviteur du diable au service du mal dans ce dessin animé remarquablement varié dans le trait et les péripéties. **(Lundi 2 octobre.)**



Les sorcières de la guerre.

**La nuit des vers géants de Jeff Lieberman**

Une tempête détruit en partie les installations électriques d'une petite ville de Géorgie. Les fils ainsi rompus communiquent l'électricité aux entrailles de la terre d'où émergent des vers affamés et gloutons. Les lombrics démesurés sont repoussants et provoquent un sentiment d'horreur accru par des effets spéciaux très réussis. La parenté avec *Les oiseaux* est évidente, mais Jeff Lieberman n'arrive pas à la cheville d'Alfred Hitchcock. **(Mardi 3 octobre.)**

**Cinéma Etoile, tous les soirs à 20 h. et 22 h.**

par Hermann Pellegrini

**Vous pouvez aussi aller voir...**



L'Etat sauvage de Francis Girod, avec Marie-Christine Barault, Michel Piccoli et Jacques Dutronc.

**\* L'Etat sauvage**

de Francis Girod  
La décolonisation provoque une effervescence anarchique dans un Etat d'Afrique. Ni les Noirs ni les Blancs ne parviennent à s'habituer à l'inversion des rapports de force. Francis Girod aime provoquer, pousser au paroxysme les situations et les personnages. **Sierre, Casino, Sion, Arlequin.**

**\*\* Le merdier**

de Ted Post  
Le Sud-Vietnam en 1964. Le Vietcong encerclé un détachement américain. Un film qui présente la guerre comme une épreuve terrible qui révèle la vraie nature des hommes. **Crans, Cristal.**

**\*\*\* Padre Padrone**

de Paolo et Vittorio Taviani  
Adapté très librement d'un roman autobiographique de Gavino Ledda, ce film passionnant raconte la vie d'un berger sarde analphabète devenu aujourd'hui professeur de linguistique à l'université de Sassari. **(Monthey, Plaza, à partir de samedi.)**

**\*\* A la recherche de Mr Goodbar**

de Richard Brooks  
De ce film vénérable, très au goût du jour, on retiendra la prodigieuse interprétation de Diane Keaton et une vision terrible des bas-fonds de la ville. **(Monthey, Montheolo.)**

**\*\* Tendre poulet**

de Philippe de Broca  
Une comédie narquoise et finement interprétée par Annie Girardot et Philippe Noiret. **(Ardon.)**



L'homme qui venait d'ailleurs avec David Bowie.

**SUPER GALA DE TENNIS 78**

Patinoire - Genève  
18 oct. à 19 h. 30

**LES SUPER VEDETTES MONDIALES**

**B. BORG** Suède contre **V. GERULAITIS** USA  
**A. PANATTA** Italie contre **H. GÜNTHARDT** Suisse

LOCATION: Grand Passage, Genève - Magasins Au Centre, Lausanne - La Placette, Monthey - Office du tourisme, Fribourg - Jeanneret musique, Neuchâtel  
Org. J. Yfar  
Toutes les places sont assises de Fr. 30.-, 40.-, 50.-, 60.-, 80.-, 100.-

**A Chandoline, Sion**

Atelier mécanique agricole et automobile

**Expertise**

R. Schreiber  
Tél. 027/23 47 86

36-29762

Perdu dans le val Ferret

**chien**

grandeur moyenne tacheté gris et noir poitrine blanche

Récompense.

Tél. 029/2 77 94 heures de bureau 17-12509

A vendre

**un treuil**

pour télévigne ou entreprise

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 36-29705

A vendre

**pommes de terre fourragères**

Tél. 025/7 43 17 36-29752

A vendre d'occasion

**un treuil viticole Ruedin**

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 36-29705

**ANNONCES DIVERSES**

**Montreux**

A vendre

**appartement**

2 pièces, 16e étage Vue imprenable

Ecrire sous chiffre 17-303614 à Publicitas 1701 Fribourg.

A vendre après décès très bas prix

**2 chambres à coucher**

et divers mobilier.

Tél. 027/63 21 66 le matin \*36-302394

A louer à Ardon

**appartement de 3 1/2 pièces**

entièrement exposé au sud.

Libre dès le 1er novembre.

Imm. La Résidence Hoirie Albert Bérard Tél. 027/86 11 75 36-615

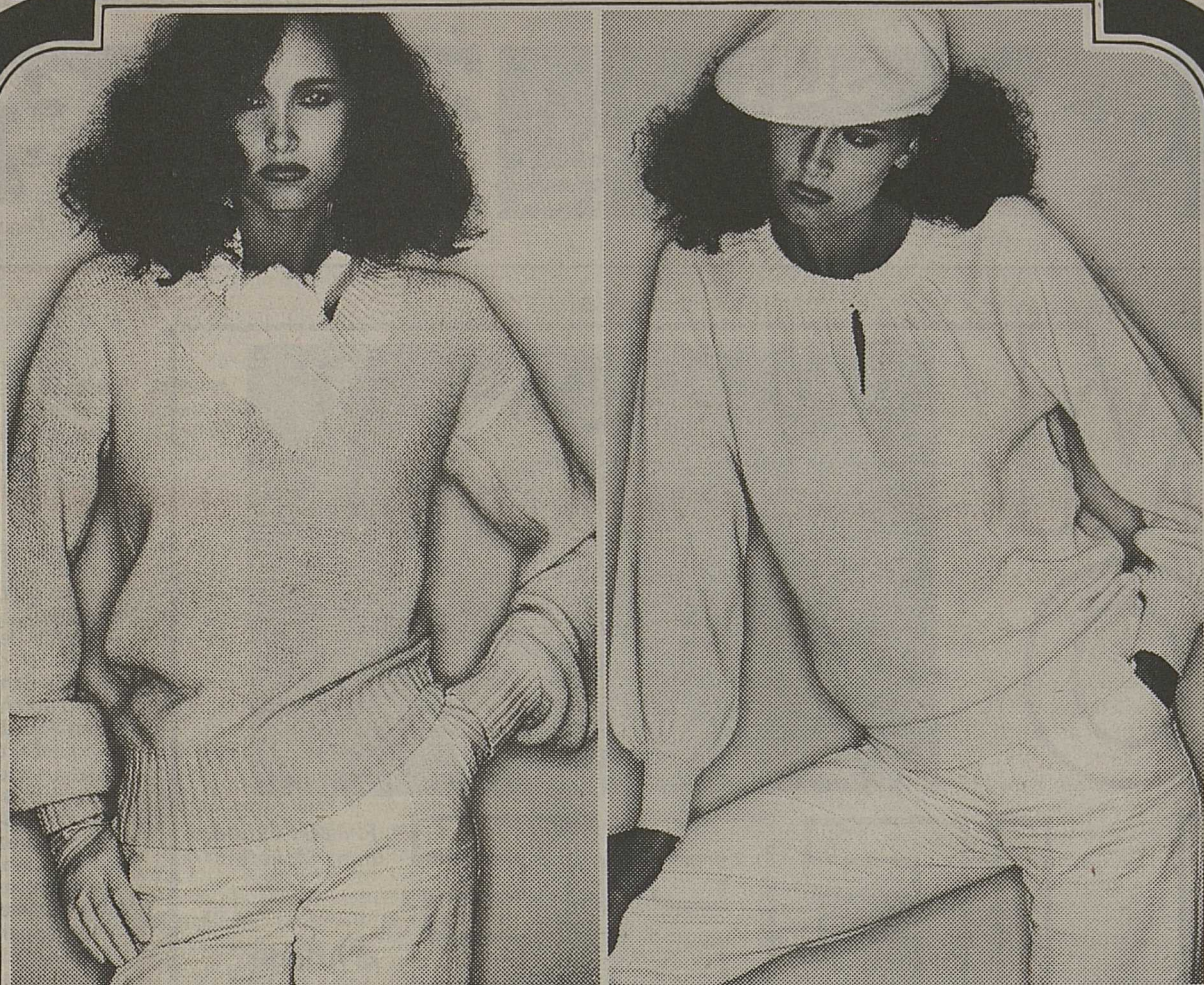
A vendre

**manteau de renard roux**

long

Prix avantageux.

Tél. 027/41 15 06 dès 19 heures 36-29571



Pullover uni ou à garnitures contrastées, angora/exlaine, froncé sous colerette, 2 boutons, tons mode, S.M.L.

**49.-**

Pullover à encolure en V, qualité angora/exlaine, coloris mode actuels, S.M.L.

**39.90**

Pullover à col roulé, 48% acryl, 24% mohair, 20% nylon, maille liseuse, manches raglan, camel, olive, chaudron, S.M.L.

**27.90**

17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

**Gonset**

**CS Prêt personnel**

rapide, avantageux et discret

**Voici quelques exemples de notre tarif**

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
4000.-	358.60	190.95	135.10	107.15
7000.-	627.25	333.90	236.10	187.20
10000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
17000.-	1501.10	789.50	552.30	433.70
20000.-	1765.95	928.80	649.75	510.25
30000.-	2648.95	1393.25	974.65	765.35

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais. **Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

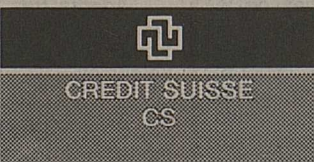
**Je désire un prêt personnel de**

C 62

Fr. \_\_\_\_\_

remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_  
 Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Domicile précédent \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine \_\_\_\_\_  
 Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_  
 Revenu mensuel total \_\_\_\_\_  
 Loyer mensuel \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_



A envoyer au CREDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45. 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32. 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

A vendre

**Fiat 128**

4 portes gris métallisé, plus 4 roues d'hiver

Fr. 5650.-

Tél. 027/41 51 51



**ARCIONI SA**  
Pots d'échappement Pneus

**SION**  
Avenue Maurice-Troillet 65  
027/23 53 23

**GARAGE COLLOMBEY SA**  
FOVO  
**Granada 2.3 L**  
1976

A vendre

**bus Transit**

1972, 9 places Fr. 6800.-

**VW Golf 1100**

1975, Fr. 6000.-

**Renault 5 TL**

1977, Fr. 6500.-

Tél. 027/86 44 60 86 36 03 36-29729

**GARAGE COLLOMBEY SA**  
FOVO  
**Taunus 2.0 STW**  
1975

A vendre

**camion basculant Magirus-Deutz T.T.**

230 ch

Tél. 027/55 28 89 \*36-302391

**A vendre d'occasion**

**remorque de voiture**

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures

**GARAGE COLLOMBEY SA**  
FOVO  
**Taunus 1.6 L**  
1977

A vendre

**DS 21 Pallas**

Injection année 1972

Fr. 5000.-

Tél. 026/2 11 31 le soir \*36-400929

A vendre

**CX 2400 Pallas**

modèle 1977, direction assistée, vitres électriques, 27 000 km, état de neuf Fr. 14 800.-

Tél. 027/61 19 07 36-29578

**A vendre**

**Fiat 128**

1974 42 000 km expertisée

Fr. 4150.-

Tél. 027/41 51 52 36-765

**A vendre de particulier**

**Porsche 911 E**

2.4 Expertisée Parfait état

Tél. 027/31 11 09

**Achat immédiat « cash »**

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures  
AUTO-KLÖTI  
Chexbres-Puidoux

A vendre

**Alfa Romeo 2000 Spider Cabriolet**

radio-cassettes stéréo, hardtop 52 000 km, expert. Fr. 9650.-

Tél. 027/41 51 52 36-765

**Machine à laver**

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess AEG - Bauknecht Gehrige - Bosch Indesit - Hoover Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites Facilités de paiement Location dès Fr. 30.- par mois. Réparations toutes marques.

**Magic-Valais**  
Tél. 027/22 73 21 Lausanne  
Tél. 021/36 52 12 83-7506

A vendre

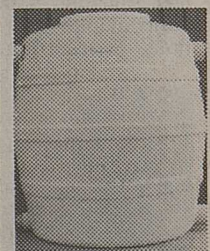
**beaux porcs**

de 9 tours

Tél. 025/5 13 11 le soir 36-29407

**PENSEZ PLASTIQUE PENSEZ BURNAND**

Citerne à eau potable lait, vin, fruits ou mazout, à enterrer, de 300 à 12 000 l 1000 l Fr. 490.- Egal. pompes, tuyaux, raccords



**BURNAND S.A.**  
021 / 25 38 81  
Av. de Morges 46  
1004 LAUSANNE

**Publicitas**  
Sion 21 21 11

Hippisme

Record de départs à Martigny

Page 13

Karting

Grand Prix valaisan à Sion

Page 13

Hockey sur glace

Championnat: trois favoris en LNA

Page 14

# Coupe UEFA: Lausanne qualifié

## Lausanne - Jeunesse Esch 2-0 (1-0)

Stade de La Pontaise. - 4000 spectateurs. Arbitre: M. Jourquin (BE). Buts: 39° Diserens 1-0; 76° Sampedro 2-0.

Lausanne Sports: Burgener; Ryf, Ley-Ravello, Gretler, H. Niggl, Seiler, Favre, Guillaume (70° Sampedro), Cornioley, Kuenzli, Diserens.

Jeunesse Esch: Hoffmann; Pigat, Schaul, Calzi, Di Pentima, Jungbluth (75° Reding), Mond, Barboni, Zwally, Scheitler, Pfeiffer.

Note: 53° Mond (Esch) expulsé par l'arbitre.

Face à une formation luxembourgeoise de valeur modeste, Lausanne Sports a éprouvé des difficultés inattendues avant d'assurer sa qualification pour le deuxième tour de la coupe UEFA.

Battu 2-0 (mi-temps 1-0), après avoir obtenu un 0-0 au match aller, les représentants du Grand-Duché ont joué pratiquement toute la seconde mi-temps à dix en raison de l'expulsion assez sévère de leur demi Mond, qui s'était rendu coupable d'une intervention douteuse sur Ley-Ravello (53°). Menés alors 1-0, les Luxembourgeois, malgré leur infériorité numérique, se montraient menaçants. A la 63° minute, un but de Pfeiffer, sur coup franc, était annulé pour hors-jeu au grand dam des visiteurs. Six minutes plus tard, sur service de Barboni, le « libero » Di Pentima décochait un tir violent qui heurtait la barre transversale.

L'introduction de Sampedro pour Guillaume (70°) apportait un meilleur équilibre au jeu des Lausannois. Après avoir offert une occasion de but dès son entrée à Kuenzli (décevant hier soir), l'Espagnol marquait le but de la sécurité en se montrant le plus prompt lors d'une mêlée provoquée par un coup-franc de Niggl (76°).

En fin de partie, la formation helvétique avait d'autres occasions d'augmenter l'écart mais ses attaquants, en particulier Seiler, se révélaient bien maladroit à la conclusion. C'est ainsi qu'ils ne tirèrent aucune partie des 16 corners à leur bénéfice (3 pour Jeunesse d'Esch).

En première mi-temps, les 4000 spectateurs s'étonnaient de voir les visiteurs tenir la dragée haute à leurs favoris. A la 7° minute, un envoi de l'avant-



Le Lausannois Diserens (à droite) est aux prises avec les Luxembourgeois Calzi et Di Pentima (à gauche). Béliano PHP

centre Scheitler, un élément particulièrement incisif, voyait Burgener dévier difficilement la balle en corner. Au cours de la demi-heure initiale, les Lausannois ne se créaient aucune occasion de but. A la 39° minute enfin, Diserens exploitait une hésitation des défenseurs, Pigat et Di Pentima, pour ouvrir le score. A la 45° minute, Cornioley bottait un coup-franc sur la barre transversale.

L'ailier droit devait d'ailleurs être l'élément le plus satisfaisant au sein de l'équipe victorieuse qui fit preuve d'une nervosité inexplicable. A Jeunesse d'Esch, le coup de botte du gardien vétéran Hoffmann, la facilité technique de l'intérieur Barboni et le punch de l'avant-centre Scheitler témoignaient des ressources d'une équipe qui défendit sa chance jusqu'au bout.

## Liverpool risque l'élimination ce soir lors du premier tour

La période de domination de Liverpool en coupe d'Europe des clubs champions pourrait être terminée ce soir à Anfield Road quand les champions de 1977 et 1978, recevront Nottingham Forest, champion d'Angleterre, en match retour du premier tour de cette compétition.

Liverpool a été battu par 2-0 lors du match aller il y a deux semaines à Nottingham et les chances de l'équipe de Bob Paisley de remonter un tel handicap, contre un club qui n'a encaissé que cinq buts dans ses sept premiers matches cette saison, semblent plutôt minces.

D'autant plus que la victoire de l'équipe de Brian Clough à Nottingham semble avoir porté un coup au moral de Liverpool. C'est ainsi, par exemple, que samedi dernier, Liverpool a concédé son premier point en championnat (face à West Bromwich Albion) et peut même s'estimer heureux d'avoir arraché le match nul grâce à un but de l'opportuniste Ecossais Kenny Dalglish.

Comme Nottingham Forest, «l'Albion» a maîtrisé Liverpool en neutralisant le jeu de son milieu de terrain.

C'est ainsi que Souness, Kennedy et McDermott, n'ont pu se «promener» comme ils

l'avaient fait contre le FC Bruges en finale de la coupe des clubs champions à Wembley, en mai dernier, et bien d'autres fois...

L'équipe de Liverpool aura donc une tâche très difficile si elle veut poursuivre sa carrière en coupe d'Europe. Elle compte également pour réussir sur l'appui que ne manqueront pas de lui apporter ses fanatiques supporters.

La composition probable des équipes: Liverpool (4-4-2): Clemence; Neal, Thompson, Hugues (cap.), Alan Kennedy; Cas, McDermott, Souness, Ray Kennedy; Dalglish, Johnson (Fairclough).

Nottingham Forest (4-3-3): Shilton; Anderson, Burns, Lloyd, Clark (O'Hare); O'Neill, McGovern, Bowyer (Gemmil); Woodcock, Birtles, Robertson.

### Coupe de l'UEFA

32° de finale, match retour: Everton - Finn Harps, 5-0 (2-0). Everton est qualifié pour les 16° de finale sur le score total de 10-0.

● Match amical à Bulle: Bulle - Neuchâtel Xamax 1-1 (0-1).

## Sur les autres stades

### Un million de dollars par an pour Kempes

L'Argentin Mario Kempes, qui opère à Valence, aurait un salaire annuel qui avoisinerait le million de dollars, affirmait hier l'hebdomadaire sportif espagnol Don Ballon.

Le meilleur buteur du dernier championnat du monde a un contrat de 115 millions de pesetas sur cinq ans avec Valence. Cette somme comprend uniquement les primes à la signature, et il faut y ajouter le salaire mensuel et les diverses primes. D'autre part, Kempes est le représentant en Espagne, avec le Brésilien Luis Pereira, d'une importante firme d'articles sportifs qui lui assure cinq millions de pesetas par an plus une prime substantielle en dollars.

Il est également le «mannequin» d'une importante marque de cigarettes américaine qui a investi dans la confection. Enfin, une banque de Valence lui assure un autre fixe important en tant que responsable des relations commerciales. Ainsi, Kempes a déjà dépassé le record de Cruyff en Espagne et part désormais à l'assaut du chiffre d'affaires du roi Pelé.

Mais Kempes n'oublie pas le football pour autant et il forme ainsi son équipe idéale après le «Mundial 78»: Fillol (Arg); Brandts (Ho), Passarella (Arg), Krol (Ho), Tarantini (Arg); Bonhof (RFA), Platini (Fr), Dirceu (Br); Boniek (Po), Luque (Arg), Bettiga (It).

### Derby County veut acheter l'Argentin Alonso

Le club anglais Derby County a l'intention d'acheter l'Argentin Norbert Alonso. «Alonso est depuis quelque temps sur ma liste d'achats», a déclaré Tommy Docherty, manager du club de première division anglaise. Tommy Docherty avait eu tout d'abord l'intention d'acheter Alonso et le défenseur Daniel Passarella. Mais leur club, River Plate, exigeant plus d'un million de livres pour les deux, Docherty semblerait prêt maintenant à se «contenter» du seul Alonso. Pour cela il lui faudra avant tout vendre son milieu de terrain, Gerry Daly, qui semble intéresser Leeds, mais à un prix inférieur à celui demandé par l'entraîneur de Derby County.

### Winterthour battu par Norwich City

En match amical joué à Winterthour, Norwich City (première division anglaise) a battu Winterthour par 3-1, devant 2500 spectateurs. Les buts ont été marqués par Robb (15° et 81°) et par Sainty (65°) pour Norwich, par Maetzler (72°) pour Winterthour. L'ex-Servettien Martin Schivers, qui porte maintenant les couleurs de Norwich, n'a pas pu participer à la rencontre à la suite d'une déchirure musculaire.

### L'entraîneur du FC Sion à l'amende

Le comité de ligue nationale a mis à l'amende deux entraîneurs de ligue nationale A pour comportement incorrect lors de matches de championnat. Istvan Szabo (FC Sion) devra payer 300 francs pour déclarations calomnieuses à la presse à l'encontre de l'arbitre de Sion - Grasshopper (12.8.78). Erich Vogel (Neuchâtel Xamax) paiera pour sa part 200 francs pour avoir protesté contre l'arbitrage lors de CS Chênois - Neuchâtel Xamax (9.9.78).

### HOCKEY SUR GLACE

#### Sion - Martigny 5-7 (4-3, 1-1, 1-3)

Buts: Pochon (4), Vallotton, Giroud et M. Schwab pour Martigny; Bücher, Praz (2), Martignoni et A. Mayor pour le HC Sion.

En vue de leur préparation au championnat, qui débutera le 7 octobre 1978 par la venue d'Ambri Piotta à Sion et à fin octobre 1978 pour Martigny, ces deux équipes valaisannes se sont rencontrées amicalement hier soir.

Il n'est pas inutile de dire que les entraîneurs respectifs ont encore du pain sur la planche...

But

● LUGANO - VIÈGE 9-9 (5-0, 1-5, 3-4).

### TENNIS

#### Connors vainqueur de Borg

L'Américain Jimmy Connors a confirmé sa victoire de l'open des Etats-Unis en battant en finale du tournoi quadrangulaire de Buenos Aires («Obras 78»), le Suédois Bjorn Borg par 5-7, 6-3, 6-5.

La troisième place est revenue au Roumain Ilie Nastase, vainqueur de l'Argentin José-Luis Clerc 6-7, 6-3, 6-1.

#### Connors et Borg participeront à «la coupe challenge»

L'Américain Jimmy Connors et le Suédois Bjorn Borg figureront parmi les huit joueurs invités à participer, du 11 au 17 décembre, à Montego Bay, près de Kingston, en Jamaïque, à «la coupe challenge», organisée par la WCT et dotée de 320 000 dollars de prix dont 180 000 pour le vainqueur.

Les autres engagés sont les Américains Vitas Gerulaitis, Roscoe Tanner, Arthur Ashe, John McEnroe et Dick Stockton et le Roumain Ilie Nastase.

Cette épreuve précède d'un mois le «masters», tournoi final du grand prix, qui aura lieu au Madison Square Garden, à New York, et qui réunira les huit premiers du classement de l'ATP.

● LOS ANGELES. - Tournoi international. - Finale simple messieurs: Arthur Ashe (EU) bat Brian Gottfried (EU) 6-2, 6-4. - Finale double messieurs: John Alexander / Phil Dent (Aus) battent Raul Ramirez / Fred McNeil (Mex-EU) 6-3, 7-6.

## Le rallye des journalistes spécialisés de l'automobile « Va et découvre le Valais »

Chaque année à la même époque, les journalistes spécialisés de l'automobile sont invités par les responsables de presse des marques importatrices pour une journée d'échanges d'idées, alliant le travail sérieux et le divertissement. C'est ainsi que mardi matin, plus de trente journalistes de toute la Suisse se retrouvaient au Motel Saint-Christophe, près de Saint-Maurice. De là, un petit rallye culturel, sportif et touristique les attendait. L'on passa par Vérolle, Vernayaz, Martigny, Fully et Saillon, où chacun devait subir l'exercice de maniabilité sur une pelle mécanique dans la carrière. Après une excellente raquette à Saillon, le pensum reprenait pour Sion, Saint-Léonard (lac souterrain) où une deuxième épreuve consistait à ramer jusqu'au bout du lac et de pêcher des bouteilles de nos excellents crus. La fin du rallye se terminait à Crans-Montana par la montée en télécabines jusqu'à la Plaine-Morte. Evidemment, la journée prit fin par une distribution des prix à l'hôtel Ambassador, où tous les journalistes et «PR» des marques purent fraterniser durant une longue soirée. Tous se déclarèrent enchantés d'avoir découvert des coins merveilleux de notre canton, qui pour la circonstance s'était paré de ses merveilleux tons de couleurs d'automne. Ce matin, chacun prend le chemin du retour ne pensant déjà l'API de 1979.

Peb.

### SKI

#### Nouvelle combinaison pour les skieurs français

Perrine Pelen, la meilleure skieuse française avec Fabienne Serrat, a testé à la soufflerie de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), la nouvelle combinaison des skieurs de l'équipe de France. Celle-ci sera verte et répondra bien sûr aux spécifications de perméabilité exigées par la Fédération internationale de ski (au moins 50 litres par m2 par seconde).

Il a été recherché, dans différents pays ainsi qu'en France, des tissus possédant des propriétés au moins équivalentes à celles des fibres d'origine italienne. Ces recherches ont été faites en comparant d'une part les différents échantillons entre eux, d'autre part les prototypes de nouvelles combinaisons avec les anciennes tenues et celles en tissus italiens.

Elles ont permis de trouver déjà un tissu français dont les fibres possèdent des qualités au moins égales, sinon supérieures, à celles des tissus étrangers connus.

S'il n'a pas été possible d'établir un éventuel gain de temps (que certains spécialistes estiment à deux secondes et demie sur une descente), Perrine Pelen, ainsi que Walter Trilling, directeur des équipes de France, et Jacky Fournu, entraîneur des skieuses, se montraient toutefois particulièrement satisfaits de ces essais.

#### Aide financière pour Karl Lustenberger

Karl Lustenberger, le spécialiste du combiné nordique, a trouvé place parmi les bénéficiaires du plan d'aide aux sportifs suisses d'élite financé par Adia Intérim. Il bénéficiera ainsi des meilleures conditions d'entraînement, ce qui devrait se répercuter sur ses résultats de la prochaine saison.

### CYCLISME

#### Robert Ochsner se retire

Robert Ochsner (Zoug), l'entraîneur national des juniors, a informé le SRB qu'il abandonnera son poste à la fin de l'année. Dans une déclaration remise à la presse, il indique qu'en 1978, il a consacré environ 150 journées à son travail d'entraîneur national, ce qui est incompatible avec ses obligations professionnelles.

D'abord chef des espoirs du SRB en 1972, puis responsable intérimaire pour les championnats d'Europe 1973, enfin entraîneur national des juniors depuis 1974, Robert Ochsner a obtenu de nombreux succès avec ses protégés, et notamment deux médailles d'or et cinq médailles de bronze à des championnats d'Europe ou du monde pour juniors.

#### Les Six Jours de Berlin

La paire belgo-allemande Patrick Sercu / Dietrich Thurau est en tête du classement, à l'issue de la cinquième nuit aux «Six Jours» de Berlin-Ouest.

L'Australien Donald Allan a dû abandonner la course ne pouvant plus supporter la position assise. Son coéquipier Danny Clark poursuit la course comme remplaçant.

Classement après 101 heures de course: 1. Patrick Sercu / Dietrich Thurau (Be-RFA) 190 points; 2. Wilfried Peffgen / Albert Fritz (RFA) 135; 3. René Pijnen / Guenter Haritz (Ho-RFA) 111. - A sept tours: 4. Roman Herrmann / Horst Schuetz (Lie-RFA) 47. - A dix tours: 5. Martin Venix / Gerben Karskens (Ho) 69.

#### 720 km en vingt-quatre heures

Un cycliste amateur italien, M. Graziano Baldin, a réalisé une performance peu commune: en vingt-quatre heures, il a couvert 720 km à la moyenne de 29 km/h sans jamais mettre pied à terre. M. Baldin, qui est ouvrier de son état, a réalisé sa performance sur un circuit de 100 km de la région de Vérone, qu'il a couvert un peu plus de sept fois.

L'amateur est un récidiviste qui s'est taillé une réputation locale par ses raids à grandes distances comme Tarante (talon de la Péninsule) - Milan (1100 km) ou Rome - Venise (530 km).

# CARREAUX AU MÈTRE

Les dernières trouvailles de la mode à notre rayon de tissus. En ce moment, une foule de carreaux pour vos jupes de cet automne. Un simple coup d'œil vous enchantera.



**INÉGALABLES DANS LE DOMAINE DES TISSUS NOUVEAUTÉS**  
 Nous sommes connus pour notre grand choix à prix avantageux, la compétence de nos conseils et nos patrons. En un mot comme en cent: qui préfère confectionner soi-même sa propre mode fait bien de s'adresser à C&A.



C&A Sion, Centre Métropole,  
Tél. 027/22 93 33

**ANGORA LAINE/POLYESTER**

Fonds: brun ou vert.  
Largeur 140 cm, le mètre

**15.-**

**LAINE/VISCOSE**

Fonds: brun ou vert.  
Largeur 140 cm, le mètre

**23.-**



**PURE LAINE**

Fonds: beige, gris, lilas ou vert.  
Largeur 140 cm, le mètre

**29.-**

## Mangez naturel, mangez moins!

Pratiquement, chacun sait que l'être humain n'a besoin que d'une quantité déterminée de nourriture pour vivre et malgré cela, la consommation d'aliments du Suisse a dépassé cette limite. Conséquences: embonpoint et toutes sortes de maladies de la civilisation moderne. Pour se débarrasser de ces kilos superflus, les méthodes les plus diverses circulent et présentent souvent le danger de prendre une nourriture trop uniforme. Méfiez-vous de ces cures miracles. La plus sûre et la moins dangereuse pour maigrir demeure encore la plus simple: mangez moins! C'est aussi valable pour les graisses, les protéines et les hydrates de carbone: consti-

tuants fondamentaux de l'alimentation. Ces trois éléments sont indispensables à la vie et à la longue, on ne peut s'en passer sans voir apparaître une quelconque carence. Limitez surtout votre consommation de graisses «invisibles». Utilisez de l'huile pour votre salade, du beurre fondu supportant des températures élevées pour rôtir, du beurre de table pour accompagner le pain, les croissants et les petits pains, du beurre frais de cuisine pour affiner les mets et pour préparer de délicieuses pâtisseries. Le beurre est un produit naturel pur et authentique, obtenu directement du lait frais sans éléments artificiels. Grâce à ses précieux constituants, le beurre

répond admirablement aux exigences de l'alimentation humaine.

**Le beurre - voilà encore un produit naturel!**

Union centrale des producteurs suisses de lait

*c'est naturel!*

**MADAME,**  
vous qui aimez le commerce et le tricot, devenez

**propriétaire**

d'une

**BOUTIQUE MODERNE**

spécialisée en  
- laines à tricoter, ouvrages  
- tapis à nouer, décoration

Réalisez ce projet avec pour partenaire un

**important fabricant**

**d'articles textiles**

qui vous apportera son assistance pour:

- la recherche dans votre ville d'une arcade
- l'étude, l'exploitation et la promotion de votre magasin

Ecrivez-nous rapidement, sans engagement, nous aurons plaisir à vous renseigner.

Ecrire sous chiffre L 902201-18-D à Publicitas, Zurich.

**Nouveauté!**

Une nouvelle version  
Peugeot 504 1800 cm<sup>3</sup>,  
4 vitesses au  
plancher à

**Fr. 13950.-**

Un prodige sensationnel  
«prestation/prix»



**PEUGEOT 504**  
Sécurité. Confort. Robustesse.

Demandez maintenant un essai à l'un des 300 représentants PEUGEOT en Suisse ou envoyez-nous ce coupon.

N9

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NP/Localité: \_\_\_\_\_

A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

## HIPPISSME

## Darioly vainqueur à Crissier

Durant le dernier week-end, la section de Lausanne des DGM et cavaliers romands a organisé à Crissier son concours annuel, qui a obtenu un beau succès de participation, plus de 350 départs ayant eu lieu lors des huit épreuves au programme comprenant les meilleurs cavalières et cavaliers romands.

Face à 37 concurrents, dans le Prix assurance chevaline, Le Mont, R3, barème A au chrono, Michel Darioly, Martigny, s'est octroyé une confortable victoire, montant Sandokan, réussissant son parcours sans faute en 55"9, précédant son suivant immédiat de près de trois secondes.

Dans la même épreuve, Albane Donnet-Monay est cinquième, sur Vampire II, également sans faute en 62"9.

S'il a manqué de quelques dixièmes de seconde d'être classé dans deux autres épreuves, pour une seule perche descendue, Michel Darioly est encore septième du Prix boucherie-charcuterie, R. Waldmann, Chavornay, R3, barème A au chrono avec un barrage au chrono, 4 points en 54"5. Il y avait 35 partants.

Ce bon comportement des jeunes représentants valaisans fait bien augurer du concours de Martigny durant le prochain week-end, où ils auront l'occasion de se mesurer à nouveau avec tous les «cracks» romands et du Seeland.

AVANT LE GALA DE MARTIGNY  
Record: 280 départs!

Le «club hippique de Martigny et environs» pourra sans nul doute tourner dimanche soir une page glorieuse de l'histoire de son second concours officiel.

En effet, la troupe enthousiaste et précise des organisateurs, dirigés entre autres par P.-A. Darioly, a eu la joie de voir s'inscrire des excellents cavaliers venant non seulement du Valais mais de

toute la Suisse romande, ce qui prouve combien on tient à rendre la pareille aux amis de ce canton en fête (le Comptoir de Martigny s'ouvre samedi 30 septembre) lesquels durant toute la saison s'en vont tenter leurs chances avec brio fort loin. On leur devait bien cette participation.

## 280 DÉPARTS - UN RECORD

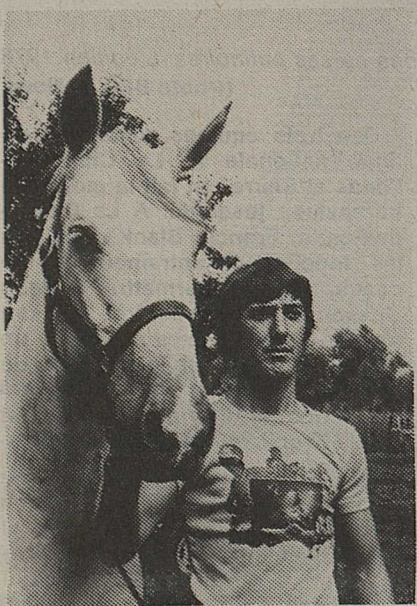
Il y aura quelque 280 départs de bons chevaux, la plupart d'élite puisque l'on trouve Philippe Guerdat, de Bassecourt, membre de l'équipe nationale, Beat Grandjean, de Düdingen, Philippe Putallaz, champion suisse juniors 1978, Chantal Blanc, gagnante de la «Coupe Panache» 1977, les frères Jurg et Uli Notz, eux aussi des cadres suisses, Monique et Michel Brand, Saint-Imier, Sandra Rombaldi qui fut longtemps dans l'élite suisse des juniors, Francis Menoud, André Berger, Luc Henry, Philippe Tardy et nous en passons.

## HEUREUSE COÏNCIDENCE

Bref, la participation est un record pour Martigny qui comblera non seulement les constructeurs Hermann Cottagnoud et son ami Fumeaux, de Genève, mais le public attendu nombreux sur le nouvel emplacement prévu près du Comptoir, après le cortège officiel permettant d'applaudir les participants vaudois à cette «journée d'ouverture».

Il y aura, techniquement une épreuve libre, deux de cat. R/2, deux de R/3 et deux M/I<sup>1</sup> corsés à ravir.

Début, samedi 30 à 13 heures. Reprise dimanche à 9 heures dans une ambiance sportive magnifique.



Philippe Putallaz: il représentera dignement notre canton à Martigny.

## Tir: palmarès du Challenge Cardis

Nous donnons ci-dessous le palmarès concernant le challenge Cardis 1978 qui a eu lieu au stand régional de Châble-Croix, Collombey-Muraz.

## PALMARÈS

Section 300 m: 1. Collombey-Muraz 37.150; 2. Saint-Maurice 36.777; 3. Monthey 36.666; 4. Troistorrens 36.666; 5. Sion s/of 36.466.

Section 50 m: 1. Sion La Cible 93.111; 2. Monthey 92.444; 3. Martigny 92.333; 4. Sierre 90.750; 5. Saint-Maurice 90.

Concours de groupe A: 1. Lausanne Sp., Lausanne, 277; 2. Collombey 1, Collombey, 276; 3. Corps de police, Lausanne, 274; 4. Monthey 1, Monthey, 273; 5. Vétroz 1, Vétroz, 272/53.

Art-groupe A: 1. Vaslelian Michel, Lausanne, 59; 2. Rollier Georges, Lausanne, 58; 3. Pollinger Robert, Viège, 58; 4. Borlat Albert, Lausanne, 58; 5. Buemi Roger, Martigny, 58.

Concours de groupe 50 m: 1. Les Rôdeurs, Sion, 223; 2. Les Sudistes, Martigny, 229; 3. Le Pont, Monthey, 2207; 4. Les Amis du tir, Sierre, 2176; 5. Saint-Maurice I, Saint-Maurice, 2154.

Concours de groupe B: 1. La Bâtiaz, Martigny, 183; 2. Saint-Maurice 1, Saint-Maurice, 180/33; 3. Les Flèches, Sion, 180/-; 4. Collombey 4, Collombey, 179; 5. Les Diabes verts, Sion, 178/32.

Art-groupe B: 1. Carrier Michel, Martigny, 39; 2. Perrin Marius, Val d'Illicz, 39; 3. Crettol Germain, La Tour-de-Peilz, 38; 4. Perriard Maurice, Clarens, 38; 5. Ruffieux

Francis, Saint-Maurice, 38; 6. Dénériaz André, Chexbres, 38; 7. Zaugg Kurt, Salins, 38; 8. Balet Jacques, Grimisuat, 38; 9. Fardel André, Charrat, 38.

Barmaz: 1. Tercier Michel, Giffers, 955; 2. Wasmer Thomas, Monthey, 954; 3. Antonioli Werner, Sion, 952; 4. Morisod Hubert, Vérossaz, 950; 5. Mignot Marius, Collombey, 949.

Classement individuel. Passe section 300 m: 1. Pernet Fernand, Yvorne, 40; 2. Carron Ernest, Verségères, 40; 3. Morind Michel, Vétroz, 40; 4. Ruchet Benjamin, Villeneuve, 40; 5. Wasmer Thomas, Monthey, 40; 6. Leprat Paul, Collombey, 40; 7. Ducret Pierre, Saint-Maurice, 40; 8. Gex-Fabry Roger, Val d'Illicz, 40; 9. Winiger André, Vionnaz, 40; 10. Vanay Rémy, Vionnaz, 40.

Militaire 300 m: 1. Morisod Bertin, Monthey, 40; 2. Mariaux Etienne, Saint-Maurice, 40; 3. Burket François, Saint-Léonard, 40; 4. Pillet Michel, Vétroz, 40; 5. Gollut Jean-Pierre, Troistorrens, 40; 6. Tercier Pascal, Vuadens, 40; 7. Berger Kurt, Aubonne, 40; 8. Dillier Antoine, Bramois, 40.

Militaire 50 m: 1. Staudemann Werner, Sion, 480; 2. Uldry J.-Daniel, Martigny, 474; 3. Zwissig J.-Luc, Sierre, 473; 4. Crittin Guy, Sierre, 469; 5. Vaudan Roger, Le Châble, 466.

Vitesse 50 m: 1. Nicole Michel, Genève, 58/100; 2. Uldry J.-Daniel, Martigny, 58/100; 3. Cirtin Guy, Sierre, 58/99; 4. Valette Luc, Ardon, 58/98.

Collombey-Muraz: 1. Balet Jacques, Grimisuat, 59.

Avec 58 points: Vuadens Jahcinthe, Vouvy, Mayoraz Jules, Martigny, Chatagny Charles, Marsens, Luety Willy, Villeneuve, Pollinger Robert, Viège, Métrailler Philippe, Evolène.

Section individuel 50 m: 1. Besson Maurice, Bagnes, 97; 2. Antonioli Werner, Sion, 96; 3. Delessert J.-M., Sierre, 96; 4. Morisod Bertin, Monthey, 95; 5. Bregy Marc, Sion, 95; 6. Spiess Fredy, Sion, 95.

Art-groupe: 1. Staudemann Werner, Sion, 471; 2. Lugon Charles-Henri, Sion, 465; 3. Maranca Klaus, Collombey, 463; 4. Uldry Jean-Daniel, Martigny, 460; 5. Buemi Roger, Martigny, 459.

## CROSS

## Cross de la Forêt à Saint-Martin

Dimanche 15 octobre 1978

Patronage: *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, Sion.

Organisation: ski-club «Saint-Martin», Saint-Martin.

Date/lieu: dimanche 15 octobre 1978, à Saint-Martin. Départ et arrivée sur la place de l'Eglise.

Inscriptions: par écrit avec nom, prénom, année de naissance, catégorie et club. Individuels sur coupon CCP acceptés. Adresse: Ski-Club «Saint-Martin», 1961 Saint-Martin.

Finances: à régler au moment de l'inscription au CCP 19-9275, Ski-Club «Saint-Martin», pour le jeudi 12 octobre 1978, au plus tard.

Vestiaires: école ménagère, Saint-Martin. Ouverture 10 h. 30.

Dossards: remise des dossards à partir de 10 h. 30, à l'école ménagère. Les dossards sont à retirer au plus tard 30 minutes avant le départ.

Catégories, parcours, finance d'inscription, heures de départ: écoliers C - 1969 et plus jeunes, 1 km 500, 5 francs, 11 h. 30; écolières C - 1970 et plus jeunes, 1 km 500, 5 francs, 11 h. 30; écoliers B - 1967-1968, 1 km 800, 5 francs, 12 heures; écolières B - 1968-1969, 1 km 800, 5 francs, 12 heures; écoliers A - 1965-1966, 1 km 800, 5 francs, 12 heures; écolières A - 1966-1967, 1 km 800, 5 francs, 12 heures; cadets - 1961-1964, 5 km, 8 francs, 12 h. 45; cadettes - 1962-1965, 5 km, 8 francs, 12 h. 45; dames - 1961 et plus âgées, 5 km, 8 francs, 12 h. 45; juniors - 1959 - 1960, 10 km, 8 francs, 13 heures; actifs - 1958 et plus âgés, 10 km, 12 francs, 13 heures; populaires - 1958 et plus âgés, 10 km, 12 francs, 13 heures; vétérans - 1945 et plus âgés, 10 km, 12 francs, 13 heures.

Récompenses: chaque athlète terminant la course recevra une plaquette souvenir. De nombreux autres prix récompenseront les premiers de chaque catégorie.

Résultats: dès 16 heures, sur la place de l'Eglise.

Assurances: l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol quelconques.

Renseignements: M. Honoré Quinodoz, Saint-Martin, tél.: 027/ 81 18 53, M. Marcel Gaspoz, Saint-Martin, tél. 027/ 81 16 52.

Notes: les athlètes doivent se présenter sur la ligne 5 minutes avant le départ. Ecoliers et écolières C: 10 minutes avant.

A toutes et à tous, rendez-vous au dimanche 15 octobre 1978, à Saint-Martin. Ski-Club «Saint-Martin»

## AUTOMOBILISME

## Jarier repart en F1

Jean-Pierre Jarier sera au départ du Grand Prix des Etats-Unis, dimanche à Watkins Glen, a annoncé M. Malcom Currie, directeur de l'épreuve.

Jarier, qui n'a pas conduit en formule 1 depuis mal dernier, sera au volant de la deuxième «Lotus 79», aux côtés du champion du monde Mario Andretti.

M. Currie a également confirmé que Jarier disputera, toujours sur la «Lotus 79», le Grand Prix du Canada, le 8 octobre à Mosport.

La saison dernière, Jarier sur «Shadow» s'était classé 9<sup>e</sup> du Grand Prix des Etats-Unis, à un tour du vainqueur, le Britannique James Hunt.

Sous le signe de l'amitié:  
sympathique vernissage à Sion

C'EST, hier, en fin d'après-midi, que le «go» du départ du 19<sup>e</sup> rallye international du Vin a été donné. Dans une ambiance très sympathique, empreinte d'un esprit d'amitié, le vernissage de la semaine d'animation au centre Métropole MMM à Sion, a connu un succès mérité. De nombreuses personnalités y ont pris part, démontrant par leur présence l'intérêt qu'elles portent à l'épreuve sportive ainsi qu'un témoignage de soutien envers les partenaires-organisateurs de cette manifestation. On commença par visiter le stand d'honneur de la station de Torgon, fort bien réalisé par le service de décoration-graphiste de Migros-Valais. Le mini-toboroule est en bonne place ainsi que le grimper (par une corde) à Torgon, un concours fort divertissant, qui passionnera spécialement toute la jeunesse. D'autant plus que de nombreux et beaux prix pourront être gagnés. Puis, les invités du jour purent apprécier la dégustation des différents crus des négoc-

ciants en vins représentés au centre MMM, tout en contemplant les magnifiques nouveautés des garages Olympic-Antille, avec les Audi, Golf et, bien entendu, la voiture de l'équipage d'honneur, la Porsche 924.

## PETITE PARTIE ORATOIRE

Tout vernissage ne se conçoit pas sans une petite partie oratoire. Il appartient à MM. Cheseaux et Pochon, au nom de la direction du Métropole, de souhaiter la bienvenue aux invités et de passer ensuite la parole aux personnalités organisatrices du rallye. M. Pierre-Antoine Gschwend, directeur du rallye du Vin, retraça brièvement les principales étapes du rallye depuis dix-neuf ans, l'évolution du sport automobile dans la vie actuelle, en soulignant bien que cette semaine d'animation devait être une reconnaissance envers les sponsors, car sans eux, le rallye ne pourrait pas vivre. Par la grande compréhension de la direction du Métropole et de son

directeur M. Roduit, nous pouvons mieux faire connaître l'épreuve sportive à travers la présentation des différents hôtes d'honneur. Cette promotion touristique et sportive durant cette semaine mérite le soutien de toute la population valaisanne.

Puis, M. Norbert Wicky, directeur de la station de Torgon, remercia les initiateurs de cette belle épreuve et présenta sa station, en espérant un accueil chaleureux au stand durant cette semaine. Jouez avec Torgon, tirez (aux fléchettes) sur Torgon, vous serez récompensés par de magnifiques prix chaque jour.

SURPRISES AGRÉABLES  
ET APPRÉCIÉES

Pour mettre un point final à cette réunion, M. Pochon, au nom de la direction du Métropole, remit à M. Gschwend un pain de seigle avec le sigle du rallye du Vin, à M. J.-P. Bähler, promoteur de ces animations, également un pain de seigle dédié aux sports du NF, œuvre de l'équipe des boulangers du Métropole, sous la direction de leurs chefs MM. Bochatay et Bouteillier. Un grand merci à ces supporteurs du rallye du Vin, ce geste sympathique et d'amitié a été apprécié à sa juste valeur.

Ainsi, le 19<sup>e</sup> rallye du Vin est lancé. Le départ des équipages sera donné vendredi, à 12 h. 31, à Martigny. Dans cette attente, aujourd'hui, l'animation se poursuit avec la journée dédiée aux enfants avec séance de cinéma à 15 heures et lâcher de ballons à 17 heures. Mais n'oubliez pas de participer au tiercé du rallye, le dernier délai est fixé à samedi, à 17 heures, au centre Métropole à Sion. N'attendez donc pas le dernier jour pour vous offrir des vacances gratuites à Torgon, ou gagner un des nombreux autres prix...

Peb

M. Norbert Wicky, directeur de Torgon, s'adresse aux invités.

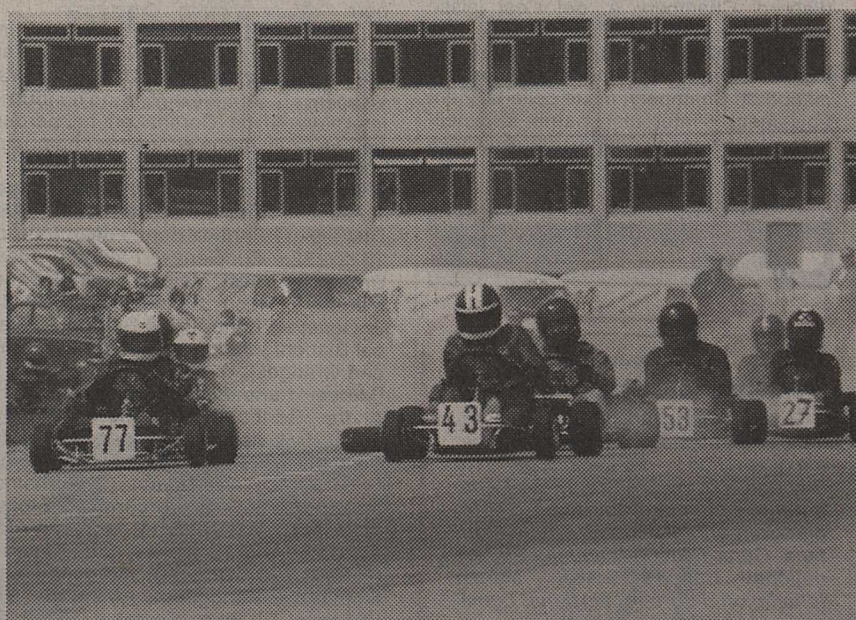


## KARTING

SAMEDI ET DIMANCHE À SION  
Le Grand Prix valaisan

## PATRONAGE NOUVELLISTE

C'est sur la nouvelle place des Potences que se disputera pour la première fois une compétition de karting en Valais. Il s'agira du Grand Prix valaisan organisé par le Karting-Club Valais, qui a son siège à Crans-Montana. 80 pilotes seront au départ sur un circuit fort sélectif, tracé par des spécialistes. Les essais débuteront samedi, alors que les courses officielles sont fixées à dimanche matin, dès 10 h. 30. Ce sport encore trop méconnu dans notre canton mérite d'être soutenu, car nombreux sont les amoureux de ces petits engins, qui permettent aux pilotes de démontrer leurs qualités de conduite et de réflexes. Espérons qu'un nombreux public se déplacera autour de cette nouvelle place des Potences, à Sion, durant ce prochain week-end.



**Hockey sur glace**

**Le championnat suisse de LNA débute samedi**

**Quinze nouveaux entraîneurs en LN**

Le marché des entraîneurs a de nouveau été particulièrement animé durant l'inter-saison. Il n'y aura pas moins de quinze nouveaux dans le championnat de ligue nationale qui débutera samedi prochain. Ce chiffre n'a rien d'extraordinaire. Il y avait déjà eu 13 mutations en 1975 et 15 en 1977. L'accalmie enregistrée en 1977-1978 n'a donc été qu'occasionnelle. Parmi ceux qui dirigeront cette saison les équipes de ligue nationale. Juerg Ochsner (33 ans) compte la plus longue période d'activité. Il est depuis 1974 à Kloten. Le doyen de la corporation pour la saison qui vient est le Suédois Arne Stroemberg (Langnau), le benjamin le Lausannois Réal Vincent (29 ans), lequel est également le seul entraîneur-joueur de ligue nationale A.

Les Suisses restent en minorité. Sur les 25 entraîneurs en poste (Langenthal en compte deux), 15 sont des étrangers: 7 Canadiens, 3 Finlandais et 3 Tchécoslovaques, 2 Suédois et un Allemand de l'Ouest.

Voici la liste des entraîneurs qui dirigeront cette saison les clubs de ligue nationale:

**LIGUE NATIONALE A. - AROSA:** Rudolf Kilius (35 ans/ Suisse), depuis 1977. - **Berne:** Xaver Unsinn (49/RFA), nouveau. - **Bienne:** Frantisek Vanek (47/Tchécoslovaque) depuis 1976. - **La Chaux-de-Fonds:** Francis Blank (48/Suisse), nouveau. - **Kloten:** Juerg Ochsner (33/Suisse), depuis 1974. - **Langnau:** Arne Stroemberg (58/Suédois), nouveau. **Lausanne:** Réal Vincent (29/Canadien) depuis 1975, entraîneur-joueur. - **Sierre:** Norman Beaudin (37/Canadien), nouveau.

**LIGUE NATIONALE B. - Ambri Piotta:** Alpo Suhonen (31/Finlandais), nouveau. - **Davos:** Paul-André Cadieux (31/Canadien), entraîneur-joueur. - **Dübendorf:** Kurt Peter (34/Suisse) depuis 1976. - **Fleurier:** René Huguenin (34/Suisse) depuis 1977, entraîneur-joueur. - **Fribourg:** Raymond Maisonneuve (Canadien), **Genève Servette:** Jean-Pierre Kast (36/Suisse) nouveau. - **Langenthal:** Ted Snell (32/Canadien) depuis 1976, entraîneur-joueur et Toni Gerber (S) depuis 1977. - **Lugano:** Jiri Kren (40/Tchécoslovaque), nouveau. - **Neuchâtel-Sports:** Yvan Guryca (34/Tchécoslovaque), nouveau, entraîneur-joueur. - **Rapperswil/Jona:** Esa Siren (30/Finlandais), nouveau. - **Olten:** Reto Stuppan (31/Suisse), nouveau. - **Sion:** Orville Martini (50/Suisse), nouveau. - **Viège:** Jorma Peltonen (34/Finlandais), nouveau. - **Villars:** Georges-Claude Rochat (Suisse) nouveau. - **Zoug:** Stu Robertson (49/Canadien) nouveau. - **CP Zurich:** Lasse Lilja (38/Suédois) depuis 1977.

# BERNE, LANGNAU ET BIENNE

## Trois favoris

LES SÉRIES victorieuses ont été nombreuses dans l'histoire du championnat suisse. Recordman des victoires, le HC Davos a remporté, entre 1938 et 1948, les dix premiers titres nationaux de ligue nationale A. Entre 1951 et 1957, il y eut sept succès du HC Arosa. Le HC La Chaux-de-Fonds a ensuite assuré la relève avec six titres entre 1968 et 1973. Depuis, les clubs bernois n'ont plus laissé échapper le titre avec le CP Berne (3), Langnau (1) et Bienne (1). Il serait étonnant que, dans le championnat qui commencera samedi pour se terminer le 24 février 1979, la victoire finale échappe à l'une de ces trois équipes.

Le CP Berne, Langnau et Bienne, le tenant du titre, partent en tout cas largement favoris dans une compétition dont la formule reste inchangée. 34 des 59 internationaux qui évoluent encore en ligue nationale A portent les couleurs de l'un des trois clubs bernois, lesquels ont attiré autour de leur patinoire, la saison dernière, le 60 pour cent des spectateurs qui se sont déplacés pour suivre le championnat de ligue nationale A. Sauf surprise, Kloten, Arosa ainsi que les trois représentants romands, La Chaux-de-Fonds, Sierre et le néo-promu Lausanne, devront se contenter de lutter pour la quatrième place.

Au HC Bienne, qui sera dirigé pour la troisième saison par le Tchécoslovaque Frantisek Vanek, le défenseur Reto Lohrer et l'attaquant Giovanni Conte, meilleur réalisateur du dernier championnat, devraient largement compenser les départs de Valenti et de Turler. En coupe d'Europe contre les Yougoslaves de Jesenice comme dans les tournois d'avant-saison, les Seelandais ont démontré qu'ils n'étaient pas loin de leur meilleur rendement et qu'ils avaient les moyens de défendre victorieusement leur titre.

Les deux rivaux cantonaux des Biennois vont entamer la compétition sous la direction de nouveaux



A partir de samedi le hockey sur glace helvétique retrouvera la chaude ambiance de ses patinoires. L'édition 1978-1979 inscrira son premier chapitre en cette fin de semaine. (Photo Bild + News)

entraîneurs renommés: le CP Berne a fait appel à l'Allemand Xaver Unsinn, alors que le HC Langnau a confié ses destinées au Suédois Arne Stroemberg. En ce qui concerne les joueurs, Cadieux et Conte ont quitté la capitale et ils ont été remplacés par deux attaquants, le Finlandais Koivunen et Schneeberger. Langnau s'est séparé de Beaudin, de Schneeberger mais il a fait l'acquisition d'un Canadien, Neil

Nicholson, qui devrait constituer un sérieux renfort en défense.

La saison dernière, Kloten et Arosa avaient pris les places d'honneur derrière les trois clubs bernois. A Kloten comme à Arosa, l'entraîneur en place (Ochsner d'une part, Killias de l'autre) a été maintenu dans ses fonctions. Les deux équipes ont subi plusieurs modifications et leurs résultats à l'entraînement ont été assez inégaux.

Des trois équipes romandes de ligue nationale A, La Chaux-de-Fonds et Sierre ont fait la meilleure impression jusqu'ici. A La Chaux-de-Fonds, Francis Blank cumulera les fonctions d'entraîneur et de coach, ce qui permettra à Jean-Cusson de se concentrer sur son rôle de joueur. Sierre a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Norman Beaudin, qui ne pourra jouer que si Bernard Gagnon et Jarda Krupicka sont indisponibles.

Néo-promu, le HC Lausanne a eu la malchance de perdre son gardien international Thierry Andrey, lequel sera absent pendant plusieurs semaines. Le «vétérain» Gérald Rigollet devrait permettre au club vaudois de résoudre le problème posé par la blessure de Andrey. Il n'en reste pas moins que le club vaudois risque de connaître un début de saison difficile.

**Programme de la première journée (samedi):**

Sierre - Arosa  
Kloten - Berne  
Langnau - La Chaux-de-Fonds  
Bienne - Lausanne

## GOLF

### WATSON SOLIDE LEADER

L'Américain Tom Watson a consolidé sa position de leader dans le championnat de la PGA à la suite de sa victoire, dans l'open de Napa (Californie), le cinquième de l'année sur le circuit américain.

Watson est en passe de battre le record de gains en une saison établi en 1974 par Johnny Miller avec 353 021 dollars.

**Classement :** 1. Tom Watson (EU) 343 429 dollars; 2. Andy Bean (EU) 258 440; 3. Jack Nicklaus (EU) 249 772; 4. Lee Trevino (EU) 223 073; 5. Hubert Green (EU) 202 406; 6. Hale Irwin (EU) 183 666; 7. Billy Kratzert (EU) 177 233; 8. Gary Player (AFS) 170 736; 9. Jerry Pate (EU) 167 999; 10. Gil Morgan (EU) 167 459.

### Comeback de Hanspeter Rufer

Sa défense ayant laissé une impression mitigée à l'entraînement, Juerg Ochsner a réussi à convaincre l'ancien capitaine du HC Kloten, Hanspeter Rufer, d'effectuer un comeback. Rufer avait déclaré l'hiver dernier qu'il abandonnait la compétition. Il a repris l'entraînement lundi et il pourrait retrouver sa place dès samedi contre le CP Berne.

## CURLING

### Bons débuts de Champéry

La saison 1978-1979 est ainsi lancée par ce premier tournoi organisé à Lausanne par le club de Beau-Rivage. Il est intéressant de relever que parmi les trente équipes participantes, nombreuses sont celles qui affichent déjà une excellente forme et particulièrement les formations genevoises.

Si nous voyons trois équipes genevoises en tête, notons les excellentes places des équipes valaisannes. Tout d'abord, Champéry A, qui s'est laissé surprendre au 4<sup>e</sup> tour par l'équipe lausannoise mixte de Lausanne-Elysée qui s'imposa de justesse. Une deuxième formation de Champéry, mixte celle-là, vient également s'intercaler parmi les meilleurs, tout comme Viège, Sierre-Dames et Vercorin.

### MÊME À L'ÉTRANGER

Une équipe champérolaise s'est rendue dernièrement en Hollande, à Utrecht pour être précis, et elle s'y est brillamment comportée en terminant à la deuxième place du tournoi international qui groupait quarante équipes. Les Champérolais ne se sont inclinés qu'en finale contre l'équipe nationale d'Écosse. Un grand bravo à Léon Michaud, Denis Mariétan, André Giovanola et Gaston Trombert.

D'autre part, André Berthoud et René Avanthay, en compagnie de Franz Tanner, de Lausanne et Otto Danieli, de Wallisellen, ont terminé au 5<sup>e</sup> rang du tournoi international de Cortina en ne perdant qu'une seule partie contre les champions d'Italie, skipés par Damolin.

### Résultats du tournoi de Beau-Rivage :

- Genève-Ruth (Jean Berniguet - Alex Duchemin - Raphoz Boris - Jean Sinard), 10/27/52;
- Genève-Patantar (Jean Dreher - Ernest Meier - Jean-Jacques Maurer - René Schneider), 9/26/39;
- Genève-Rhône, (Paul Reinbold - Pascal Bianchi - Jacques Berthoudin - Amédée Granges), 8/24/38;
- Champéry A, (Marcel Rappaz - Gaston Trombert - André Berthoud - René Avanthay), 8/22/35; puis :
- Champéry Mixte, (B. Bianchi), 6/24/40;
- Viège, (W. Wyer), 6/19/30;
- Sierre-Dames, (S. Anthamatten), 6/17/20;
- Vercorin 13 Etoiles, (O. Stucki), 5/18/30;
- Montana-Aïda, (C. Cottini), 5/15/21;
- Sion-Taverne, (F. Moren), 4/16/22;
- Montana-Vieux-Moulin, (R. Renggli), 4/15/26;
- Sion Hurlevent, (J.-Pierre Favre), 4/15/23;
- Montana-Dames, (A. Viscolo), 2/14/20.

## BOXE

### Des étrangers en stage à Crans-Montana

Quelques boxeurs étrangers participeront à un stage d'entraînement et d'oxygénation organisé par le Boxing-Club de Creil (près de Paris) durant la première quinzaine d'octobre. Sont annoncés pour Crans-Montana, Gérard Jacob (candidat au titre national français), Alain Marion (champion d'Europe) ainsi que Loucif Harmani (champion d'Algérie), candidat au titre mondial.

## BROC: UNE DE PLUS POUR MURISIER

1. Egger (Chevron F3), 2. Jaccard (Martini 1600), 3. Meschia (Modus F2): c'est le classement «scratch» du Salon automobile de Broc qui se disputait dimanche passé. Voilà une maigre consolation pour le Fribourgeois Rolf Egger qui, ce printemps, n'avait pas été épargné par la «poisse» mécanique.

Pour Jaccard, les dimanches se suivent mais ne se ressemblent pas. Cependant, la Martini du Genevois n'est pas aussi à l'aise entre les cônes d'un slalom - comme celui de Broc - qu'en montage, ceci expliquant peut-être la défaite du vainqueur des Paccots.

Les quelques Valaisans présents à Broc obtinrent les résultats suivants dans leur classe respective:

Georges Aymon (BMW), 2<sup>e</sup> sur 7, en 1'09"29; Jean-Pierre Défaye (Golf), 6<sup>e</sup> sur 7, en 1'17"61; Pierre-Daniel Tissières (Kadette GTE), 4<sup>e</sup> sur 13, en 1'10"59; Jean-Daniel Murisier (Alpine-Renault), 1<sup>er</sup> sur 5, en

1'08"67; Yvan Eggs (Alpine-Renault), 4<sup>e</sup> sur 5, en 1'12"25; François Fracheboud (Porsche-Carrera), 2<sup>e</sup> sur 4, en 1'08"02; Michel Rudaz (Alpine-Renault), 2<sup>e</sup> sur 4, en 1'08"46. Quelques remarques au sujet de ces chiffres bruts: Jean-Daniel Murisier accroche un nouveau succès à son palmarès déjà fort bien garni depuis le début de la saison. Pour sa dernière apparition de l'année, Fracheboud a réussi une bonne performance en tenant compte des possibilités limitées de sa Carrera 2,7 litres face aux 3 litres, celle de Jean Krucker notamment.

Une absence à relever: celle de Roger Rey, démuné de voiture. Quant à Michel Rudaz, victime d'une touchette durant la première manche, il dut assurer son «affaire» lors de la seconde et vit ainsi ses espoirs de battre Claude Jeanneret et sa BMW anéantis.

J.-M. W.



Jean-Daniel Murisier (Alpine-Renault): sa fructueuse moisson se poursuit...

# l'Asie arrive.



**Demain déjà,  
faites «sur place» un  
voyage fascinant aux  
pays des merveilles.**

Pour vous révéler le rare plaisir de la découverte, nous vous offrons l'Extrême-Orient tout près de chez vous en vous présentant l'Asie dans toute sa splendeur et son mystère.

Tout ce que vous admirerez, tout ce que vous choisirez, c'est un peu de rêve exotique devenu réalité.

Pendant 15 jours, vous serez ravis par l'hospitalité et le charme de l'Extrême-Orient.

Cette annonce vous permet de rêver dès maintenant à votre prochaine visite en Inde, à Hong Kong ou Taiwan, en Chine, Thaïlande ou aux Philippines.

Cette nuit, et par avion, nous parviendront les exclusivités et les dernières merveilles de ces pays.

**Le moment est  
venu de se faire  
plaisir:  
cuisinez vous-  
même  
à l'orientale!**

A notre rayon alimentation où vous recevrez un livre de recettes gratuit, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour préparer vous-même les spécialités orientales.

Vous verrez: c'est simple, original et très bon!

**Saisissez votre  
chance à deux  
mains!  
Participez à notre  
concours doté de  
Fr. 350'000.-  
de prix.**

Des cadeaux de rêve venus tout droit d'ASIE... Pour participer, c'est très simple: vous obtiendrez un bulletin de participation à chacune de nos caisses.

**Chaque jour ou  
presque,  
une nouvelle sur-  
prise orientale  
vous attend.**

Lors de votre passage dans nos magasins, découvrez l'Orient sous tous ses aspects: art, culture, sports, histoire, etc...

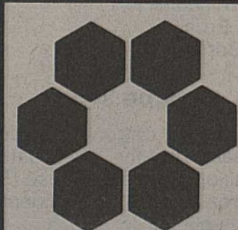
Le programme des manifestations vous est proposé à l'entrée de nos magasins et dans votre journal.

**Bienvenue  
au restaurant  
oriental.**

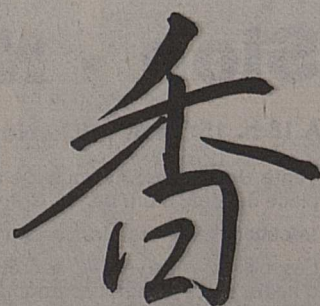
En ce moment, notre restaurant vous propose les spécialités orientales les plus raffinées.

Ajouter une note sympathique à votre repas quotidien: vous goûterez les délicieuses spécialités d'ASIE, avec des baguettes que vous pourrez emporter en souvenir! Bon appétit.

**Demain, par conséquent,  
nos magasins ouvriront:**  
Monthey à 9 h. 30  
Sierra à 9 h.  
Sion à 8 h. 30



# PLACETTE



# 3<sup>e</sup> LIGUE

## Groupe 1

### Résultats

Chippis - Lens	3-4
Granges - Hérémece	1-1
Lalden - Agarn	1-3
ES Nendaz - Brig	2-0
Sierre - Naters 2	0-0
Steg - Varen	1-0

### CLASSEMENT

1. ES Nendaz	6	4	2	0	11-	6	10
2. Lens	6	3	3	0	15-	8	9
3. Sierre	6	3	3	0	9-	2	9
4. Agarn	6	3	2	1	11-	5	8
5. Naters 2	6	2	2	2	8-	7	6
6. Granges	6	1	4	1	8-	8	6
7. Varen	6	2	1	3	8-	7	5
8. Hérémece	6	1	3	2	6-	8	5
9. Steg	6	2	1	3	8-	16	5
10. Lalden	6	2	0	4	12-	11	4
11. Chippis	6	1	2	3	8-	14	4
12. Brig	6	0	1	5	3-	15	1

### DIMANCHE PROCHAIN

Brig - ES Nendaz
Brig - Steg
Hérémece - Chippis
Lens - Lalden
Naters 2 - Granges
Varen - Sierre

## CHEZ LES SANS GRADE

par Jacques Mariéthoz

## Groupe 2

### Résultats

Chamoston - Aproz	5-1
Massongex - Riddes	2-1
Orsières - La Combe	1-0
Saxon - Vollèges	6-1
Vétroz - Saint-Gingolph	1-0
Vouvry - Conthey 2	1-0

### CLASSEMENT

1. Saxon	6	5	0	1	25-	8	10
2. Orsières	6	4	2	0	11-	4	10
3. Chamoston	6	4	1	1	14-	8	9
4. Vouvry	6	4	0	2	12-	5	8
5. Vétroz	6	2	2	2	8-	10	6
6. La Combe	6	2	1	3	8-	8	5
7. St.-Gingolph	6	1	3	2	4-	5	5
8. Conthey 2	6	1	2	3	6-	8	4
9. Riddes	6	1	2	3	5-	8	4
10. Massongex	6	1	2	3	6-	10	4
11. Vollèges	6	1	2	3	5-	15	4
12. Aproz	6	1	1	4	3-	18	3

### DIMANCHE PROCHAIN

Aproz 2 - Saxon
Conthey 2 - Chamoston
La Combe - Vétroz
Riddes - Orsières
Saint-Gingolph - Vouvry
Vollèges - Massongex

# Gr. I : l'ES Nendaz sans complexe ! Gr. II: Massongex, première victoire

**L**A SITUATION VARIE plus souvent en tête du groupe 1, et la stabilité n'est pas une vertu de la 3<sup>e</sup> ligue.

L'ES Nendaz qui, depuis plusieurs semaines jouait le trouble-fête ne s'est plus contenté d'un second rôle. Dimanche, en rencontrant la lanterne rouge, les Nendards n'ont pas raté le coche. Il a également profité du fléchissement de Sierre (partage des points face à Naters 2) pour prendre la tête du groupe 1. L'ES Nendaz ne vise pas absolument l'ascension, mais ne recule pas devant la progression qui se présente. Il nous dira dimanche prochain, lors de son difficile déplacement à Agarn, jusqu'où vont ses possibilités.

Dans ce groupe l'ES Nendaz, Lens et Sierre n'ont pas encore connu la défaite, alors que Brigue ne possède aucune victoire à son palmarès.

Le groupe 2 vit toujours sous le régime de Saxon et d'Orsières qui se partagent la première place du classement. L'avance de ce duo n'est cependant que d'un point sur Chamoston. Orsières reste la seule formation invaincue du groupe.

C'est au bas du classement que la situation a changé de visage. En effet, grâce à sa première victoire, Massongex a cédé la lanterne rouge à Aproz. C'est en recevant Riddes que l'équipe de Daniel Martin a fêté son premier succès, grâce à deux buts de Hugo Vuillamoz... un ancien joueur de Riddes. Ce joueur



Massongex - Riddes. G. Lambiel (à gauche) dans un style impressionnant intervient avec décision sur une balle convoitée également par l'ailier de Massongex, Duchoud (à droite). Contrairement aux apparences, Riddes n'a pas plané sur cette rencontre. (Photo A. Bussien)

qui occupait le banc des remplaçants en première mi-temps causa le malheur de Riddes dès son

entrée après la pause: à la 47<sup>e</sup> déjà il ouvrait le score avant de porter la marque à 2-0 à la 66<sup>e</sup>.

Lors de la sixième journée, 16 buts ont été marqués dans le groupe 1 et 19 dans le groupe 2.

## Granges - Hérémece 1-1 (0-0)

**Granges** : Pernet; Germanier; Lamon, Barmaz, Etter; Y. Favre, S. Favre, Roh (55<sup>e</sup> Weber); P. Favre, J.-Cl. Favre, Mathieu.

**Hérémece** : R. Sierro; Nendaz; R. Sierro, G. Mayoraz, J.-M. Sierro; Levrand, Bourdin, P. Dayer; B. Mayoraz, J.-P. Dayer, M.-A. Mayoraz (65<sup>e</sup> A. Gaspoz).

**Buts** : 75<sup>e</sup> A. Gaspoz (0-1), 90<sup>e</sup> J.-Cl. Favre (1-1).

**Absents** : Granges : C. Constantin (blessé) Walter. Hérémece : Lipawski (malade), M. Sierro, Ch. Dayer, Follonier (blessés), Genolet (service militaire).

**Note** : à la 72<sup>e</sup> Granges rate un penalty. Le tir de Y. Favre s'écrase sur l'un des montants.

### TOFFOL (ENTRAÎNEUR DE GRANGES)

#### « Tous les dimanches »

« Tous les dimanches c'est la même chose. Nous nous créons des occasions à la pelle sans pouvoir concrétiser. Il nous faut dix occasions pour marquer un but. Il s'agit surtout d'un manque de chance, car les mouvements sont bien construits. On met la défense adverse dans le vent mais le dernier tir de la tête ou du pied passe juste à côté. Il y a peut-être parfois l'ombre d'une maladresse mais dans la plupart des cas la poisse s'en mêle. Il faut aussi tenir compte que certains jeunes font leurs expériences. Nous avons pourtant dominé le débat face à Hérémece et déjà en première mi-temps (deux tirs sur les montants par J.-Cl. et Y. Favre) nous devions prendre l'avantage. J'espère que tout prochainement le vent tournera en notre faveur. »

### LIPAWSKI

#### (ENTRAÎNEUR D'HERÉMECE)

#### « Inespéré mais souhaité »

« Je reconnais que Granges a raté un maximum d'occasions et qu'il méritait de s'imposer. »

Cependant, si ce point était inespéré pour nous, chacun le souhaitait. Cela n'aurait pas été logique mais il s'en est fallu de quelques secondes et nous prenions les deux points.

Après une partie assez équilibrée avant la pause, le tournant du match s'est présenté à la 72<sup>e</sup> minute lorsque Granges rata le penalty. Sur un « contre » nous avons ouvert le score de manière surprenante. Ce n'est qu'à quelque 20 secondes de la fin que l'égalisation survint. Ce point nous satisfait évidemment. »

## Massongex - Riddes 2-1 (0-0)

**MASSONGEX** : Moro; Premand; Luanaz, Gollut II, Ch. Vuillamoz; Crépin, Gollut I, Barman; Mursier, R. Vuillamoz (46<sup>e</sup> H. Vuillamoz), Duchoud.

**RIDDÉS** : Jordan; R. Monnet (75<sup>e</sup> J. Lambiel); Roggo, N. Monnet, G. Lambiel; Marin, Cretienand, J.-M. Morand; J.-B. Monnet, Borgeat, J.-B. Roserens (55<sup>e</sup> Gattoni).

**BUTS** : 47<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> H. Vuillamoz (2-0), 82<sup>e</sup> G. Lambiel (2-1).

**ABSENTS** : Massongex : Genin (malade), Rappaz (suspendu).

**NOTE** : avant de s'installer dans le Bas-Valais, les trois frères Vuillamoz de Massongex évoluaient à Riddes.

### D. MARTIN

#### (ENTRAÎNEUR DE MASSONGEX)

#### « Temps d'adaptation »

« Après notre ascension en troisième ligue, nos ambitions se limitent à un

maintien dans cette catégorie de jeu. Il faut un certain temps d'adaptation pour se trouver dans une ligue supérieure. Nous avons surtout de la peine à marquer des buts. Dimanche le remplaçant Hugo Vuillamoz a partiellement résolu ce problème. Comme il n'a pu commencer qu'en cours de saison (à la suite de difficultés de transfert), il n'est pas encore tout à fait en forme. D'ici quelque temps ses prestations pourraient s'améliorer encore. En première mi-temps la nervosité des joueurs a constitué un handicap à la réalisation. Après le 2-0, notre football s'est à nouveau détérioré. Nous perdions trop de balles. Malgré tout, nous méritions au moins de gagner. »

### H. MORAND

#### (ANCIEN JOUEUR DE RIDDÉS)

#### « Ce n'était pas bon »

« Riddes n'a rien montré durant cette rencontre et Massongex pas beaucoup plus. »

Du côté de nos joueurs on sentait un manque de confiance en leurs moyens et un manque de volonté ou d'influx dans leur jeu. Il faut toutefois tenir compte du fait que certains éléments, blessés, jouaient diminués.

Si l'on ajoute une part de poisse qui poursuit l'équipe actuellement on comprendra pourquoi Riddes s'est incliné à Massongex.

J'espère qu'un jour nous retrouverons la réussite. »

# 4<sup>e</sup> LIGUE

Le calme a été tout relatif au sein des quatre groupes de 4<sup>e</sup> ligue. Cette semaine on n'a pas assisté à de gros bouleversements. Cependant, sauf dans le groupe 1 il y eut des changements à la tête des classements.

Dans le groupe 2, des trois leaders il n'en reste plus que deux, alors que dans les groupes 3 et 4 le chef de file a cédé sa place. Après six journées de championnat on trouve trois équipes à égalité à la première place de la « meilleure défense ». Il s'agit de Grône, Ayent 2 et Leytron 2 qui n'ont encaissé que trois buts chacun. La « meilleure attaque » demeure l'apparage de Leytron 2 avec 32 buts devant Saint-Nicolas 2 avec 23.

### Groupe 1

Statu quo avec Viège qui carracole en tête, au bénéfice de trois points d'avance.

Sierre 2 après sa défaite à Salquenen passe de la troisième à la sixième place.

### Dimanche prochain

Leuk-Susten - Visp 2
Montana-Crans - Salgesch 2
Raron 2 - St. Niklaus
Sierre 2 - Brig 2
Termen - Lens 2
Turtmann - Agarn 2

### Groupe 2

Loc-Corin perd un point contre Granges 2 et laisse le commandement à Saint-Nicolas 2 et Ayent 2.

Premier succès pour Arbaz qui recule au groupe des derniers. Grimsuat 2 passe de la sixième à la troisième place.

### DIMANCHE PROCHAIN

Granges 2 - Ayent 2
Grimisuat 2 - Arbaz
St. Niklaus 2 - Grône
Salins - Hérémece 2
Savièse 2 - Erde 2
Vex - Loc-Corin

### Groupe 3

Saint-Léonard 2 détrône Leytron 3, son adversaire du jour, en le battant par 3-0. Saillon qui s'est imposé (5-0) devant Vétroz 2 passe de la dixième à la cinquième place.

## TROIS CHANGEMENTS CHEZ LES LEADERS

### DIMANCHE PROCHAIN

Ardon - Sion 3
Bramois - Saillon
Châteauneuf - Isérables
Erde - Vionnaz 2
Saint-Léonard 2 - Riddes 2
Vétroz 2 - Leytron 3

### Groupe 4

Vionnaz succède à Troistorrents (battu chez lui par Leytron 2 qui le rejoint au second rang) en tête du classement. C'était la première défaite de Troistorrents.

Pas de changement en queue du classement dans ce groupe.

### DIMANCHE PROCHAIN

US Collombey-Muraz 2 - Bagnes 2
Leytron 2 - Vouvry 2
Orsières 2 - Evionnaz
US Port-Valais - Troistorrents
Vernayaz - La Combe 2
Vionnaz - Saint-Maurice 2

# 5<sup>e</sup> LIGUE

### Dimanche prochain

#### GRUPE I

Chalais 2 - Chippis 3
Lalden 2 - Termen 2
Leuk-Susten 2 - Steg 2
Noble-Contrée - Turtmann 2

#### GRUPE II

Anniviers - Sion 4
Chippis 2 - Nax
Grône 2 - Saint-Léonard 3
Lens 3 - Chalais 3

#### GRUPE III

Aproz 2 - Evolène
Ardon 2 - Isérables 2
Chamoston 2 - Ayent 3
Veyonnaz - ES Nendaz 2

#### GRUPE IV

Fully 3 - Martigny 2
Massongex 2 - Saint-Gingolph 2
US Port-Valais 2 - Saillon 2
Troistorrents 2 - Saxon 2

## Stade de Tourbillon Sion

Samedi 30 septembre à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

## Sion - Nordstern

A 18 h. 15: Sion LNC - Nordstern LNC

**Vente des billets**: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

**Location**: tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.



# Er inf mont 10: prise d'étendard nocturne

**SAINT-MAURICE.** - Innovation à l'ER inf mont 210 ce dernier lundi: la prise de l'étendard de l'ER a eu lieu à une heure inusitée puisqu'il était 19 heures lorsque le cdt du bat de recrues le cap EMG Pierre Favez a annoncé son unité au cdt de l'ER le col Ferrari.



L'ER inf mont 210 a pris possession de son étendard dans la plaine de Vérolliez alors que la nuit étoilée a fait place à une journée ensoleillée. C'est la première fois qu'une unité de recrues reçoit son drapeau peu avant son départ en campagne de nuit.

Formé en carré dans la plaine de Vérolliez, dos à Saint-Maurice, le bat de recrues a entendu le cap Favez relever qu'au terme de 10 semaines d'instruction de base, c'était la première réunion en bataillon de recrues.

«Par cette cérémonie, dit-il, toute de simplicité, le bataillon a pris son drapeau, emblème symbolisant l'esprit de corps, l'indépendance dans la liberté. Quel est le titre de gloire de nos aïeux, sinon justement d'avoir malgré mille difficultés, fondé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle cette Confédération suisse? Les premiers Suisses en réclamant la mouvance directe de l'Empire, en refusant d'obéir aux baillis autrichiens puis, au fur et à mesure que leur alliance se développait, en proclamant leur souveraineté pleine et entière ont servi, au péril de leur vie, la cause de la liberté. D'où la profonde reconnaissance que nous portons à nos héros. Mais ces hommes d'autrefois, rudes et fiers, nous ne devons pas seulement les admirer, nous devons nous inspirer de leur exemple.

«Certains d'entre vous se demandent ce que nous faisons ici. Nous sommes ici pour défendre les institutions régissant la vie des citoyens responsables pouvant encore prétendre vivre librement

dans un pays où la liberté de chacun n'est limitée que par le respect de la liberté d'autrui et les exigences de l'ordre public.

«Des régimes démocratiques, on peut dire beaucoup de mal: instabilité, désordre, corruption. Leurs ennemis en ont dénoncé les faiblesses. Mais les régimes dit «forts» valent-ils mieux? Y eut-il jamais plus de corruption que sous les dictateurs? Y en eut-il jamais moins que dans la démocratie Angletterre? L'instabilité est-elle moins dangereuse, si elle tient aux caprices d'un homme, de ses favoris ou de ses maîtresses, que si elle est due aux votes d'une assemblée ou d'un peuple?

«Que ceux qui prétendent que notre armée est au service d'une certaine classe sociale, étudient nos institutions, qu'ils les comparent à celles des autres nations et, surtout, qu'ils commencent par utiliser les possibilités légales qu'ils ont chez nous, de faire valoir leurs aspirations.

«Mais ils savent bien que l'absentéisme est l'ennemi de la démocratie tout comme il l'est de l'avancement dans notre armée. Persuadez-vous que notre armée purement défensive, est nécessaire dans l'état actuel du monde comme

jadis. Cependant elle ne doit pas devenir la propriété d'une camarilla de colonels, de politiciens et de fabricants d'armes: elle doit rester l'armée du peuple, celle de la nation.»

Alors que la nuit est tombée, opaque sur la vallée où l'on distingue sur les hauteurs des rochers de Savatan et de Dailly quelques lumières, c'est ensuite le départ en silence en direction d'Evionnaz. La troupe a été embarquée par train spécial pour Sion peu avant minuit afin de rejoindre ensuite le val d'Anniviers où les recrues vont parfaire leur entraînement de troupes de montagne.

Notre journal leur souhaite des conditions atmosphériques sinon idéales, du moins agréables, en ce début d'automne et durant les cinq semaines qu'il leur reste à «subir».

## Lorsque football rime avec œcuménisme

**MONTHEY.** - Lundi, en fin d'après-midi, une rencontre originale entre footballeurs se déroulait sur un des terrains de sports de la ville, entre deux équipes d'ecclésiastiques: d'une part, une sélection de pasteurs de l'Eglise réformée vaudoise, d'autre part, celle de prêtres du diocèse de Sion. Arbitrée par M. Marendaz, cette rencontre est devenue une tradition. Il n'y a pas eu d'exclusion de joueur, la rencontre se déroulant sous le signe du fair play. Peu importe le résultat au score, le principal étant le constat d'une excellente rencontre démontrant que l'œcuménisme n'est pas un mot vide de sens chez les ecclésiastiques de l'Eglise catholique romaine et celle de nos frères réformés.

D'ailleurs, si la rencontre fut sportivement, àprement disputée, chacun des 22 acteurs se défilant physiquement avec autant d'ardeur que de technique, elle a été suivie, par la plupart des joueurs des deux camps, d'un repas pris en commun dans un établissement de la place après que la commune de Monthey, par son vice-président Michel Giovanola, ait reçu à la salle bourgeoise du château, pour un agréable apéritif, joueurs et organisateurs de cette rencontre sportive.

Relevons que ces rencontres, à raison de deux par année, ont lieu alternativement sur territoire vaudois et valaisan. Cet automne celle-ci était organisée par le révérend curé-doyen de Monthey, O. Mabillard.

# La chaîne des Dents-du-Midi sous un angle particulier



**CHAMPERY.** - Les touristes qui se rendent sur le plateau de Barmaz et dans sa région ont la possibilité d'apprécier la silhouette des Dents-du-Midi sous un angle particulier et pratiquement inconnu dans les reproductions de tous genres.

Les détails de ses sommets se détachent dans le ciel bleu d'un midi automnal avec à gauche en bas les pâturages de Metcoui et d'Antême. Photo NF

## Bientôt la marche des Salines

**BEX.** - Grande animation en cette fin de semaine à l'occasion de la dixième «marche des Salines». Une manifestation fort sympathique, inscrite au calendrier des marches populaires suisses. L'édition 1978 qui se déroulera ce prochain week-end sera certainement une réussite puisque déjà plus de 1000 participants sont annoncés.

Au départ du collège, les marcheurs prendront la route de la

teinture, passeront devant les salines du Bevioux, le replat des plantes, les rapilles du Chêne et de Fenalet. Ils pourront s'y restaurer avant de plonger dans le ravin de Gryon où les plus hardis pourront faire une randonnée de plusieurs kms dans la fameuse mine du Bouillet. Le retour au village s'effectuera par la colline du Montet, la combe et dans les vignes bientôt à disposition des vendangeurs.

## Le fantaisiste Zaneth au GRAM

**MONTHEY.** - L'ouverture de la saison culturelle au GRAM (Centre de rencontre et d'amitié monthey-san), qui participe activement à la diffusion des loisirs et de la culture de la région chablaisienne, a lieu ce prochain samedi 30 septembre avec le fantaisiste et chanteur Zaneth qui, il y a quelques années, avait fait un malheur aux USA en se produisant devant plus de... 50 000 personnes.

# Captif à Vérossaz

Là-haut, en plein ciel, luttant solitaire à la limite du monde, un vieux pommier résiste. La fureur des ouragans a rompu ses branches maîtresses. Il n'en subsiste que deux bras mutilés où de jeunes rameaux fleurissent à chaque printemps.

Mais son corps éventré par la foudre, rongé par le gel, a la beauté d'une ruine vivante. Ses racines musclées rampent à même le roc pour trouver les fissures nourricières avant de nouer dans l'ombre leurs étreintes farouches.

Quel hasard le fit naître en ce désert pétrifié, grandir par ruse à travers l'hostilité des saisons? On a toujours vu les restes puissants d'une splendeur sans âge et sans histoire, le geste pathétique de ses moignons, ses attaches aussi dures que leur prison minérale. C'est par ses racines qu'il brave le temps!

Je contemple la gravure qui me rappelle la rencontre de cet arbre. Je pense à tous ceux que rien n'enchaîne irrévocablement: une foi, un amour, une reconnaissance. Le plus grand bonheur n'est pas la liberté à tout prix mais plutôt le réseau touffu de nos servitudes.

Je suis captif de ce qui m'enchant et nourrit ma joie.

Que serais-je si m'étaient arrachées mes espérances, coupées mes racines, interdits mes refuges? Je n'ai pas à rechercher mon identité. Je sais qui je suis, d'où je viens, où je vais, et par quels chemins, comme si mes mains tendues touchaient à la fois, pour que je vive, mon origine et ma destinée: les deux pôles de mon aventure.

Quand on aime, on se livre, sans savoir, par d'invisibles lassos, qui prend et qui est pris. L'impétueuse

comtesse Anna de Noailles avait un cœur immuable! Comme on le fait d'une rose, elle en confiait les pétales au vent qui passe.

Faut-il avouer d'étranges soumissions? Quatre stylos aux plumes différentes se partagent mes travaux. Aucun d'eux n'est un luxe superflu et j'obéis spontanément à leur choix. La plume grasse ne se compromet pas dans les besognes serviles. Elle n'intervient que pour la correspondance. Hiérarchie des privilèges!

Chaque regard me révèle ma condition de prisonnier car il n'est rien qui me soit indifférent, voué sans douleur à d'éventuelles séparations.

Si je quitte ma demeure, le jardin m'accueille. Mise

à part la mauvaise herbe, importune visiteuse, tout foisonne à mon appel, des premiers beaux jours au premier gel qui tue avant l'aube.

Il y a encore ce village que visite ma pensée aux portes du sommeil et, tout autour, ces hautes murailles crénelées que dore le soleil levant et qu'incendie le feu des derniers rayons. Il y a aussi le silence de la nuit, l'espace infini de la solitude, noire ou constellée.

Quand faudra-t-il défaire un à un la multitude des nœuds que resserre chaque heure à sa fin?

A un prédicateur de retraites très âgé, on annonça sa mort prochaine: «Mon père, c'est le moment!» Il murmura: «Déjà!»

E. Voirol

# Ça va «boumer» à Vionnaz

**VIONNAZ.** - La chorale Sainte-Cécile, afin d'apporter quelque chose de nouveau sur le plan culturel au Chablais valaisan et vaudois, organise avec l'aide de l'équipe de la très célèbre «revue de Servion», un gala de ce spectacle vendredi 29 septembre. Trois heures durant, une dizaine de décors et 120 costumes transporteront le public dans une ambiance

indescriptible où les sketches les plus irrésistibles, enlevés à un rythme endiablé, pasticheront la vie de tous les jours, les consommations, le théâtre, les jeux télévisés... et bien d'autres événements de l'actualité.

La revue «Ga boum» a triomphé durant deux mois au cabaret-théâtre de «chez Barnabé» à Servion, au cœur du Jorat, dans un

mélange détonant de trouvailles et de gags exceptionnels, par une équipe de joyeux drilles qui prennent la vie par le bon bout. Un spectacle sans caractère local qui peut être vu par tous les spectateurs de 9 à 99 ans.

Que tous ceux qui aspirent donc à passer une soirée dans le rire se retrouvent à la salle de gymnastique de Vionnaz vendredi 29 septembre à 20 heures.



Un spectacle digne de ceux de Pigalle, ce prochain vendredi à la salle de gymnastique de Vionnaz.





# Opel City J. Jeune et jolie. Fr. 9'575.-

*Nouveau prix!*  
Equipement  
super.  
Encore plus  
avantageux.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.  
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse S.A.

La City J a changé: nous lui avons donné une nouvelle forme, encore plus jolie. Un nouvel avant, avec des phares halogènes quadrangulaires et des clignoteurs intégrés. De nouveaux pare-chocs et un nouvel intérieur. A part cela, la City J reste ce qu'elle a toujours été: jeune et sans problème. Maniable, nerveuse et facile à conduire. Sa plus belle qualité, c'est son prix. Et tout ce qu'elle vous offre pour ce prix: le grand hayon à l'arrière, les sièges rembourrés équipés d'appuis-tête, le pare-brise en verre laminé, les ceintures de sécurité à enrouleur, les pneus radiaux, les servo-freins, le lave-glace électrique, la lunette arrière chauffante, etc. Pour vous en convaincre, faites donc une course d'essai. Votre concessionnaire Opel vous attend.

## OPEL CITY J

Un brin de fraîcheur chez les petites.

Aigle Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest

et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.

Cherche à louer à Sion ou Sierre

**emplacement pour exposition-vente** de véhicules, ou éventuellement **station-service** avec places de parc.  
Tél. 022/32 68 28 dès 19 heures  
36-29587

**Collie-lassie**

chiots à vendre, dorés et tricolores, 3 mois, avec pedigree.

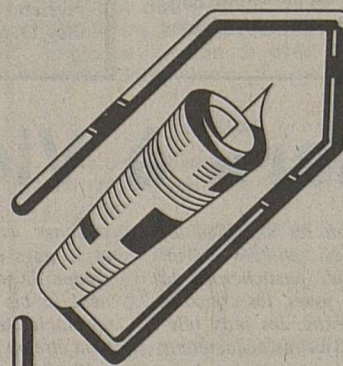
Tél. 024/51 18 30  
R. Vauthey, Chavornay (VD)

Exposé au Comptoir de Martigny samedi 30 septembre

**UNITRA SA** RIDDES - GENÈVE - ZURICH - RIVERA



**NOTRE GAMME DE CHARIOTS ÉLEVATEURS AU COMPTOIR NEUFS ET OCCASIONS**



**PLANS DE DIFFUSION ET DE PARUTIONS**

**PUBLICITAS vous permet de reconnaître AU PREMIER COUP D'ŒIL**

dans quel support et à quelle date devront paraître les annonces. Annonces qui peuvent être classées soit par sujet, par produit, par grandeur ou par points de vente.

Avantage: vous pouvez ainsi constater immédiatement toute concentration ou toute dispersion d'annonces et ordonner les autres mesures publicitaires et promotionnelles parallèles en les reportant également sur ce plan.

**PUBLICITAS**

Sion, avenue de la Gare 25  
Tél. 027/21 21 11

Agences à Brigue, Martigny et Monthey

**MANIFESTATION CONTRE LE FLUOR**

# 150 tracteurs et un directeur

**MARTIGNY.** - Dès 7 heures, hier matin, d'importantes forces de police occupaient la périphérie de l'usine d'aluminium. En effet, au cours de la nuit, on apprenait que les agriculteurs du bassin martignerain allaient intervenir avec force tracteurs pour manifester une nouvelle fois contre les nuisances des usines.

Les voies d'accès avaient été bloquées par nos agents qui stoppèrent au carrefour des Avouillons une colonne de 54 véhicules agricoles en provenance de Charrat et qui avait emprunté - pour ne pas se faire remarquer, la route collective. Sa mission était d'atteindre l'usine où elle rencontrerait trois autres colonnes en provenance de Saxon, Fully, Saillon, Riddes, Martigny. A la fin du compte, ils devaient être 150 en tout.

La présence des Charratins bloqués à l'entrée est de la ville provoqua un spectaculaire embouteillage. Au bout d'une demi-heure, la circulation fut détournée et la situation redevint normale.

Entre-temps, on palabrait et le capitaine Coutaz obtint enfin l'autorisation du Département de justice et police de laisser passer.

Alors les tracteurs entourèrent le quartier des Vorziers. Des chauffettes, des pneus furent allumés en guise de protestation, dégageant une fumée noire et nauséabonde.

Nos agriculteurs mécontents se sont conduits comme des agneaux et on n'a enregistré aucun incident.

Quelques-uns d'entre eux se sont adressés à MM. Henri Guinand, directeur de l'Aluminium Martigny et à l'ingénieur Gerrit van der Gronden qui se trouvaient derrière la barrière à l'entrée de l'usine. Celle que nous reproduisons ici, émanant de M. Michel Gillioz, de Riddes, les résume toutes :

« J'ai tout d'abord l'immense plaisir de constater, dit-il, que nous ne sommes pas une petite entité négligeable, à l'encontre de ce que pense le gouvernement. Nous en avons ras le bol.

« Agriculteurs, ne sacrifiez plus nos vergers de william's, de golden, d'abricotiers au fluor ; l'abricotier, cet arbre qui produit le fruit le plus noble de nos vergers, que nos amis Confédérés appellent le fruit d'or.

« Non, Mesdames et Messieurs, le sacrifice a déjà été bien trop grand. Des milliers et des milliers d'arbres foutus, des millions de francs de revenus anéantis, sans compter le massacre du paysage. Quel Suisse accepterait de voir la moitié, la totalité de son revenu enlevé à la fin de chaque année, pour le seul bénéfice d'une comtesse italienne.

« Messieurs les conseillers d'Etat, nous comptons sur vous pour le 30 septembre, date des décisions sur les émissions de fluor. A cette date, si satisfaction ne nous est pas donnée, nous prendrons nous-mêmes des décisions. Nous ne laisserons plus mourir un seul abricotier, plus un seul pin de nos belles forêts. »

D'autre part, M. Henri Guinand, directeur, reçut le message suivant :

Messieurs, Vous et vos conseils tentez vainement de camoufler les ravages quotidiens de votre fluor en ignorant délibérément son existence.

Vous vous êtes engagés en 1963, afin de pouvoir exploiter votre nouvelle usine, de n'émettre que 11,4 kilos de fluor par jour. En réalité, ce sont 190 kilos quotidiens de fluor atmosphérique qui empoisonnent nos terres et notre vie. Nous assistons impuissants aux ravages causés à nos forêts dont plus de 500 hectares meurent dans notre district de Martigny.

Le mal est grand, trop grand pour que nous puissions en supporter davantage. L'heure des comptes a sonné aujourd'hui et nous exigeons que vous assumiez vos lourdes responsabilités dans ce pays, celle d'honorer la facture des pertes de récolte dont vous êtes débiteurs depuis de nombreuses années, comme toutes les autres.

Nous faisons confiance à notre gouvernement pour prendre la décision capable de mettre fin aux complaisances qui nous ruinent. Dans le cas contraire, nous nous considérerons en état de légitime défense.

Le destinataire a simplement répondu que le fluor n'existait pas, que l'on entretenait un mythe et qu'il refusait toute discussion.

Cette déclaration liminaire fut accueillie par des huées et des coups de sifflets.

## Ouverture de l'Atelier musical de Martigny

**MARTIGNY.** - L'Atelier des Jeunesses musicales de Martigny ouvrira ses portes aujourd'hui mercredi, dans son nouveau local mis aimablement à sa disposition par la municipalité à l'ancienne gendarmerie de la rue du Grand-Saint-Bernard. Pour succéder à M. Jean Lancoux, que nous félicitons tout particulièrement pour le beau travail accompli, les JM ont fait appel à M. Pierre-Paul Hennebel. Musicien sensible, dynamique et combien compétent, ce jeune animateur saura conduire avec enthousiasme les participants à l'atelier vers les beautés et les joies de la musique pratiquée en petits groupes.

Rappelons que l'atelier est ouvert à tout instrumentiste, sans distinction d'âge ni de capacité, qui désire pratiquer la musique de chambre. A l'atelier, les groupes sont formés en tenant compte non seulement du niveau technique, mais aussi du temps libre de chaque participant. La pratique de la musique selon cette formule n'implique comme fidélité que celle de mener à bien une œuvre choisie, toute autre contrainte étant exclue.

La séance d'ouverture qui aura pour effet de constituer des groupes et de choisir les horaires d'activité se tiendra donc aujourd'hui mercredi, à 18 h. 30, au nouveau local de l'atelier. Toute personne intéressée peut y assister ou téléphoner au président des Jeunesses musicales, au numéro 026 - 2 49 60.

## M. Guinand fait-il l'autruche?

On a pu croire un instant que M. Guinand, de la direction de l'usine d'aluminium de Martigny, descendrait dans l'arène afin d'entamer le dialogue.

A la stupéfaction générale, il se retrancha derrière les grilles de l'usine en contestant purement et simplement l'existence du fluor dans le ciel de Martigny.

Par conséquent la mort de 500 hectares de forêts n'est due qu'à la sécheresse et les pertes de récoltes ne sont que des vues de l'esprit. On se demande d'ailleurs pourquoi le Conseil d'Etat se préoccupe d'un problème qui n'existe pas, comme s'il

n'avait rien d'autre à faire.

Le président Bollin ne cachait pas sa stupéfaction à l'écoute de tels propos alors même que la commune de Martigny place le problème du fluor au premier plan de ses préoccupations.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois que M. Guinand nie l'évidence. Pourquoi?

S'il pense que c'est la meilleure façon de se disculper il vaudrait mieux qu'il trouvât une argumentation moins indigente.

On ne se moque pas impunément de la population.

H. Be

## Le Comptoir de Martigny dans trois jours

## Six programmes TV étrangers en couleur au pavillon d'honneur

**MARTIGNY.** - Il y a deux ans, l'administration communale de Martigny soumettait à la direction générale des PTT une demande de concession pour l'exploitation d'une antenne collective urbaine devant permettre la réception et la redistribution de programmes TV étrangers. L'entreprise des PTT non seulement répondit par l'affirmative mais, de plus, fit valoir une extension de ses services en ce domaine.

En effet, pour la première fois sur le plan suisse, les PTT décidèrent d'établir leur propre station de réception ainsi que les équipements de conversion et de transcodage, ceci en plus des faisceaux hertziens d'apport des programmes entre le Mont-Pèlerin et Ravoire. Auparavant, l'entreprise des PTT ne se chargeait que du « transport » de programmes au moyen de voies hertziennes remises en location et reliant des stations de réception privées (antennes collectives).

L'année dernière, les téléspectateurs martignerains raccordés au téléseau (TV par câbles) eurent droit à une deuxième surprise, aussi heureuse que la première. Cette surprise, à savoir la réception de la première chaîne française

TF1 en couleur, il la durent aux PTT mais aussi aux hasards de la propagation des ondes, puis, que après la mise en service de l'émetteur français de Lyon - Mont-Pilat, les services techniques des PTT devaient constater qu'en dépit des 172 kilomètres qui séparent Lyon du Mont-Pèlerin, ils captaient l'image et, de ce fait, pouvaient retransmettre le programme TF1 dans de bonnes conditions et en couleur aux abonnés du téléseau de Martigny, entre autres. Car, il en va de même pour tous les téléseaux dont la liaison hertzienne transite par le Mont-Pèlerin. Néanmoins, il s'agissait d'une première valaisanne, sans compter que la plupart des téléspectateurs français eux-mêmes, ne connaissent pas encore.

Enfin, relevons que cette année, plus précisément le 10 août dernier, les programmes Allemagne 1 (ARD), Allemagne 2 (ZDF) et Autriche 1 (ORF1) sont venus s'ajouter aux trois chaînes françaises demandées initialement par la municipalité de Martigny.

Au stand PTT du prochain Comptoir, les visiteurs pourront se familiariser avec le réseau de base de faisceaux hertziens pour la TV étrangère, appelé communément réseau LAC (Liaisons pour antennes collectives). Ce réseau, notre régie nationale ne demande qu'à l'étendre, soucieuse qu'elle est de favoriser et de rationaliser l'apport de programmes étrangers en utilisant une infrastructure déjà existante.

Gageons que nombre d'autres administrations communales intéressées par la réception de programmes TV étrangers opteront, elles aussi, pour une solution économique, suivant en cela l'exemple de Martigny qui a su tirer profit de l'extension des services de l'entreprise des PTT.

Tout comme les édiles martignerains, elles n'auront qu'à s'en féliciter.



Les manifestants ont apporté avec eux les célèbres chaufferettes, évoquant ainsi le temps du gel et de la pollution. Ils voulaient dire par là combien grands ont été les sacrifices financiers de la paysannerie pour installer la lutte par aspersion sur des milliers d'hectares de cultures fruitières, afin de dissiper le lourd nuage noir qui obscurcissait la vallée aux matins de gel. Ce que les paysans ont fait, les usines devront bien le faire.

Photo NF

## Pour la 109<sup>e</sup> fois La Société d'histoire du Valais romand se réunira à Salvan

Une paroi rocheuse, apparemment infranchissable, semble séparer Salvan de la vallée du Rhône. Le vieux chemin muletier, à quarante-trois lacets, qui conduisait autrefois à Salvan est recouvert d'herbe ; il n'est plus guère fréquenté. Mais n'ayez crainte. Aujourd'hui, par une bonne route ou par le chemin de fer de Martigny-Châtelard on accède facilement à la capitale de la vallée du Trient.

Depuis le début du tourisme en Valais, ce « site agreste », situé dans un cirque impressionnant de montagnes, est connu et apprécié des villégiateurs. Des hôtes de marque - Edouard Rod, Emile Javelle, Eugène Rambert, Emile Gos, Guglielmo Marconi - ont séjourné à Salvan. Leurs témoignages ont donné du renom à la localité. Selon Edouard Rod, Salvan constitue « une retraite comme on en rêve pour aimer et pour mourir ». Plus récemment, un cinéaste réuplé, José Giovanni, est arrivé un jour par hasard dans ce site. L'endroit lui a plu. Comme le numéro postal de la station correspond à sa date de naissance, il a cru à un signe du destin. Appréciant « l'immensité du paysage et la sagesse d'un peuple », il a établi son « nid » sur les hauts des Marécottes auquel il a donné le nom d'un de ses films, *A bout de souffle*. Les gens de l'endroit sont aussi fort attachés à leur coin de terre. Pourraient-ils d'ailleurs déceintement faire mentir le vieux dicton qui avait cours au siècle dernier ? Leurs ancêtres répétaient couramment ce propos que rapporte Louis Cozoz : Salvan et Finhaut valent autant que toute la France. »

Le comité de la Société d'histoire du Valais romand, qui a fixé son assemblée générale à Salvan le dimanche 8 octobre, connaît bien, lui aussi, tout le charme que présente la vallée du Trient par une belle journée d'automne. Mais un autre motif l'a également inspiré dans son choix : il pense que l'histoire de la vallée mérite d'être mieux connue. Or, s'intéressant au passé de son pays, M. Fernand Frachebourg, directeur de fiduciaire et ancien député, occupe, depuis des années, ses loisirs à reconstituer grâce aux documents d'archives et à des écrits divers, l'histoire de la région. L'ouvrage qu'il prépare sur sa vallée est déjà fort avancé. Le 8 octobre prochain, les amis de l'histoire auront l'aubaine d'entendre ses « considérations sur la vallée du Trient ». M. Frachebourg saura, sans nul doute, instruire et captiver son auditoire.

Soucieux de fournir des connaissances d'ordre général à ses membres, le comité a aussi porté son choix sur un sujet qui préoccupe nombre de contemporains. Considérant combien tout tombe si vite dans l'oubli, de multiples localités du Valais ont constitué ces dernières années des musées régio-

naux. En rassemblant des collections d'objets anciens, les initiateurs veulent faire mieux connaître comment vivaient leurs ancêtres et perpétuer ainsi le souvenir du Vieux-Pays. M<sup>me</sup> Rose-Claire Schülé, ethnologue à l'Etat du Valais, a prodigué ses conseils et apporté son appui à l'établissement de ces « maisons d'autrefois ». Elle est la personne fort bien qualifiée pour décrire Les musées locaux du Valais romand et pour montrer la valeur d'objets anciens, que d'anciens, peut-être, appellent des « vieilleries inutiles ».

Ces deux exposés seront suivis de moments de détente. En versant le vin d'honneur et par la voix de son président, la municipalité exprimera sa bienvenue aux amis de l'histoire. Le repas, préparé par un maître queux renommé, sera une occasion de raffermir les liens d'amitié entre les différents membres.

Dans l'après-midi, tout à loisir, on pourra visiter Salvan - l'église, la maison de commune qui abrite les armoiries des familles bourgeoises, la pierre bergère, etc. - et se rendre au parc zoologique des Marécottes.

Rappels que la séance commencera à 10 h. 30 ; le repas est prévu à 12 h. 45 et la visite de Salvan à 15 heures.

Tous les amis de l'histoire sont cordialement invités. Ils voudront bien réserver le repas avant le 30 septembre auprès du trésorier de la société : M. Maurice Parvex, case postale 38, 1890 Saint-Maurice.

## Martigny-Bourg : dixième anniversaire de l'église Saint-Michel

Les paroissiens de l'église Saint-Michel ont célébré ce week-end, en même temps que leur fête patronale, le 10<sup>e</sup> anniversaire de la construction de leur église à Martigny-Bourg. Dix ans déjà que fut désaffectée la petite chapelle Saint-Michel construite au XVII<sup>e</sup> siècle et placée en amont du bourg comme une figure de proue, protégeant les habitants des fureurs de la Dranse. En 1959, Mgr Angelin Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard signait l'acte d'achat du terrain et les premières démarches étaient entreprises par le chanoine Marcel Praz.

En 1962, l'actuel recteur, le chanoine Gabriel Pont, entouré du comité de construction présidé par M. Wilfried Fournier, prend la relève et en 1964, le mandat est donné à l'architecte Jean-Pierre Darbellay, à Martigny.

La bénédiction de la première pierre a lieu le 4 mai 1967 et le 29 octobre de la même année, le jour du Christ Roi, les nouvelles cloches sont bénites par Mgr Nestor Adam.

Et c'est à la fête du Christ Roi encore, le 27 octobre 1968, que la nouvelle église Saint-Michel est solennellement consacrée par Mgr Nestor Adam, évêque de Sion.

La célébration de ce dixième anniversaire a été faite dans l'esprit de famille et d'amitié qui caractérise habituellement la vie du rectorat.

Vendredi, M. Emmanuel Eydoux, professeur à Marseille, montra combien, loin d'être en opposition, la bible et la science s'éclaircissent mutuellement et se complètent dans la connaissance hu-

maine. Samedi soir, l'excellent duo de guitaristes et l'octuor vocal de Sion offraient une démonstration enthousiasmante du dynamisme, du talent et des convictions de ces jeunes artistes.

Enfin, dimanche, à l'occasion de la messe solennelle, la fête patronale eut un éclat tout particulier, agrémentée des prestations toujours appréciées de la fanfare L'Edelweiss, sous la baguette de son directeur, M. Bobillier.

C'est en définitive, toute la famille du rectorat Saint-Michel qui entourait le chanoine Gabriel Pont pour lui dire sa reconnaissance pour ses seize ans d'apostolat dans la paroisse et sa confiance de pouvoir bénéficier encore longtemps de sa foi, de son enthousiasme et de sa générosité.

### Nouvelliste

*et Feuille d'Avis du Valais*

Imprimeur et éditeur responsable  
Imprimerie Moderne de Sion S.A.  
André Lusier, directeur  
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tel. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

**RÉDACTION CENTRALE**  
André Lusier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux, Gérard Rudaz et Roger Germainer, éditorialistes et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riordel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

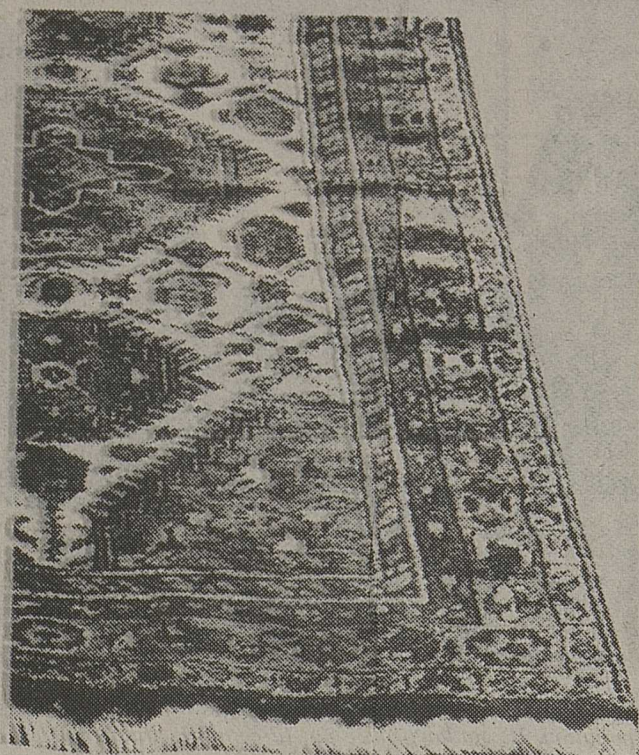
**RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

**DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental 8 (petit)  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

**TARIF DE PUBLICITÉ**  
Annonces : 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Réclames de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

# immovision



<b>PAKISTAN SAFF</b> 30 x 95 cm environ	<b>164.-</b>
<b>INDO PERSAN PASSAGE</b> 70 x 270 cm environ	<b>345.-</b>
<b>PAKISTAN FOYER FIN</b> 125 x 180 cm environ	<b>1290.-</b>
<b>INDO SHIRAZ</b> 120 x 180 cm environ	<b>490.-</b>
<b>PAKISTAN PASSAGE FIN</b> 60 x 180 cm	<b>600.-</b>
<b>INDO MIR</b> 140 x 200 cm environ	<b>1080.-</b>
<b>PAKISTAN BOKHARA</b> 60 x 90 cm environ	<b>360.-</b>
<b>PAKISTAN HATCHLI</b> 30 x 60 cm environ	<b>114.-</b>

Notre force,  
c'est le choix

**20% de rabais à l'emporter**

## MARTIGNY - SIERRE



Prêts discrets  
de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

**X** La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

**Procrédit = discrétion totale**

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

également à : Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/Lieu .....  
990.000 prêts versés à ce jour

A louer, sur route  
val Ferret - Champex

**café-restaurant  
+ carnotzet**

avec appartement de 6 pièces

Tél. 026/4 12 06  
(heures des repas) \*36-400933

Maison de la place de Sion  
cherche

**un apprenti vendeur**

en pièces détachées pour autos

Tél. 027/22 90 48 36-2225

**Zermatt**  
Cherche, pour le 1er octobre

**2 carreleurs qualifiés**

Salaire à convenir.  
Chambre à disposition.

S'adresser à Hubert Imboden,  
Plattenlegergeschäft, 3920 Zermatt  
Tél. 028/67 27 75 36-12743

NE JETEZ  
PAS LES  
PAPERS  
N'IMPORTE  
OÙ  
RESPECTEZ  
LA NATURE

### EMISSION D'UN EMPRUNT

**3 1/4 %**

1978-90  
de Fr. 30 000 000

destiné au financement de travaux d'intérêt public et à l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale du Valais.

### CONDITIONS DE L'EMPRUNT:

Durée: 12 ans; droit de remboursement anticipé réservé au Canton du Valais dès la 10e année

Titres: au porteur de Fr. 1 000, Fr. 5 000 et Fr. 100 000 nominal

Coupons: annuels au 15 octobre

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zürich

## Canton du Valais

### PRIX D'EMISSION

**100,50 %**

### DELAI DE SOUSCRIPTION:

du 27 septembre au 3 octobre 1978, à midi

### LIBERATION:

le 15 octobre 1978

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS  
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES  
CONSORTIUM D'EMISSION DE BANQUES SUISSES  
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVES DE SUISSE ALEMANIQUE  
ASSOCIATION VALAISANNE DE BANQUES

## M. Kurt Ramsauer

a le plaisir de vous annoncer la reprise du

## café du Centre à Miège

Un verre d'amitié sera offert jeudi 28 septembre.

**Restauration chaude à toute heure, sauf le jour de la reprise**

36-29574

c'est l'étiquette de la mode féminine

Mode jeune, mode actuelle

**Gil Bret**  
la marque de costumes à combiner et de manteaux pratiques et agréables à porter

Sion - Place du Midi  
Sierre - Centre Commercial

Les plus belles listes de  
**CADEAUX de MARIAGE**  
avec photo couleur et ristourne

**Constantin**  
fils s.a. sion

**CARROSSERIE PLATTA S.A.**

Tél. 027/23 23 24  
**PLATTA - SION**

- Peinture au four ou normale
- Traitement anti-rouille
- Travaux garantis 6 mois
- Prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion  
**027/23 19 19**

**Pressoirs mécaniques**  
40 cm - 45 cm - 50 cm - 55 cm - 60 cm  
**Pressoirs hydrauliques**  
50 cm - 55 cm - 60 cm  
**Fûts en plastique** pour la fermentation des fruits  
30 l - 60 l - 120 l - 210 l  
**Bonbonne à vin** avec robinet Protection tressée plastique  
17 l - 23 l - 28 l - 34 l - 54 l

S'adresser à  
**André Hug**  
Machines agricoles  
1907 Saxon  
Tél. 026/6 22 51  
**Exposition permanente**

A vendre

**Jeep Cherokee Chief**  
1978  
toutes options  
véhicule neuf  
prix intéressant

**Opel 1900 S**  
automatique  
55 000 km  
première main

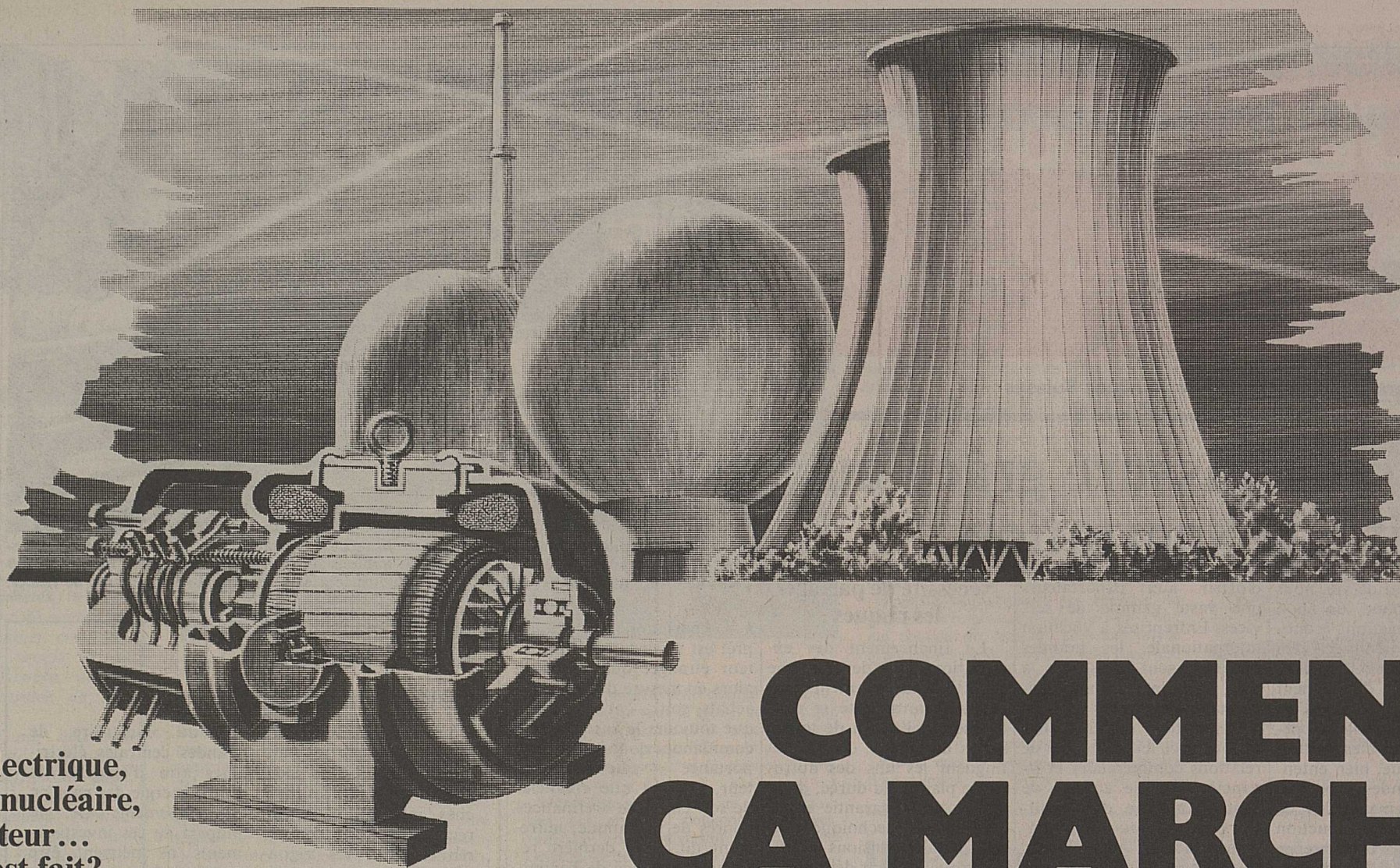
**Gega-Auto Vouvy**  
Tél. 025/7 51 86  
le soir \*36-425484

Les nouveaux

**tracteurs International**  
les plus vendus en Europe, seront exposés au Comptoir de Martigny.  
Produit USA de renommée mondiale. Prix d'introduction et gros rabais.  
**Cadeaux surprise** pendant le Comptoir, stand No 386/3

Service de premier ordre au  
**Garage International**  
**Raymond Métroz**  
Tél. 026/6 35 35 - SAXON

Une voiture Scout II International sera à disposition pour démonstration.  
36-2923



Un moteur électrique,

Un moteur électrique, une centrale nucléaire, un accumulateur... Comment c'est fait?... A quoi ça sert?...

# COMMENT ÇA MARCHE

ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DES INVENTIONS ET DES TECHNIQUES

Nous avons meublé notre vie d'outils, toujours plus ingénieux et efficaces, à seule fin de la rendre moins pénible et plus confortable.

Nos journées sont jalonnées de rasoirs électriques, de véhicules, de télex, de jets; nos loisirs sont conditionnés par la télévision, le cinéma, l'auto-radio ou le scaphandre autonome. L'énergie qui alimente les instruments de notre bien-être, née du charbon, du pétrole, des centrales hydro-électriques et, bientôt, de l'énergie solaire ne nous étonne même plus.

Les avantages (apparemment si naturels) de nos inventions - souvent si compliquées - nous font oublier tout ce qu'il a fallu d'ingéniosité pour créer nos domestiques, aussi dociles que quotidiens.

Mais ces appareils, les connaissons-nous? Qu'en savons-nous? Et puis, comment fonctionnent-ils?...

COMMENT ÇA MARCHE nous apprend tout sur leur origine, leur nature et leur fonctionnement.

COMMENT ÇA MARCHE, c'est l'encyclopédie pratique des inventions et des techniques. Elle est la seule à répondre en termes simples à ces trois questions essentielles: comment c'est fait? A quoi ça sert? Comment ça marche?

Mille monographies, clairement rédigées et illustrées de 5'000 photographies et tableaux. «Comment ça marche», encyclopédie pratique des Inventions et des Techniques, chaque mardi chez tous les marchands de journaux au prix de Fr. 3.50 le fascicule.



Les Nos 1 et 2 vendus au prix d'un seul: Fr. 3.50 seulement.

Une nouvelle collection de 140 fascicules publiée par EDITIONS TRANSALPINES et diffusée par EDITIONS KISTER S.A. Genève, Quai Wilson 33, tél. 022/31.50.00.

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

USF

**c'est si bon\***

\*Entre nous, il n'y a rien de meilleur.

**La fondue crée la bonne humeur!**

Avec le bon mélange du spécialiste!

**WOLF**

**Encore quelques modèles 1978 à des prix très avantageux**

Caravanes Knaus Wolf - Eifelland

Pour toutes réparations, service, expertise et entretien de caravanes et mobil-homes de toutes marques, consultez

**KNAUS**

**Caravanes modernes**

**NEMO S.A.**  
1163 Etoy (Vaud)  
Tél. 021/76 35 27  
(au bord de la route cantonale entre Morges et Rolle)

# l'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 13

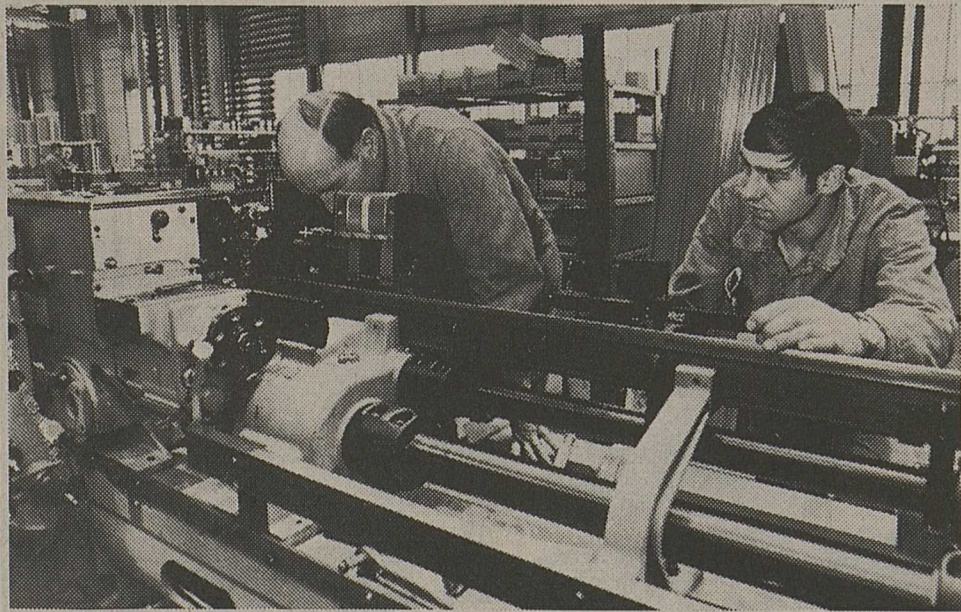
## Du travail assuré grâce au crédit à l'exportation

Notre niveau de vie, nous le devons, pour un bon quart, à nos relations économiques avec l'étranger. En outre, sur cinq emplois, deux dépendent directement ou indirectement de l'exportation. Une foule de petites et moyennes entreprises, ainsi que, bien entendu, de grandes sociétés, écoulent largement plus de la moitié de leur production à l'étranger. La concurrence internationale s'étant incroyablement durcie, toutes ces entreprises sont dans l'obligation, pour assurer leur développement, non seulement de défendre leur

d'offrir aux exportateurs une vaste gamme de services. Entreprises à vocation internationale, les grandes banques sont présentes à tous les points économiquement névralgiques, mettant à disposition de l'industrie exportatrice leur potentiel de relations commerciales et financières. Cette activité de soutien, qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui, consiste à faciliter aux maisons suisses une pénétration sur les marchés étrangers, en les renseignant sur les conditions locales, sur les dispositions légales en vigueur, en les mettant au courant des

### Nécessité de partager les risques

Le financement des exportations est devenu une activité spécifiquement bancaire. Cette activité se concrétise par l'octroi de toutes sortes de crédits, qui se distinguent les uns des autres sur le plan de la durée, de la nature de la garantie et du déroulement technique. On sait que les tensions politiques, qui peuvent déboucher sur des troubles ou des conflits dans les pays clients, de même que les restrictions apportées au trafic des paiements, qui sont susceptibles



Dans l'industrie des machines, la principale branche exportatrice de Suisse, on dit généralement qu'une commande de l'étranger de 10 millions de francs assure le plein emploi à 100 personnes durant une année. En 1977, cette industrie a exporté pour 14,08 milliards de francs.

à l'exportation: soit qu'un prêt est accordé à l'importateur étranger qui se trouve alors en mesure de régler ses achats, soit — et c'est presque toujours le cas pour des commandes de moyenne importance — que l'exportateur, en tant que créancier de son client, se «refinance» auprès de sa banque; autrement dit, cette dernière reprend la créance de l'exportateur et lui en verse la contre-valeur. L'intervention de la banque assure à l'exportateur le paiement de la marchandise vendue, et cela dès après la livraison. Ainsi, une partie au moins des risques inhérents au crédit sont supportés par la banque. Quant au client étranger, il aura la faculté de régler une part importante de son achat au moyen d'acomptes.

Aujourd'hui, vu la concurrence acharnée régnant sur les marchés internationaux, l'aménagement, en faveur de l'acheteur, de conditions de financement favorables tient, dans toute offre, une place pratiquement aussi importante que la qualité et le prix du produit ainsi que la garantie d'un service après-vente sans défaut. Avant de conclure une affaire avec un partenaire étranger, il est donc essentiel, pour une maison suisse, de pouvoir proposer, grâce au concours de sa banque, les conditions les meilleures en ce qui concerne les délais de paiement. De nos jours, en fait, il est impensable de signer un contrat d'exportation à long terme sans avoir recours à un spécialiste monétaire.

### Des conditions favorables

Sur le plan des taux d'intérêt et de la durée des crédits à l'exportation, les banques suisses ont déjà énormément fait afin de préserver la compétitivité de notre industrie et de maintenir des emplois. Au demeurant, on n'ignore pas que les banques sont prêtes, dans la mesure du possible, à prendre des risques assez élevés lorsqu'il s'agit de fournir une aide temporaire à des exportateurs sous forme de prêts consentis à des conditions extrêmement avantageuses. Il importe de préciser qu'en règle générale, le faible niveau des taux d'intérêt en Suisse permet de pratiquer de meilleures conditions que les établissements étrangers (voir tableau ci-contre).

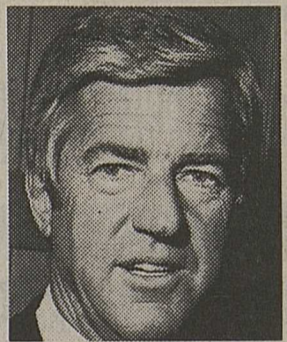
La cherté du franc suisse, il n'y a aucun doute là-dessus, a des conséquences regrettables; force est cependant de constater qu'elle n'a pas que des aspects négatifs, puisque le faible niveau des taux d'intérêt permet d'accorder des crédits d'exportation plutôt bon marché. Actuellement, une banque suisse demande 4 1/2 % pour un crédit à l'exportation d'une durée de 5 ans; le même crédit, aux Etats-Unis, est octroyé à 8—8 1/2 %. Au bout de 5 ans, la différence est tout de

### Deux secteurs complémentaires

Le financement des exportations par les banques constitue une aide, rien de plus. Sur les marchés internationaux, où règne un climat concurrentiel des plus rigoureux, l'industrie est pratiquement livrée à elle-même pour s'imposer, tirant argument de la qualité de ses produits et de son service après-vente, le tout offert à des prix calculés au plus juste. Cependant, dans la construction de machines et dans l'industrie électrique, le maintien d'une réserve de travail suffisante dépend plus que jamais de l'obtention de grosses commandes.

A ce propos, M. Heiner Schulthess, directeur général de BBC, a déclaré: «Pour des considérations techniques et économiques, il est nécessai-

re de construire de grandes centrales électriques afin d'éteindre la soif d'énergie des pays en développement. Or, la plupart de ces investissements ne peuvent être menés à bien que si un



concours financier à long terme est assuré. C'est là que nos banques jouent un rôle majeur, démontrant que la Suisse financière et la Suisse industrielle se complètent judicieusement.»

même appréciable. Aux avantages découlant d'un faible prix de l'argent, il convient d'ajouter ceux résultant d'une inflation vraiment minime. Dès lors, nos exportateurs peuvent travailler à des coûts de production relativement stables et calculer leurs prix sur des bases relativement solides.

### Une politique profitant aussi aux petits

Les banques suisses ne limitent nullement aux grandes entreprises leurs concours sous forme d'aide et de crédits à l'exportation. Elles s'emploient à épauler tout autant les petites et moyennes entreprises dans la solution de leurs problèmes d'exportation. Certes, l'exécution de commandes spécialement volumineuses — donc d'ordres à la réalisation desquels les banques participent financièrement — est confiée à des entreprises disposant de capacités suffisantes. Mais il

ne faut pas oublier que l'exécution de tels ordres nécessite presque toujours le recours à des sous-traitants, c'est-à-dire à des entreprises qui peuvent être de dimension très modeste, si bien que chacun y trouve finalement son compte. Il est tout à fait possible que des dizaines d'entreprises soient associées à la fabrication d'équipements de centrales électriques.

### Le rôle des exportations de capitaux

Pour l'industrie suisse, les exportations de capitaux jouent un rôle non négligeable, étant donné qu'elles peuvent faciliter des exportations de marchandises. Avant de s'atteler à la réalisation d'investissements industriels, de programmes énergétiques notamment, de nombreux pays doivent d'abord résoudre leurs problèmes d'infrastructure, c'est-à-dire construire des routes, défricher, mettre en

### Les taux d'intérêt les plus bas

Les taux d'intérêt appliqués par les banques suisses, particulièrement bas, sont actuellement inférieurs à tous ceux pratiqués dans d'autres pays industrialisés. Par des mesures d'aide à l'exportation d'un autre genre, ces pays compensent partiellement les désavantages résultant pour leurs industries de la cherté du crédit.

	Crédit en % du montant de la livraison	Taux d'intérêt crédits à 5 ans en %	approximatifs crédits à 6-10 ans en %
Suisse		4,5 - 5,0	4,875 - 5,25
Etats-Unis		7,5 - 8,0	8,0 - 8,5
Grande-Bretagne	dans tous les	7,5	7,5 - 8,0
France	pays: 90 %	7,25 - 7,5	7,5 - 8,0
Allemagne	au maximum	7,5	7,5 - 8,0
Italie		7,5	7,5 - 8,0
Belgique		7,5	7,5 - 8,5

Etat: septembre 1978

1 Sans prime d'assurance ni frais de garantie bancaire de l'acheteur. Les taux sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la situation sur les marchés des capitaux. En Suisse, les taux d'intérêt sont nets, tandis que dans les autres pays des droits et commissions sont encore débités.

### Exemple d'un crédit à l'exportation

Financement de la livraison d'une centrale hydro-électrique pour un montant de 450 millions de francs. Escher Wyss SA, Zurich, qui construit les turbines, et BBC Société Anonyme Brown Boveri & Cie, Baden, qui fabrique les générateurs, forment un consortium.

Cette commande, financée à long terme par un groupe de grandes banques sous la direction de l'Union de Banques Suisses, augmente la réserve de travail des industries suisses participant à son exécution:

- Pour Escher Wyss, cela représente quelques 600 000 heures de travail, ou si l'on préfère, 2 000 places de travail occupées à 100 % pendant 8 mois par cette seule commande. Son exécution devant prendre plusieurs années, l'utilisation des capacités des ateliers de cette entreprise zurichoise est assurée pour longtemps.
- Pour BBC, cette commande représente du travail pour 600 personnes pendant une année, ce qui se traduit également par une utilisation des capacités sur plusieurs années.
- Il ne faut pas non plus oublier que d'autres entreprises, les sous-traitants d'Escher Wyss et de BBC, profitent également de cette commande.

place au soleil sur les marchés étrangers, mais aussi de conquérir de nouvelles positions. Il s'agit là d'une mission permanente, dont la réussite est parfois sérieusement compromise par les troubles monétaires. Cependant, dans l'accomplissement de cette tâche, les exportateurs peuvent compter sur l'appui des banques, et cela dans les domaines les plus divers.

### Les banques préparent le terrain

Les établissements bancaires, notamment les grandes banques, sont en mesure

de compromettre le transfert en Suisse du produit de la vente de marchandises, et, enfin, l'incertitude monétaire tout court, représentent de gros risques pour l'exportateur. Ce dernier, très souvent, ne peut assumer, à lui seul, de pareils risques. Il a cependant la possibilité de bénéficier de la garantie contre les risques à l'exportation (GRE), instaurée par la Confédération, mais aussi, pour une partie importante des risques, du concours des banques.

### Qui reçoit le crédit?

Il y a deux possibilités principales de faire du crédit



Malgré l'âpreté de la concurrence dans le monde et les problèmes monétaires, l'industrie suisse a réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 42,16 milliards de francs en 1977, en progrès de 13,8 % sur 1976 mais avec des marges réduites. Elle a donc une fois de plus fourni la preuve de son dynamisme, et a pu compter sur le concours des banques. Toutefois, la compétitivité de certaines branches est sérieusement menacée par la cherté du franc.

### Le pourquoi d'une large information

Nous nous proposons, en publiant cette page, de mieux informer le public sur les prestations de l'UBS, ainsi que sur le rôle et la responsabilité de la banque dans l'économie. En d'autres termes, la conception de cette page part d'un besoin réel, celui d'une meilleure transparence. Il est clair qu'au-delà de cet objectif, nous ne saurions fermer les yeux sur un environnement politique qui concerne toutes les banques.

Qu'une banque soit amenée à donner son avis sur tel ou tel thème politique n'a pas semblé souhaitable au Conseiller national Werner Carobbio (PSA-PDA). Aussi s'est-il demandé si un tel comportement, de la part d'une banque, n'était pas en contradiction avec la loi sur les banques. A la question qu'il a adressée au Conseil fédéral, alors que «l'UBS informe» observait la pause d'été, celui-ci lui a répondu publiquement, en réfutant sa critique et en rappelant, en substance, que, dans notre pays, la liberté d'opinion et la liberté de la presse représentent une institution intangible.

Si notre intention est de nous exprimer ici en toute franchise, nous n'en sommes pas moins d'accord de répondre aux questions que les lecteurs pourraient nous poser sur les sujets abordés. Chacun a en effet le droit de savoir ce que fait l'UBS. Notre politique d'information est donc dominée par un souci d'ouverture et de franchise.

Rédaction de «l'UBS informe»

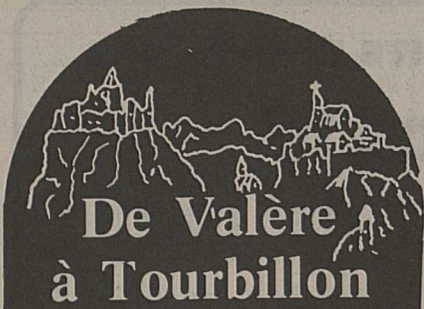
place des équipements pour le transport de l'eau et de l'énergie. De tels travaux occasionnent des besoins financiers supplémentaires que les banques suisses contribuent à satisfaire par le canal d'emprunts publics à long terme et d'investissements privés à moyen terme. Dans une certaine mesure, donc, les exportations de capitaux contribuent à l'achat de marchandises suisses. C'est ainsi que, depuis 1975, le placement en Suisse d'emprunts de la Banque mondiale a valu à des entreprises helvétiques de participer pour 713,3 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs) à la réalisation de projets internationaux de développement.

### Une importance grandissante

Les banques sont capables d'aider les exportateurs non seulement dans le domaine du crédit proprement dit, mais aussi dans celui des opérations de paiements, des transactions sur devises, etc., où elles offrent leur savoir-faire et leur expérience. Plus les exportateurs doivent se battre sur les marchés, plus la collaboration entre les banques et l'industrie s'avère nécessaire. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le financement à l'exportation ne cesse de gagner en importance.

En dépit d'une concurrence internationale impitoyable, les exportations globales de la Suisse ont progressé de 13,8 % entre 1976 et 1977; dans le même temps, l'Union de Banques Suisses accroissait ses crédits à l'exportation de 159 %.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich



## Lutte anti-soucis

Les personnes qui peuvent sincèrement affirmer n'avoir aucun souci sont aussi rares que les corbeaux blancs. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des conseils anti-soucis soient dispensés par beaucoup de monde.

Une check list, pour prévenir et combattre les contrariétés, m'a été remise. Je profite donc de relever les quelques considérations ci-après :

« Une heure de soucis et de mauvaise humeur coûte autant d'énergie qu'une journée de dur labeur.

L'optimiste voit une occasion dans chaque difficulté et le pessimiste voit une difficulté dans chaque occasion. Considérez les contrariétés quotidiennes comme des cailloux qui se trouvent sur votre chemin et qu'il faut tout simplement pousser de côté.

Réservez un certain temps, et une certain moment pour affronter les contrariétés avec élégance.

Sachez qu'il est impossible de sourire et de se faire en même temps du mauvais sang.

Quelle méthode simple, et quelle magnifique chance!

-gé-

## Hold-up des 328 000 francs: un second témoin... et le statu quo

SION. - Ainsi que nous le relations hier, le fameux « coup » des 328 000 francs a tout de même eu un témoin oculaire. Cette personne, entendue par la police, a déclaré n'avoir vu de sa fenêtre que l'homme en fuite serrant contre lui un objet et s'engouffrant ensuite dans la Peugeot 604 brune qui eut tôt fait de disparaître dans le trafic mafinal.

En fait, un second témoin a assisté au déroulement final de la scène. Celui-ci était en effet en discussion avec une parente sur le perron de la villa de cette dernière, lorsqu'il entendit des cris de détresse répétés. Il se précipita aussitôt vers le pauvre M. Sierro, complètement désorienté qui disait: « On m'a tout volé, on m'a tout volé! » Selon ce témoin, M. Sierro aurait néanmoins tenté de poursuivre l'homme qui venait de lui subtiliser sa petite serviette noire, mais en vain, l'individu ayant agi avec une rapidité déconcertante. Ce spectateur - malgré lui - a cru d'abord à un rapt d'enfant, tant le voleur serrait précieusement contre lui ce qui, plus tard, s'avéra être un « linceul » plein de billets de banque. Ce témoin aurait enfin affirmé aux

enquêteurs que la couleur de la voiture était plutôt grise, gris-bleu.

### Y a-t-il eu négligence?

Une question, délicate il est vrai, que nous avons posée hier au directeur de la FLAV, M. Raymond Nellen. « Sachez que nous avions, en son temps, envisagé de munir tout notre personnel d'un compte-salaire, nous précise M. Nellen. Comme nous ne sommes pas encore des « dictateurs », nous n'avons pas voulu imposer cela à nos employés de Nax, Héremence, Champlan, Grimisuat, Savièse ou Nendaz, habitués à toucher leur salaire à notre caisse. Quant aux « gadgets de sécurité » que nous aurions pu posséder, je vous laisse imaginer ce qui serait advenu à notre commissionnaire s'il en avait été muni... »

La FLAV courait un risque calculé depuis près de 10 ans. Cet homme très ordinaire et discret était d'une efficacité remarquable. Les deux détresseurs ont donc agi en connaissance de cause et - pourquoi pas? - à l'aide d'un complice... Pour l'heure, les voleurs courent toujours et l'enquête, pourtant rondement menée, n'a pour l'instant abouti qu'à une impasse.

importants que le « gain », ce qui représente, en fin de compte, des sommes assez considérables.

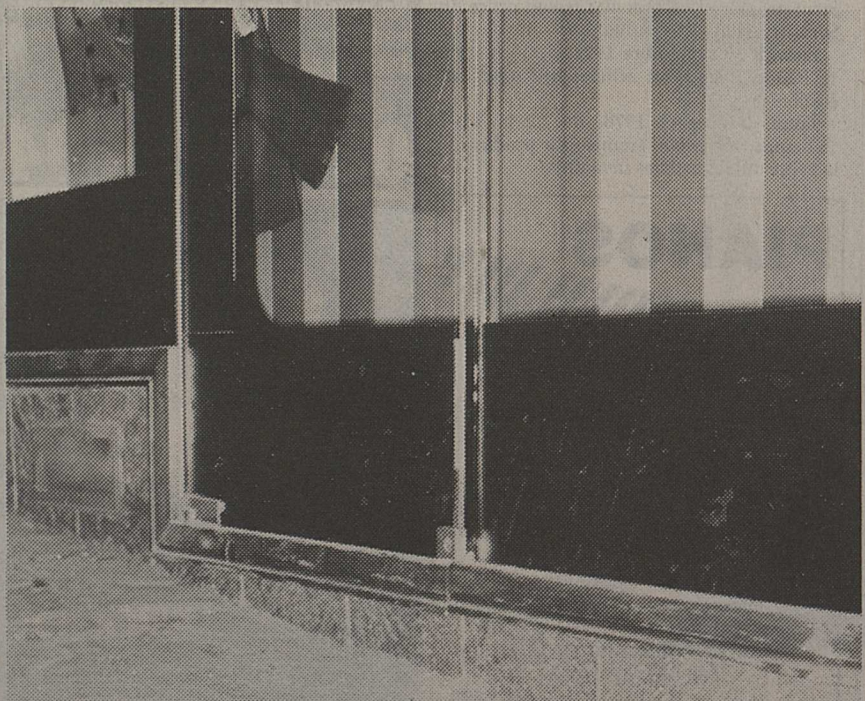
### Inquiétante recrudescence des vols

La police, malgré ces arrestations, s'interroge. La population aussi.

Après les bijouteries (tentative manquée), les magasins d'alimentation, les

kiosques, les établissements publics, les garages, on s'en prend aujourd'hui à la confection.

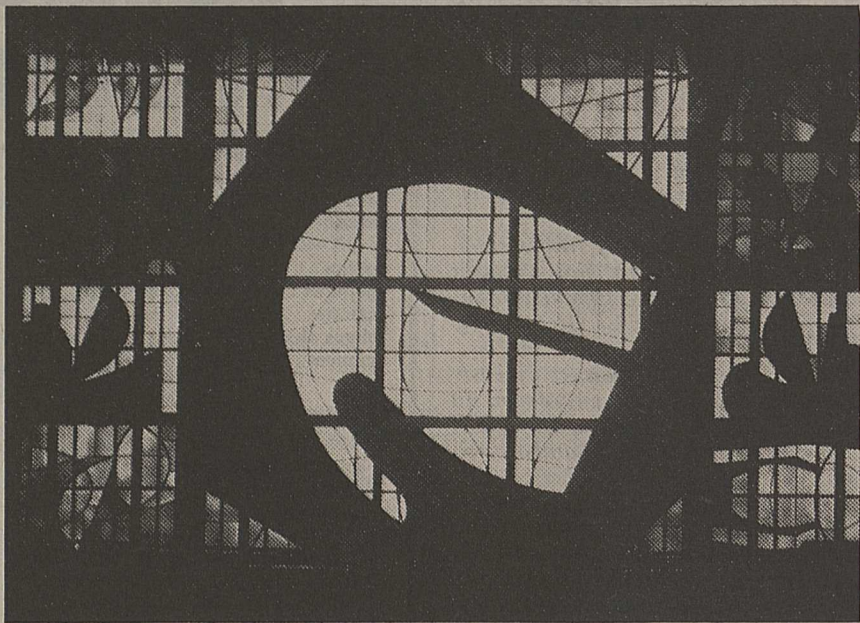
Dans la nuit de lundi à mardi, un (ou des) malfaiteur s'est en effet affairé à crocheter la serrure d'une des vitrines du magasin de confection Géroudet Frères, sise dans le petit passage Supersaxo, reliant la rue de Conthey à la rue de Lausanne. Des vêtements hommes, d'une valeur avoisinant les 2000 francs, ont été emportés à la hâte, puisqu'on en a laissé une partie. Les gens du quartier n'ont absolument rien relevé de suspect.



La vitrine telle qu'on l'a retrouvée hier matin: crochétée « en bonne et due forme ».

## PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR: 1953-1978

### Une magnifique plaquette souvenir



Le vitrail de la tribune.

SION. - Ce prochain week-end, la paroisse du Sacré-Cœur va fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire. Pour la circonstance, une magnifique plaquette a été éditée et elle sera remise gratuitement aux paroissiens du Sacré-Cœur grâce à la générosité de nombreux donateurs. Ce document renferme des textes de Mgr Schwery, Mgr Adam, du curé Oggier, de MM. Félix Carruzzo, président de Sion, Gérard Follonier, Joseph Baruchet, René Sartoretti. Les photos sont signées par Nicolas Savary, la maquette a été réalisée par Charly Clausen, de Publicitas, la composition a été assurée par l'imprimerie Moderne SA et l'impression exécutée par l'imprimerie R. Curdy SA à Sion.

Le président de la ville, en souhaitant « bon anniversaire et longue vie », a écrit entre autre:

«... Un quart de siècle et il semble que le

monde a complètement changé de peau. Reste encore, je veux le croire, cette foi qui fait créer des paroisses et construire des églises. Mais les prêtres? Demain déjà il n'y en aura plus assez et il faut aussi 25 ans pour en faire un.

» Heureusement l'avenir ne nous appartient pas et nous pouvons dire avec confiance: « bon anniversaire et longue vie à la paroisse du Sacré-Cœur ».

Nous laissons à chacun le soin de découvrir les recommandations et les prières ainsi que l'historique de la paroisse. Nous publions ci-après « Les variations sur le vitrail de la tribune », de Gérard Follonier.

*Au Commencement était le Verbe  
Le souffle de l'Esprit  
Le souffle de la vie  
Et de la Création.*

*L'envol d'une Colombe  
Colombe de l'Esprit.*

*La grande forme blanche  
Venue du fond des temps  
Eternelle avalanche  
Infini mouvement.*

*La colombe en plein vol  
Voyez cette corolle  
Qui traverse le temps  
Voyez cette auréole  
Couleur de lys des champs  
Un éternel printemps.*

*Autour de cette forme  
Des harmoniques dansent  
Et les bruns de la terre  
L'informe de la terre  
Et les freins de la terre  
La lourdeur de la terre  
Des dissonances dansent...*

## Des multitudes d'interdictions pas nécessairement respectées

SION. - Sur les routes, aux carrefours, sur les berges du Rhône, sur les fontaines et, même sur les alpages, des panneaux d'interdiction ont poussé comme des champignons après une bonne pluie.

Ce sont les abus qui ont obligé les autorités, à tous les échelons, ou les représentants d'associations ou de consortages à intervenir en fixant ces interdictions, qui ne sont pas une atteinte ni une entrave à la sacro-sainte liberté individuelle mais tout simplement la conséquence d'un abus de la liberté.

Les signaux réglant la circulation placés en bordure des chemins, des routes, des autoroutes sont nombreux et divers. Les usagers, motorisés ou non, les connaissent et les respectent. Les oublis ou la non-observation de ces signaux ont des conséquences graves pour ne pas dire catastrophiques.

Quant à toutes les autres interdictions, comme « défense de salir, Tous dépôts interdits. Passage privé. Place privée » M.-tout-le monde ne les respecte pas nécessairement.

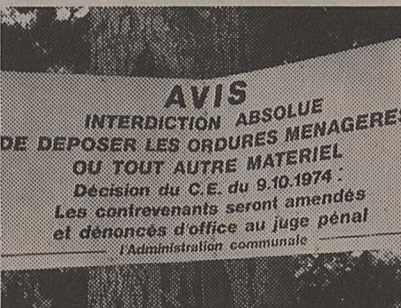
J'assiste journalièrement par exemple au manque de respect de la place privée. Ceux qui abusent du droit de propriété privée avancent les explications les plus diverses: « Pour quelques minutes, n'en faites pas un drame », ou encore « Je n'ai pas trouvé d'autres places de stationnement » ou « Je suis malade » et ainsi de suite.

Finalement je me pose la question: « Faut-il encore multiplier ces panneaux d'interdiction, sur lesquels il est inscrit

### ALPAGE DE MANDELON

LE CONSORTAGE VOUS DEMANDE DE RESPECTER PLUS SPECIALEMENT LES SURFACES ENCORE PATUREES EN LAISSANT VOS VOITURES SUR LES PLACES D'EVITEMENT ET EN DEBARRASSANT VOS DECHETS LORS DU DEPART

merci de votre compréhension



parfois noir sur blanc: « Tout contrevenant est passible d'une amende de 100 à 500 francs » si aucune amende n'est appliquée.

-gé-

## Une grande firme valaisanne à l'honneur en terre lucernoise

SION-LUCERNE. - La ville de Lucerne fête cette année son huitième centenaire d'existence. Un anniversaire d'une pareille importance se devait d'être arrosé dans toutes les règles de l'art. Plusieurs producteurs de vins, et non des moindres, ont ainsi été sollicités pour leurs nectars.

En ce qui nous concerne, on peut prétendre ne pas y avoir fait trop mauvaise figure puisque Provins a livré pour la fête 85 000 litres de fendant, dôle et pinot, ce qui représentait les 4/5 de la totalité des vins distribués.

Lors d'une réception officielle à l'hôtel de la Paix à Lucerne, une délégation de la

grande maison valaisanne emmenée par MM. Actis, Darbellay et Nanzer, a remis aux autorités de la ville jubilaire un tonneau, symbole de la perpétuité de la présence valaisanne dont les vins contribuèrent à la bonne réussite de la fête. Le D<sup>r</sup> Armand Wyrsh, chef des finances de la cité « ville-lumière », aurait même déclaré: « La vigne et le vin contribuent bien souvent à soulager nos soucis. »

Les trois quotidiens lucernois en ont d'ailleurs largement fait mention dans leurs pages, faisant ainsi honneur à la Coopérative vinicole et par là-même, au canton tout entier.

## Le fendant et la dôle à Francfort



Plusieurs grandes villes en Allemagne comptent une de ces célèbres « Walliser Stuben », restaurants d'une réputation gastronomique enviable et qui servent les spécialités valaisannes selon les règles de l'art gastronomique et de celles d'une tradition valaisanne de bon aloi.

Récemment, lors de l'inauguration des

« Walliser Stuben » à Francfort, la qualité des vins du Valais a été unanimement appréciée et les ambassadrices du Vieux-Pays les ont présentés... en chantant. L'ambiance fut des plus cordiales et sans aucune... fausse note.

La manifestation a été mise sur pied par l'OPAV et la SOPHI.

## Bonne retraite, M. Ernest Clivaz

SAINT-LEONARD. - Qui l'eut cru, Ernest Clivaz prend sa retraite aujourd'hui même.

Après avoir travaillé durant 43 ans à l'Alusuisse, il va se reposer. Mais que veut dire se reposer pour cet homme plein de vi-

talité, bouillant dans ses actes, pondéré dans ses paroles?

Hormis l'usine qui était pour lui une seconde vie, sa famille et ses vignes en sont la première. Ernest Clivaz est fier de ses vignes.

Dévoûé au possible, disponible chaque fois qu'on le sollicite, il est toujours décidé à apporter sa contribution, que ce soit pour le football-club, pour la fanfare La Léonardine. Il est un modèle d'abnégation et de bonne volonté pour les jeunes.

Chacun lui souhaite une longue et agréable retraite afin qu'il puisse « pouponner » encore plus son vin et profiter de belles années.

Reynald Melly

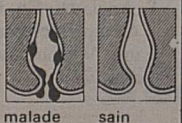


## Hémorroïdes?

Supprimez les douleurs en quelques minutes.

SULGAN calme les douleurs et le prurit dès la première application. Dans bien des cas, l'emploi régulier de SULGAN permet de guérir rapidement et sans opération fissures et rhagades de la région anale. Demandez SULGAN suppositoires contre les hémorroïdes internes, ou onguent et serviettes médicinales contre les hémorroïdes externes. Par l'emploi régulier de serviettes médicinales SULGAN, il est possible de renforcer efficacement le traitement pendant la journée. Combinées avec l'onguent, elles permettent une thérapie de 24 heures sur 24. En pharmacies et drogueries

**SULGAN**



Cherche pour Sion  
photographe

Tél. 027/22 00 40

36-745

**BON DÉBUT DE SAISON POUR « CONNAISSANCE DU MONDE »**

# «La grande Arabie» vue par le cinéaste et conférencier Christian Monty



On boit le café sous la tente du cheik où l'on discute haut et ferme de tous les problèmes de la région... de la politique... même de la conquête spatiale.

SION. - Les conférences « Connaissances du monde », pour la saison 1978-1979, ont débuté lundi soir, au cinéma Lux.

M. Raymond Veuthey, responsable du service culturel de Migros, s'est fait un plaisir de présenter Christian Monty, réalisateur du film La Grande Arabie.

Pour les prises de vues, ce cinéaste belge est allé cinq fois au Yémen, au sultanat d'Oman, en Arabie saoudite et dans les Emirats du golfe arabo-persique.

Il a ramené de très belles images dont plusieurs ont une grande valeur de document puisque des hommes, tels le roi Fayçal, ont disparu assassinés ou emportés par des vagues que font les régimes politiques dans tous les pays du monde.

Avec Christian Monty, le temps passe vite. En une soirée, il nous fait revivre par le film et la parole, à un rythme très enlevé, des reflets et des épisodes de la vie de peuplades peu connues en Occident. C'est la ville « où l'on entre en pleurant », la nostalgie de l'errance, Djeddah (ville d'Eve ou ville d'hommes ?), Fayçal à Ryad, le pipe-line et arabo-dollars, cinq mille princes wahabites, et, pour la première fois, le flux et le reflux des pèlerins à La Mecque, ondulation humaine époustouflante au saint lieu des musulmans.

Puis, vers le sud, c'est la route de la myrrhe et de l'encens, Sanaa la magnifique, le Yémen, la drogue appelée le qat, les sultans Al-Bu-Said, le problème du Dhofar, Mascate : un pays tourné vers la mer et les fameux cavaliers d'Oman.

Christian Monty possède l'art de décrire les paysages, de les filmer et - ce qui me plaît particulièrement - il sait planter sa caméra dans le peuple qui vibre tout naturellement aussi bien à l'ombre des rochers que dans les rues ou en plein désert.

Le spectateur ressent les mêmes émotions que le cinéaste arrêté devant telle scène, tel décor, tel objet, tel individu représenté en gros plan ; tel mouvement, telle forme, telle tonalité, avec des changements de plans et beaucoup de mobilité.

Christian Monty nous offre un somptueux reportage. Somptueux par sa densité et son poème sonore qui emplit les maisons, les rues, les lieux de culte et même les grands espaces à l'heure où les mythes agonisent. Prochaines séances : au cinéma du Bourg, à Sierre, le 2 octobre, à Monthey (cinéma Monthéolo), le 30 octobre. f.-g. g.

## PISCINE DE SION

### Régression constante des entrées et... réalisations

SION. - Alors que la patinoire est sur le point d'ouvrir ses portes (le 30 septembre), la piscine, elle, les a déjà closes voilà plus de deux semaines.

Nous nous permettrons cependant d'y revenir, afin d'en établir le bilan saisonnier.

On peut bien sûr regretter l'anticipation de sa fermeture, surtout en cette magnifique période automnale, où le soleil est plus souvent de la partie qu'au mois de juillet par exemple. Mais en raison, notamment, de la régression des entrées, les responsables ont préféré agir ainsi.

#### Entrées en régression régulière

Une piscine, qu'elle soit couverte ou non, ne s'autofinance pas. La recette des entrées a néanmoins son importance et décide souvent de la date de clôture.

Depuis cinq ans maintenant, on constate à la piscine de Sion, comme d'ailleurs dans presque toutes les piscines valaisannes, une baisse régulière des entrées. Par rapport à l'année passée, qui, soit dit en passant, connut des conditions météorologiques déplorables, la saison écoulée, pire que la précédente, a vu ses recettes diminuer de 5 %. On y a enregistré quelque 65 000 entrées, répar-

ties entre la clientèle normale, les écoles, les militaires, les détenteurs d'abonnements et les membres du Cercle des nageurs. Comme nous le précisons plus haut, les conditions météorologiques ne sont pas étrangères à cette diminution. Un second facteur d'importance régit ce manque à gagner : celui de la pluralité des piscines inaugurées récemment dans le canton.

#### Réalisations et innovations

Pourtant, les responsables ont procédé, durant la deux dernières saisons, à des innovations intéressantes. En 1977, on installait un second filtre et un chauffage pour l'eau. Cette année, on remit en place deux des trois plongeurs et refait la plus grande partie des sanitaires. De plus, le bonnet de bain devint obligatoire.

En ce qui concerne les réalisations futures, on prévoit en priorité l'amélioration de la rapidité de recyclage de l'eau, par la mise en place d'une seconde pompe. L'augmentation du confort des baigneurs devrait également intervenir.

Pour le fond des bassins, vétuste et fissuré, il semblerait qu'aucune étude sérieuse n'ait vu le jour. On n'y touchera donc pas cette année.

Et, pour terminer sur une note optimiste, nous pouvons affirmer que Sion aura un jour sa piscine couverte, bien que des délais précis n'aient pas encore été fixés.

## Ski hélicoptéré dans les Rocheuses canadiennes

SION. - De quoi s'agit-il ? D'une nouvelle forme de ski dans des régions immenses au Canada, là où il n'y a pas de trace humaine. Il est possible d'effectuer quinze descentes (donc environ 15 000 mètres), avec 7000 mètres de dénivellation par jour. Comment ? Vous le saurez en assistant gratuitement à la présentation d'un film, lors de la soirée organisée par Voyage-Plan à l'hôtel du Cerf, jeudi 5 octobre, à 18 h. 30, avec la collaboration d'Air Canada.

## L'Ecole des parents de Sion met à disposition deux ateliers de bricolage

SION. - L'école des parents de Sion ouvrira, cet automne, deux ateliers de bricolage, soit :

- un atelier pour la fabrication de jouets en bois ;
- un atelier pour la confection des marionnettes.

Ces ateliers s'adressent à vous, papa et maman, qui aimeriez fabriquer vous-mêmes des jouets ou des marionnettes pour vos enfants.

Il ne faut pas de dons particuliers, mais seulement un peu de bonne volonté, et l'envie de réaliser quelque chose.

Il vous sera proposé la confection d'objets tout simples avec peu de moyens. Ces travaux de bricolage se feront durant le mois de novembre.

Pour de plus amples renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser à M<sup>me</sup> Odette Schmid, tél. 22 65 48.

## Pétanque: les concours de Sierre et de Granges

Vingt triplettes ont pris part au concours organisé par « Le Soleil » à Sierre, sous les ordres de M. Roger Pellissier, arbitre.

**Résultats :**  
Quarts : J.-B. Bonvin (mit.) bat Galloni (mit.) 13-4 ; P. Tomasino (Martigny) bat Colombari (Verbier) 13-5 ; B. Müller (Sion I) bat M. Abbet (mit.) 13-9 ; R. Théler (Sierre) bat F. Rey (mit.) 13-11.

**Demi-finales :** Bonvin bat B. Müller - G. Héritier - R. Richard 13-2 ; Tomasino bat R. Théler - M. Théler - Esselier 13-6.

**Finale :** J.-B. Bonvin - A. Crittin - P. Vogel battent P. Tomasino - V. Petrucci - L. Petrucci 15-10.

**Complémentaire :** Romaine Morard - P. Héritier - G. Fournier battent Maddalena - Fusco - Nicolet 13-12.

**Résultats du concours en doublettes** (38 équipes) : V. Petrucci bat J.-B. Bonvin 13-11 ; Montaldo bat Fioroni 13-11 ; Colombari bat Ch. Werlen 13-8 ; Ruffini bat Putallaz 13-6.

**Demi-finales :** V. Petrucci - P. Maillard (Martigny) battent Montaldo - M. Biollay (Sierre) 13-0 ; Ruffini - Escudero (Riddes) battent Colombari - Cracco (Verbier) 13-12 ; **Finale :** Ruffini bat Petrucci 15-13.

**Complémentaire :** Ripoll - Anglade (France) battent Tartaglione - Vardand (Sierre) 13-6.

Au concours de triplettes du club « Le

Robinson » à Granges, 21 équipes étaient au départ sous les ordres de M. Dominique Launaz, arbitre. En quarts, Kaerker (Sierre), U. Charrex (Patinoire), Walzer (Boulval) et Tartaglione (Sierre) éliminèrent respectivement Coia (Muzot), Sarbach (Patinoire), Rey (mit.) et Anglade (France).

**Demi-finales :** Karkel - Dani - J.-M. Théler battent Walzer - R. Rudaz - R. Schmidt 13-8 ; Tartaglione - P. Tomasino - Soffredini battent Charrex - N. Bonvin - F. Savioz 13-11.

**Finale :** Kaerker bat Tartaglione 15-14.

**Complémentaire :** D. Berthod - R. Bitz - B. Vuignier battent J.-P. Avert - G. Cracco - A. Giuffrida 13-9.

Trente équipes s'alignèrent au concours des doublettes.

**Quarts :** C. Gillioz (Patinoire) bat M. Nanchen (Muzot) 13-4. P. Tomasino (Martigny) bat Ripoll (France) 13-5 ; P. Anglade (France) bat Montaldo (Sierre) 13-2 ; Magio (MUZOT) bat Orsi (mit.) 13-11.

**Demi-finales :** C. Gillioz bat Magio - Mancini 13-0 ; P. Anglade bat Tomasino - Fusco 13-10.

**Finale :** Claude et Meinrad Gillioz battent P. Anglade - Ch. Escudero 15-12.

**Complémentaire :** Dédé Crittin - Christiane Werlen battent L. Petrucci - St. Petrucci 13-1.

## EXPÉDITION DE FRUITS ET LÉGUMES

### En pleine récolte des légumes de garde

SION. - Les quantités de fruits et légumes expédiés pendant la période du 18 au 24 septembre sont les suivantes :  
abricots : 2940 kg (total à ce jour 4 805 942 kg) ;  
poires : 1 479 235 kg (5 079 858) ;  
pommes : 356 693 kg (2 638 558) ;  
carottes : 281 850 kg (1 105 304) ;  
choux-fleurs : 131 349 kg (2 000 141) ;  
tomates : 762 046 kg (5 444 109).

#### Poires

Merci à tous ceux qui ont participé à l'action spéciale de vente des poires williams. Grâce à elle, le chiffre total des expéditions pour la semaine précédente est d'environ 1 500 000 kilos.

Les louise-bonne se présentent bien, souvent avec une joue colorée. La récolte sera d'une bonne moyenne.

#### Pommes

De plus en plus, les golden et jo-

nathan apparaissent dans les expéditions.

La marchandise est belle. On s'attend à de très grands excédents de pommes en Suisse.

Pour limiter les baisses de prix et les pertes, soit à l'achat, soit à la vente, il est indispensable de réaliser une communauté d'intérêts, seule capable d'organiser une défense valable des intérêts des producteurs et des commerçants. C'est le moment de signer le Fonds d'entraide sans réserve, d'accepter une trêve pour soumettre ce nouveau règlement au baptême du feu.

#### Légumes de garde

La récolte bat son plein. Là aussi, on s'attend à des excédents importants. Gardons cependant notre sang-froid. Toutes les données ne sont pas encore connues.

Office central

## Nax: une bibliothèque communale

NAX. - La Société de développement de Nax, grâce à l'appui de la commune, met à la disposition de la population une bibliothèque de quelque 600 livres, soit des ouvrages pour adultes et pour enfants. Un endroit particulier est réservé aux plus petits. Le prêt est entièrement gratuit et les livres peuvent être gardés durant un mois.

La bibliothèque se situe au 2<sup>e</sup> étage de l'ancienne maison d'école. L'ouverture officielle a été fixée au samedi 7 octobre prochain, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Dès cette date, la bibliothèque sera ouverte selon l'horaire ci-après :

19.30 à 21.30  
Mardi  
14.00 à 17.00  
Mercredi  
19.30 à 21.00  
Jeudi  
14.00 à 17.00  
Samedi

Cette réalisation qui vient à son heure réjouira tout le monde.

## Sierre, Noble Contrée

### Tracuit a désalpé

VERCORIN. - Il y avait de l'animation, samedi après-midi, dans les rues de Vercorin.

En effet, l'alpage de Tracuit désalpaît les quelque 95 bêtes. Tout au long du chemin, les propriétaires s'affairaient à retrouver

leurs bêtes qui, dans la mêlée, suivaient le chef de l'alpage, M. Georges Gillioz, et son proche collaborateur Jean Bétrisey, sous-chef. En tête du troupeau il y avait naturellement la reine de l'alpage de Tracuit, nommée Pinson.



Désalpe à Vercorin.

## Fédération romande des consommatrices

### Bourse-échange à Sierre

SIERRE. - Les consommatrices informent leurs membres et la population de Sierre et environs que la bourse-échange aura lieu à la salle de Sainte-Croix, à Sierre.

**Vendredi 29 septembre 1978,** de 13 h. 15 à 16 heures : réception des articles que vous désirez vendre tels que skis, souliers de ski, patins, vêtements de sport, exclusivement. Nous n'acceptons que des articles parfaitement propres et en bon état (selon ordre du Service de l'hygiène publique).

**Samedi 30 septembre 1978,** de 13 h. 15 à 16 heures, vente des articles qui nous ont été confiés.

**Lundi 2 octobre 1978,** de 13 h. 15 à 15 heures, règlement (remise du produit de la vente ou des articles invendus).

Le but de cet échange est de se rendre service mutuellement, de contribuer à lutter contre le gaspillage, tout en faisant soi-même des économies.

Fédération romande des consommatrices  
Groupe de Sierre et environs

**Un conseil pour vos achats de mazout: comparez les prix, cela vaut la peine! Informez-vous auprès de Migrol.**

Le tél.  
**021 36 94 94**

vous renseignera sans engagement pour vous.



## PIANOS

SION

Hallenbaiter

& CIE.

Vente - Location  
Accordages - Réparations

Rue des Remparts 15, Sion  
Tél. 027/22 10 63

36-3200

Inégalé!

Sigolin

fait reluire  
l'argent, le cuivre, le laiton,  
l'étain, le verre, etc.

Classe de toxicité 5S: Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.



# Parlons prix!

Les prix de vente des automobiles sont à l'ordre du jour. En adaptant une nouvelle fois les siens, à compter du 25 septembre 1978, à la valeur actuelle du franc suisse, BMW SUISSE agit au maximum dans l'intérêt de ses clients. Il va sans dire que, si, du côté du change, la tendance s'inversait de façon durable, BMW SUISSE devrait aussi procéder à une correction correspondante de ses prix dans l'autre sens.

Le prix d'achat seul ne détermine pourtant pas la valeur d'une voiture. Il faut égale-

ment tenir compte, dans ses calculs, des frais d'entretien qu'elle occasionne et de ce qu'elle rapporte à son propriétaire.

Les performances élevées, la conception étudiée, la construction soignée, la haute sécurité et l'ampleur de l'équipement des BMW prouve que leur constructeur avait pour ambition de réaliser non pas des voitures aussi bon marché que possible, mais des modèles de qualité, dont le rapport coût/rendement, non content de soutenir la comparaison, l'emporte à leur avantage. Vous pouvez certes

acheter des voitures à plus bas prix, mais il y a des chances qu'aucune ne vous apporte une meilleure contre-valeur que les BMW. C'est sans doute ce qui incite de plus en plus d'automobilistes à reconnaître à sa juste valeur la différence entre la technique élaborée des BMW et une autre. Et par conséquent à faire la différence entre ce qui n'est pas cher et ce qui vaut son prix. Or, pour juger en connaissance de cause, rien ne vaut un essai. 150 agences BMW qualifiées sont à votre disposition en Suisse.

BMW	Fr.	cyl.	cm <sup>3</sup>	ch DIN	kw DIN
316	13980.-	4	1573	90	66
318	14980.-	4	1766	98	72
318A	16200.-	4	1766	98	72
320	16980.-	6	1990	122	90
320A	18200.-	6	1990	122	90
323i	19250.-	6	2315	143	105

BMW	Fr.	cyl.	cm <sup>3</sup>	ch DIN	kw DIN
518	16980.-	4	1766	98	72
520	18980.-	6	1990	122	90
520A	20200.-	6	1990	122	90
525	21300.-	6	2494	150	110
525A	22700.-	6	2494	150	110
528i	24800.-	6	2788	177	130
528iA	26200.-	6	2788	177	130

BMW	Fr.	cyl.	cm <sup>3</sup>	ch DIN	kw DIN
728	27200.-	6	2788	170	125
728A	28600.-	6	2788	170	125
730	30800.-	6	2986	184	135
730A	32200.-	6	2986	184	135
733i*	35900.-	6	3210	197	145
733iA	36140.-	6	3210	197	145
630CS*	38900.-	6	2986	185	136
630CSA	39140.-	6	2986	185	136
633CSi*	40900.-	6	3210	200	147
633CSiA	41140.-	6	3210	200	147
635CSi*	41900.-	6	3453	218	160
635CSi+*	42300.-	6	3453	218	160

A = automatique  
 i = à injection électronique  
 + = à déflecteur aérodynamique (spoiler) et filets de peinture  
 \* = 5- vitesses

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf ZH



A remettre pour le printemps 1979 à Martigny

### salon de coiffure dames

5 places, bonne clientèle assurée, avec ou sans appartement de 3 p. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-90468 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre sur commune de Martigny

**NF** l'iNFormation en Valais **NF**

**FOURRURES**  
 Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyages, conservation, etc. Travail soigné.  
**KATIA FOURRURES. Tél. 021/23 91 07 22-939**

**Décoration de table de mariage**  
 Matériel - Idées  
 Conseils  
 Gravures de nom  
 gratuits  
**BOULIQUE Penelope**  
 M<sup>me</sup> Thérèse Duc  
 Rue des Remparts 13  
 Sion  
 Tél. 027/23 48 12

**Cherché pour dame âgée**  
**pension**  
**Verbier ou environs**  
 Tél. 022/46 17 40 le soir  
 \*18-328495

**HYDRADERMIE**, nouvelle conception de soins de beauté,  
*René Guinot*  
**INSTITUT DE BEAUTÉ**  
*Bio 9*  
 M.-N. DAYER-CRETTAZ  
 Esthéticienne diplômée fédérale  
 Bâtiment Gonset  
 Elysée 17, Sion  
 Tél. 027/22 23 24

### 12 000 m<sup>2</sup> de terrain agricole

Tél. 026/2 39 18 (bureau)  
 026/2 20 31 (privé)  
 36-90452

### sucht Saison-Stelle

um die franz. Sprache zu erlernen.

Vreni Brun, Kupfergasse 22  
 3800 Matten-Interlaken 05-300191

### Un bon conseil!

Un intérieur bien aménagé, bien décoré, c'est notre affaire!

Grands magasins de meubles

### Armand Goy

Ensemblier-décorateur  
 Avenue de la Gare 46, Martigny  
 Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Service ensemblier conseil gratuit. Devis et projets sur demande

### Mieux et moins cher

Anciennement expositions temporaires au manoir de Valeyres-sous-Rance, Chancy-Genève et château de La Tour-de-Peilz.  
 36-2642

**A disposition**  
 architecte d'intérieur diplômé  
 décorateurs qualifiés  
 Devis et projets sur demande

Abonnez-vous maintenant à **LA FEMME** d'aujourd'hui

**Profitez de cette occasion pour recevoir 3 cadeaux**

- ★ Le "Spécial-mode" automne-hiver tout sur les nouvelles tendances
- ★ "La maille-sport", 24 pages de modèles inédits + théories multi-tailles
- ★ Les 4 premiers numéros gratuits

Vous qui aimez

- tricoter
- coudre
- cuisiner
- bricoler
- rêver
- lire...

Je désire recevoir vos 3 cadeaux et m'abonner à LA FEMME D'AUJOURD'HUI pour un an.  
 Je paierai mon abonnement comme suit:  
 année Fr. 77.-  semestre 2 x Fr. 41.50  trimestre 4 x Fr. 22.-

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ NP/Lieu \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_

Bon à retourner à La Femme d'aujourd'hui - Case postale 448 - 1211 Genève 11.

# District de Sierre: aller de l'avant



Lors du conseil de district, à gauche, le préfet, M. Robert Sartoretti, à droite, M. Charles-André Monnier, sous-préfet.

Lundi soir, à la grande salle de l'hôtel de ville de Sierre, les membres du conseil de district se rassemblaient, sous la présidence de M. Robert Sartoretti, préfet.

Après un éloge prononcé en hommage à M. Pierre Epiney, ancien président de la commune de Grimetz, les responsables présentèrent les comptes. La situation financière s'avère bonne et présente un solde de caisse de plus de deux mille francs.

Dans son rapport annuel, M. Sartoretti brossa un intéressant tableau de la situation économique du district de Sierre.

Il ressort ainsi que notre région est actuellement habitée par 31 000 habitants, malgré une certaine baisse de la natalité.

Sur le plan du marché du travail, d'importantes constatations ont été faites: en 1940, le district était essentiellement agri-

cole et industriel, en 1960, on remarquait qu'il était plus industriel alors que pour 1976, on se trouve en présence d'un secteur tertiaire: 53% (6800 personnes). Dans l'industrie 23% de la population œuvrait (2800 personnes) pour 20% (2500 personnes) dans la construction et l'artisanat, le solde de 3% (360 personnes) travaillant dans l'agriculture.

En 1977, une différence de près de 48 francs par jour était remarquée entre le revenu paritaire et l'agriculture.

Pour remédier à cet état de choses, des subventions fédérales interviendront dès 1980.

L'industrie dans la région sierroise signifie pour les 80% l'usine Alusuisse de Chippis. 25 petites et moyennes entreprises - environ 250 employés - se partagent le reste du marché dans différents secteurs. L'industrie sierroise a été qualifiée par M. Sartoretti de monostructure.

Dans le domaine du tourisme - qui a bien résisté dans l'ensemble à la mauvaise conjoncture - on constate que les lits d'hôtellerie se partagent comme suit: 70% pour le Haut-Plateau, 20% pour la vallée d'Anniviers, 6% pour Sierre, le solde se partageant entre les différentes communes.

La parahôtellerie a connu un développement réjouissant représentant les 85% des lits touristiques.

Vers la fin de ce siècle, la région sierroise comprendra près de 35 000 habitants, ce qui implique la création de 120 à 130 places de travail par année.

La décision que prendra le Conseil d'Etat sur les questions relatives aux émanations fluorées prendra donc pour le district une signification toute particulière.

Dans ce sens, a été votée la résolution issue de la « commission industrie » mise sur pied lors de la rencontre du mois de juin, composée de MM. Bertrand Favre, Yvan Rouvinet, Serge Sierro, J.-C. Clavier, Gérard Théoduloz, Edgar Zufferey et Jérémie Robyr (voir NF d'hier).

Unaniment, les élus présents lundi soir se montrèrent inquiets du maintien des postes de travail dans la région. Certes, il ne faut pas perdre de vue certains aspects de la protection de l'environnement mais de là à perdre de vue les intérêts des travailleurs sierrois, il y a une marge que les participants à ce dernier conseil de district se sont refusés à franchir.

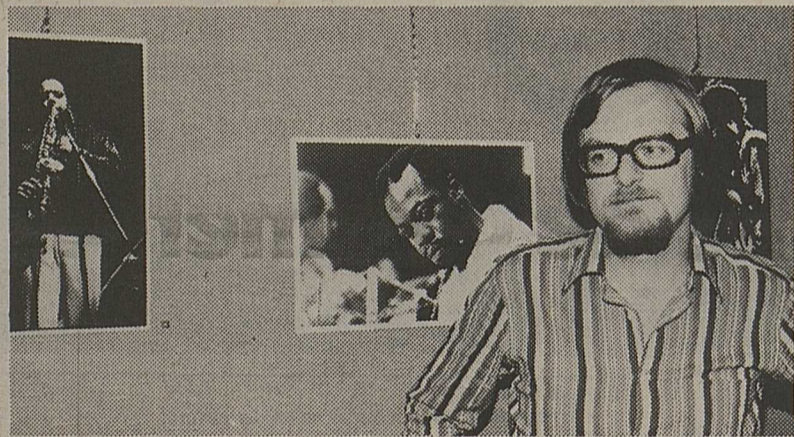
## Des professeurs de ski font du golf sur le Haut-Plateau



A Crans-sur-Sierre, lors des championnats d'Europe de golf des professeurs de ski, les Suisses ont raflé toutes les médailles, par leurs brillantes performances.

On peut voir sur cette photo les deux champions d'Europe, M<sup>me</sup> Nicole Blatti, des Mosses, pour la catégorie dames, et M. Alain Rey, de Crans-Montana, pour la catégorie messieurs.

## EXPOSITION À L'A.S.L.E.C. Hommage au jazz



M. Monti avec quelques-unes de ses créations.

Samedi après-midi, avait lieu dans les locaux du centre de l'Association sierroise de loisir et de culture le vernissage d'une exposition de photographies.

L'auteur de ces prises de vue, M. Pierre-André Monti, se passionne pour le jazz. Il a ainsi immortalisé par la magie

de la photo des noms aussi célèbres que ceux de Jef Gilson, Charlie Mingus, Steve Lancy, Steve Potts, Dave Holland, Leon Francioli, etc.

Cette exposition a été mise sur pied avec la collaboration de la revue Jazz 3600.

## Vers une présence sierroise à Liège



Liégeois et Sierrois, unis pour une action commune en Belgique.

Lundi après-midi, dès 17 heures, les autorités politiques et touristiques de la région sierroise accueillèrent au carnotzet communal une délégation de la ville de Liège, cité où une action de présentation a été fixée pour Pâques prochain.

Le président de la commune de Sierre, M. Pierre de Chastonay, conseiller national, ainsi que les différents représentants des organes responsables du tourisme, reçurent

ainsi notamment les associations de commerçants des rues Pont d'Ile Lulay, et passage Lemonnier, à Liège.

M<sup>me</sup> Madeleine Langevin, échevin du commerce et du tourisme, excusa l'absence de M. Edouard Close, bourgmestre de la cité belge. Elle transmit aux Sierrois les amitiés de cette importante personnalité, qui appuie sans restriction l'action ainsi entreprise.

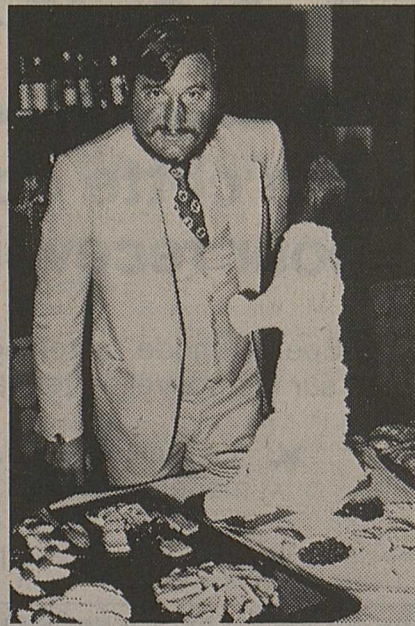
L'opération qui se déroulera au début de 1979 constituera une belle promotion pour la région de Sierre - à laquelle s'est associée Loèche-les-Bains - qui pourra présenter ses produits et son activité.

Une séance de travail réunissait tous les participants, hier, sur le Haut-Plateau. Durant ces quelques heures de labeur, les divers détails devant régler la présence sierroise à Liège furent mis au point.

## Georges Rey: un Valaisan à New York

SAINT-LEONARD. - Lorsqu'il débarqua à New York - il y a 23 ans - Georges Rey s'intéressa à la restauration. Il avait été à bonne école durant son apprentissage à Crans-Montana, à l'hôtel du Golf et Sport, plus précisément. Ce Valaisan de Saint-Léonard, originaire de Chermignon, se présenta au restaurant français intitulé « La Potinière ». Aujourd'hui, c'est lui le grand patron de cet établissement situé au 60 West 55 th. Street à New York City. Il changea le nom, pour l'intituler « Restaurant Français ». Georges Rey en authentique Valaisan compris très rapidement ce goût pour la cuisine française que cultivent les Américains. Aussi ne tarda-t-il pas à s'organiser. L'accent chantonnant du Valaisan est pris pour du marseillais - ce qui n'a pas été pour lui déplaire - car Georges Rey, aux yeux de l'Américain ne peut-être que Français. Il est distingué, volontiers bla-

gueur, toujours très courtois et sait recevoir sa clientèle avec charme et diplomatie, attention et respect.



« Il y a quelques années, j'ai reçu les représentants de Provens dans mon établissement. Ce fut une fête du tonnerre. Tout ceux qui y sont venus ont conservé un bon souvenir. Souvent les Valaisans de passage à New York viennent me rendre visite. »

A période régulière, Georges Rey revient au pays pour retrouver quelques amis, conserver le contact avec le Vieux Pays, mais également revoir ses parents, Henri Rey, boucher bien connu à Saint-Léonard.

Notre photo: Georges Rey, un Valaisan à New York

## Bonne année pour les Remontées mécaniques de la Riederalp

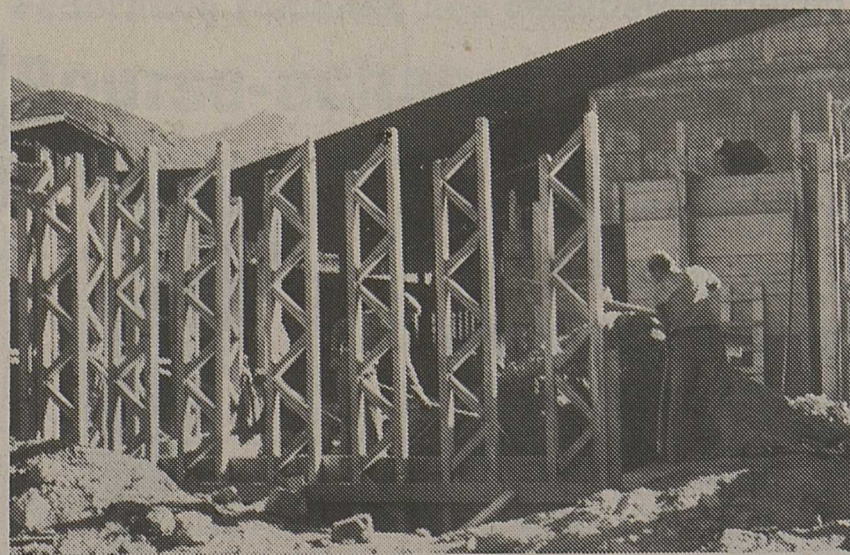
MOREL. - Les remontées mécaniques de la Riederalp ont enregistré cette dernière saison d'été des résultats très satisfaisants. Les chiffres globaux pour la saison 1977-1978 ne sont pas encore connus, car on y comprend encore l'automne.

Et cet automne est pour le moment très favorable. M. Erwin Meier, directeur des remontées mécaniques, escompte un résultat final très intéressant. Les fréquences que l'on enregistre depuis quelques semaines sont réjouissantes. M. Meier est en mesure d'affirmer que les résultats de cette année seront plus élevés que ceux de l'exercice précédent. Cela n'était en soi pas certain, si l'on considère le temps très maussade du début de l'été. Mai et juin n'avaient pas été brillants.

Dans l'hôtellerie, on a enregistré une baisse sensible en juillet. Il n'en a pas été de même pour les remontées mécaniques. C'est ainsi qu'un record absolu a été établi le lundi 24 juillet, avec 5575 passagers. Le jour du Jeûne fédéral, 3892 personnes ont utilisé les installations. Ces bonnes fréquences se répercutent évidemment sur les branches de la restauration à la Riederfurka et à la Riederalp, de manière très favorable.

Le directeur Meier relève en passant le nombre important de personnes du 3<sup>e</sup> âge parmi les passagers. Ces personnes bénéficient d'un tarif réduit et cette politique générale a porté ses fruits. Les fonds fédéraux pour l'équilibre des tarifs ont bien entendu une influence positive sur les résultats financiers des sociétés de remontées mécaniques, mais aussi sur le tourisme en général.

A la station supérieure de la Riederalp, on est en train de construire un buffet, dont le besoin se faisait vraiment sentir. Cette construction se trouve à l'ouest de la station. Il y aura 90 places à l'intérieur et 100 autres places sur la terrasse. On y trouvera également un bureau de poste et un appartement.



L'état des travaux du nouveau buffet, à la station supérieure de la Riederalp.

## Le Nufenen négligé par le Tessin

ULRICHEN. - Le col du Nufenen est classé comme route secondaire. Des panneaux blancs indiquent que par le Nufenen on peut arriver dans le val Bedretto, sur une route secondaire. Mais les Valaisans rendent à ce col l'honneur qu'il mérite. A Brigue, il est signalisé comme le Grimsel et la Furka. Il en est de même sur le parcours de Brigue à Ulrichen.

La situation est tout autre au

Tessin. Depuis Biasca et plus haut, l'automobiliste ne trouve aucune indication lui précisant qu'à part le Gothard, il existe une autre possibilité de se diriger, à travers les Alpes, vers le Nord.

Sous ce rapport le service de signalisation des routes du canton du Tessin traite le Nufenen et le Valais comme quantités négligeables. Et c'est dommage...

Votre banque régionale

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**Urgent!**  
A louer à Savièse

**locaux équipés 250 m<sup>2</sup>**  
pour carrosserie ou garage, avec station-service.

Sans reprise.

Renseignements et visites:  
André Reynard, commerçant, Savièse  
Tél. 027/22 34 67 36-5668

A vendre

**vigne de 1800 m<sup>2</sup>**  
situé en bordure de route, dans le coteau de Conthey.

Les offres en dessous de Fr. 50.- le mètre carré ne seront pas prises en considération.

Ecrire sous chiffre P 36-29717 à Publicitas, 1951 Sion.

Fully, à vendre

**terrain à construire**  
de 1500 m<sup>2</sup>

Très bien situé.  
Convient pour deux villas.

Ecrire sous chiffre P 36-900620 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre aux Mayens-de-Riddes

**chalet de vacances**

neuf, avec 700 m<sup>2</sup> de terrain, belle situation, prix intéressant.

Tél. 027/86 21 20 36-29599

A vendre ou à louer à Sion

**magasins ou ateliers 190 m<sup>2</sup>**

Ecrire sous chiffre P 36-29428 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 33 34

A louer à Sion, quartier Ouest

**appartement 3 1/2 pièces**

Date d'entrée: 1er octobre.

Pour traiter, s'adresser à: Agence immobilière Armand Favre, Sion.  
Tél. 027/22 34 64 36-207

Martigny, à louer

**places de parc en sous-sol**

Rue de la Fusion 58-60  
Fr. 45.- par mois  
charges comprises.

M<sup>e</sup> Francis Thurre  
avocat-notaire, Martigny  
Tél. 026/2 28 04 36-6820

**Occasion rare**

**A louer**

Propriétaire de chalet, habitant les USA, ne séjournant que deux mois par année (fin de l'été), cherche locataire pour le solde de l'année d'un

**luxueux chalet**  
**situé près de Grans**

Loyer préférentiel de Fr. 500.- par mois en échange de bons soins.  
Rez-de-chaussée: living, cheminée, cuisine, coin à manger.  
Étage: 4 chambres.  
Situation dominante très accessible toute l'année.

Tél. 027/22 88 88  
027/22 47 72 le soir 36-260

A vendre à Sion, av. de France,

**maison familiale**

**Plain-pied:** grand garage, buanderie, cave, chaufferie  
**Rez sup.:** hall d'entrée, cuisine équipée, salon-salle à manger, 2 chambres, bain-WC  
**1er étage:** 3 chambres à coucher, WC-lavabo  
Fr. 320 000.-

Pour tous rens., s'adresser  
Agence Marcel Zufferey, Sierre  
Tél. 027/55 69 61 36-242

**Cherche à louer à Sion**

**studio**

Centre ville.

Tél. 027/23 15 81  
M. Lavarello 36-29761

Je cherche à louer à Sion centre ville

**appartement 3 1/2-4 1/2 pièces**

même sans confort

Tél. 027/22 25 57 \*36-302389

Musicien professionnel (guitare) cherche à Sion ou environs

**un studio bon marché**

Tél. 028/23 84 18  
(demandez Robert Baum jun.) \*36-460280

A louer à l'avenue de France 50 à Sion

**un studio**

meublé pour une personne

Fr. 300.- par mois, charges comprises.

Tél. 027/22 34 66 heures des repas 36-3006

Le Bouveret A vendre

**appartement**

3 pièces, cuisine, vestibule, WC  
Belle vue sur le lac.  
Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-425480 à Publicitas 1870 Monthey.

Conthey-Vétroz On cherche

**terrain à bâtir**

de 1000 à 5000 m<sup>2</sup>

Offres avec prix sous chiffre P 36-900619 à Publicitas, 1951 Sion.

**Urgent!**

Sierre, av. de France, à vendre

**appartement 3 1/2 pièces**

Garage, cave, galetas.  
Fr. 125 000.-

Tél. 55 28 56 22-306044

**OCCA STAR GARANTIE**

**1 JAHR AN ANNO**

- 1 année de garantie sans limitation de kilométrage
- Pas de franchise sur les pièces et la main-d'œuvre
- Frais de dépannage en cas de pannes ou d'accident (jusqu'à 200.-)
- Rapatriement
- Frais d'hébergement en cas de séjour forcé...
- Frais de location d'une voiture...
- Rapatriement du véhicule
- Dédouanement de l'épave à l'étranger
- Frais d'expédition de pièces...
- Valable dans toute l'Europe incluant la Turquie
- Transmissible en cas de changement
- Incluse dans le prix du véhicule

Personne ne vous garantit davantage de sécurité!

**Mini Bertone 120**  
1977, 11 500 km  
bleu marine

**Morris Marina 1.3 DL**  
1976, 29 000 km  
rouge

**Austin Princess 1800 HL**  
1976, 40 000 km  
beige

**Jaguar XJ 4.2 Cp. aut.**  
1975, 72 000 km  
blanche

**Austin Princess 2200**  
1976, 26 000 km  
blanche

**Rover 3500 SDL aut.**  
1978, 9000 km  
blanche

**Jaguar XJ 12 L aut.**  
1974, 42 000 km  
gris métallisé

**Ford Granada Ghia aut.**  
1975, 39 000 km  
blanche

**Triumph TR 7 2000**  
1977, 19 000 km  
rouge

**Toyota Corolla 1200**  
1975, 35 000 km  
jaune

**VW Passat GLS**  
1978, 4000 km  
beige

**Plymouth Volare Sedan**  
1975, 49 000 km  
bleu métallisé

**Citroën CX 2000 break**  
1976, 21 000 km  
bleu métallisé

**Morris Marina 1800 TC**  
1975, 40 000 km  
beige

**Renault Rodéo**  
1974, 49 000 km  
orange

**Austin Allegro 1300 DL**  
1977, 32 000 km  
blanche

**Ford Granada Ghia aut.**  
1974, 62 000 km  
gris métallisé

**Alfasud L**  
1976, 29 000 km  
blanche

**Garage Emil Frey SA**

Administration - Vente 027/22 52 45  
Atelier et pièces détachées 22 98 98  
Rue de la Dixence 83, Sion 23 49 51

Jeunes gens et jeunes filles, un atout pour l'avenir...

**Diplôme de commerce et de langues**

(reconnu par la FSEP)

Classes à effectif réduit  
Enseignement personnalisé  
Nouvelles classes: 7 août

école **lèmania** lausanne

Externat - Internat

3, chemin de Préville  
1001 Lausanne  
Tél. 021/20 15 01

Demandez notre documentation détaillée

**innovation**

**Prix choc**

**L'INNO FAIT MIEUX**

Sacoche sport en véritable vachette, avec vaste compartiment intérieur à fermeture éclair et bandoulière réglable. Le modèle dans le ton pour l'automne! En noir, brun ou noisette.

**59.-** seulement

Sac mode extrêmement avantageux et très élégant, en véritable vachette. 3 vastes compartiments à fermeture éclair et bandoulière réglable. En noir, brun moyen et brun foncé.

**69.-** seulement

**CUIR VÉRITABLE**

**19.-** seulement

Le dernier cri de la saison pour Madame et pour Monsieur!  
**Echarpe écossaise** en pure laine moelleuse de toute première qualité. Différentes harmonies de teintes. Longueur 140 cm, largeur 28 cm.

**Notre force, c'est le choix**

Innovation Martigny • Téléphone-service 026/2 28 55 • Livraison à domicile Sierre • Téléphone 027/55 69 91

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**

**CLUB HAUS SERVICE**

3958 UVRIER / SION

Vu l'expansion de son commerce, cherche

**un jeune homme**

possédant permis de conduire, pour travaux de livraison et de dépôt



Débutant accepté.  
Entrée en fonctions immédiate.

Tél. 027/31 23 63

Nous cherchons

**un gérant**

pour supermarché dans station du Valais central.

Si possible couple.  
Date d'entrée: 1er décembre 78 ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900622 à Publicitas, 1951 Sion.

**Café-restaurant Le Robinson**  
Haute-Nendaz  
engage

On demande  
**serveuse**  
ou **serveur**

Congé samedi  
et dimanche.

S'adresser  
Relais du Mont-Blanc  
1260 Nyon  
Tél. 022/61 36 44  
22-29623

**2 jeunes filles**

de 26 ans  
parlant français, allemand, anglais, espagnol, italien  
six ans d'expérience dans le tourisme.

cherchent emploi pour la saison d'hiver éventuellement hôtel.

Tél. 027/23 10 28

\*36-302388

**sommelière (ier)**

Entrée tout de suite.

Tél. 027/88 12 68

36-29365

**Café-restaurant La Noble-Contrée**  
Veyras-sur-Sierre  
cherche

**commis de cuisine**

pour entrée immédiate.

Place à l'année.

Se présenter au restaurant.  
36-1264

**Commune de Martigny**  
Mise au concours

L'administration communale de Martigny met au concours un poste de

**mécanicien-machiniste**

pour le service de l'édilité.

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Faire offre avec prétentions de salaire et curriculum vitae au greffe municipal de Martigny jusqu'au 10 octobre 1978.

L'administration  
36-1102

**PAX**

Société suisse d'assurance sur la vie

engage, pour son agence générale du Valais à Sion, dame ou demoiselle en qualité de

**secrétaire**

avec connaissances comptables  
(évent. à la demi-journée au début)

Nous offrons:

- un emploi stable
- des conditions de travail agréables
- un salaire conforme aux capacités

Date d'entrée: 1er novembre 1978 ou à convenir.

Les offres d'emploi sont à adresser à M. Michel Schmid, agent général Avenue de la Gare 5, 1950 Sion.

36-411

**PAX**

Institut de sociologie  
Zurich  
cherche

**étudiants**

ou  
**personnes intéressées**

pour travail d'enquête dans l'Entremont.

Tél. 027/22 88 23

\*36-302387

Je cherche

**apprenti boucher-charcutier**

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à  
**Boucherie**  
**Alphonse Savary**  
**Conthey**  
Tél. 027/36 15 34

36-29622

**Jeune secrétaire**

avec expérience hôtelière  
langues: allemand, français, italien

**cherche place**

pour saison d'hiver en qualité de secrétaire ou aide du patron.

Ecrire sous  
chiffre P 36-29697 à  
Publicitas, 1951 Sion.

Tabac-journaux à **Martigny**  
cherche

**une vendeuse**

éventuellement à mi-temps.

Offre sous chiffre P 36-90462 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant d'altitude libre service  
cherche

**deux jeunes filles**

pour la saison d'hiver.

Faire offres à Mme Martine Pachoud, restaurant des Mazots 1865 Les Diablerets.

36-29351

A Saint-Maurice

**conciergerie**

dans petit immeuble. Fr. 220.- par mois; à disposition **appartement de 4 pièces**, état de neuf, cuisine agencée plus lave-vaisselle, WC séparé. Fr. 470.- plus charges.

Tél. 025/3 77 32

89-45100

**Restaurant du Rothorn**  
**G. Pagliaro, Sierre**

Tél. 027/55 11 92  
cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir

**sommelier**  
ou **sommelière**

36-1232

**URGENT! Sion Fémina**  
cherche pour sa première équipe de volley-ball

**un entraîneur**

Tél. 027/23 37 10  
de 12 h. 30 à 13 h. 30  
Anne-Christine Vannotti

36-29706

**Martigny**  
Café-restaurant cherche

**un bon cuisinier**

sachant travailler seul.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-900621 à Publicitas, 1951 Sion.

**On cherche chauffeur remplaçant de train routier**

Trafic international.

Tél. 027/22 44 45

\*36-302390



**Austin Allegro**

**Le luxe pour Fr. 11 200.-**

Austin Allegro Special: sièges-couchettes recouverts de velours, appuis-tête, moquette, allume-cigares, toit vinyle, compte-tours, vitres teintées, lave-glace électrique, rétroviseur antiréverbérant, vitre arrière chauffante, phares de recul, clignotants de signalisation; quatre portes; moteur disposé transversalement, traction avant, suspension hydragas, quatre roues indépendantes, freins à disques à l'avant, à tambours à l'arrière, servo, pneus radiaux. Essayez de la comparer - elle est incomparable.



Austin Allegro 1300  
Fr. 10 200.-



Austin Allegro 1300 Estate  
Fr. 11 800.-



Austin Allegro 1300 Special  
Fr. 11 200.-



Austin Allegro 1500 Special  
Fr. 12 250.-



Pour les entreprises, l'artisanat et les particuliers: Leyland Multi Leasing. Renseignements: tél. 01/52 97 20. Importateur: British Leyland (Suisse) SA, 8048 Zurich, tél. 01/54 18 20.



Dessous et mode pour les loisirs

Pour notre magasin à Sion nous cherchons une

**gérante**

de langue maternelle française

Nous offrons:

- une ambiance de travail chaleureuse
- un travail avec responsabilités vous permettant de vous épanouir pleinement au sein d'un petit groupe
- un salaire adapté à vos capacités

Nous vous demandons:

- d'être une excellente vendeuse ayant plusieurs années d'expérience dans la vente, de préférence en qualité de première vendeuse
- d'avoir de parfaites connaissances de la branche du textile
- d'avoir de l'initiative et d'aimer les responsabilités

Si un tel poste vous intéresse, veuillez écrire à **Beldona SA**, service du personnel, Badstr. 15, 5400 Baden. 02-2000

Jeune fille suédoise  
cherche place  
comme

**filles au pair**

jusqu'à juin 1979.

Faire offre sous  
chiffre P 36-29755 à  
Publicitas, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer près de Sion

**un petit appartement**

Pour visiter  
tél. 027/31 13 77  
25-460421

A louer à Martigny  
Avenue du Grand-Saint-Bernard

**locaux avec vitrines**

Locaux annexes  
Libre tout de suite

Tél. 026/2 31 13  
36-2649

Salon de coiffure  
près de Sion  
cherche pour la saison d'hiver

**coiffeuse dames**

Tél. 027/22 42 05  
heures des repas  
\*36-302393

**Jeune fille**

avec bonnes connaissances d'allemand et expérience dans la vente  
cherche place dans magasin de confection ou parfumerie.  
Région: Sion - Martigny, éven. station.

Ecrire sous  
chiffre P 36-302395 à  
Publicitas, 1951 Sion.

**Fully**

Je cherche

**3 vendangeuses**

ainsi qu'un

**porteur**

pour 15 jours environ.

Tél. 026/5 35 74  
midi ou soir

36-29750

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

Cherchons à louer à Sion pour le 1er novembre

**un studio**

Confort moyen.  
Si possible Sous-le-Scex ou avenue de Tourbillon

Tél. 027/23 22 34 36-29718

Particulier vend à Sion

**villa**

Vue et ensoleillement exceptionnels, construction confortable, grand living avec cheminée française, 4 chambres à coucher, etc.  
Fr. 345 000.-

Pour renseignements ou visite:  
tél. 027/22 86 23 dès 18 heures

A vendre à Vérossaz-sur-St-Maurice

**maison à rénover**

accessible toute l'année

Fr. 37 000.-  
Prix à discuter.

**Agence immobilière G. Evéquoz**

Tél. 025/4 64 20

A vendre au Bouveret  
sommet du village

**terrain à bâtir**

de 1042 m2

Situation tranquille.

**appartement 3 1/2 pièces**

109 m2, dans immeuble résidentiel situé aux Epineys, avec garage, cave et balcon, avec vue sur la Forclaz.

Fr. 160 000.-

S'adresser à G. Moret  
Tél. 026/2 15 19 (privé)  
026/2 27 77 (bureau)

36-90469

**A VENDRE**

à Clarens-Montreux

**ravissant studio avec grand balcon**

très bien situé (5e étage)  
belle vue sur le lac et les Alpes  
Surface: 30,30 m2

Fr. 60 000.-

Pour tous renseignements, visite des lieux, envoi de documentation - SANS FRAIS NI ENGAGEMENT - nos collaborateurs sont à votre entière disposition. Téléphoner ou écrire à:

**AGENCE CLAUDE FURER**

Av. des Alpes 38 1820 Montreux

☎ (021) 62 42 56



A vendre à Martigny



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Madame Rosalie SIERRO

remercie tous ceux qui, par leur présence, leurs prières, leurs pensées et leurs dons, l'ont soutenue dans son épreuve.

Un merci particulier au vicaire Favre, au curé Vannay, au doyen Charbonnet, aux abbés Bovier, Udry et Massy, au chœur paroissial d'Héremence, à la fanfare La Dixence, aux classes 1926 et 1961 d'Héremence, aux médecins ainsi qu'au personnel de la Clinique générale et de l'hôpital de Sion, à l'aumônier de l'hôpital.

Héremence, septembre 1978.



La famille de

## Madame Judith VOGEL-MICHELOUD

veuve d'Emile

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence aux obsèques, de vos dons, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Grône, septembre 1978.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Jean MELCHIOR

remercie très sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier aux docteurs Marcel Gay-Crosier à Sion, André Moret à Sion et Lawareski à Lausanne, au personnel de l'hôpital, section médecine, à la direction et au personnel des magasins Kuchler-Pellet, à la maison Les Fils de Charles Favre, vins, ainsi qu'à son personnel, à la direction et au personnel de la maison Procycle à Genève, à la direction et au personnel d'ARGE Fürtentunnel BLS à Balusee BE.

Sion, septembre 1978.



Heureux ceux qui voient ta face, Seigneur.

La famille de

## Madame Constance ANTONIN-PONT

remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, l'ont soutenue dans ces jours douloureux.

Un merci tout spécial :

au révérend curé Clerc de Collombey ;  
au révérend curé Bruchez d'Erde ;  
aux amis de La Colombe ;  
aux amis d'Erde, de Premplaz, de Collombey qui ont accompagné notre chère défunte à son dernier repos.

Sion, Collombey, septembre 1978.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

## Monsieur Martin LUISIER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saillon, septembre 1978.



Madame veuve Blanche BORGEAT, ses enfants et petits-enfants, à Riddes, Etagnières, Saxon et La Verrierie (Fribourg) ;  
Mademoiselle Marie-Louise BORGEAT, à Saxon ;  
Madame veuve Emma RAVASIO-BORGEAT, ses enfants et petits-enfants, à Antagnes, Ollon, Saxon, Palazzago Bergamo, Monthey, Troistorrens ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies PLAN, ROCH, MONNET à Saxon, CHESEAUX à Saillon, RODUIT, MICHELLOD, CHARVOZ à Leytron, GAILLARD à Martigny, ont le profond regret de vous faire part du décès de

## Monsieur Hermann BORGEAT

survenu dans sa 74<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saxon, le vendredi 29 septembre 1978, à 10 heures.  
Le corps repose à la crypte de Saxon.

Cet avis tient lieu de faire-part.



## A.S.C.E. anciennement Société suisse des contremaitres section du Valais central

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Jean-Louis REYNARD

père de son membre Charly Reynard.

L'ensevelissement a lieu à Savièse, aujourd'hui mercredi 27 septembre 1978, à 10 heures.



## Le FC Erde

a le regret de faire part du décès de

## Madame Emma ANTONIN

grand-mère de Gérald et Jean-Daniel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

## Monsieur Francis ROSSIER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa pénible épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Vex, septembre 1978.

## HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

# Pour supprimer les suicides : supprimer les prisons ?

Des trois volets que nous a présenté « Tell Quel » hier soir, nous avons surtout apprécié le premier et le troisième, alors que celui consacré aux suicides dans les prisons nous a paru trop marqué par un parti pris certain pour ne pas susciter de notre part de sérieuses réserves.

Mais commençons par les éloges. C'est avec plaisir que nous avons entendu le PDG de Migros Pierre Arnold répondre avec un indéniable bon sens et une vigueur salutaire aux questions (beaucoup en forme d'accusations) de Théo Bouchat.

Pierre Arnold est certainement un « amoureux déçu » mais dont la sérénité et la fermeté ne sont en tous les cas pas prises en défaut. Et on peut lui faire confiance que cet échec de la *Tat* va être pour lui en quelque sorte un nouveau point de départ, l'annonce d'un renouveau, car elles sont vraiment nombreuses les idées à fourmiller dans la tête de cet homme d'un format peu ordinaire.

Autre sujet de satisfaction : le volet consacré à la dépopulation des villes dont les habitants sont petit à petit chassés des centres du fait de la démolition des anciens bâtiments et de la reconstruction de nouveaux immeubles luxueux réservés à des boutiques chic et à des bureaux. Cette démolition systématique par quartier s'inscrit dans un processus qui a très bien été illustré hier soir par l'exemple éloquent de la place de Rive à Genève.

Le suicide dans les prisons est un sujet qui a sans doute été choisi par José Roy non pas pour se pencher sur un problème en toute impartialité, mais bien plutôt pour dresser un réquisitoire contre « les carences de notre système pénitentiaire ». A cette fin, on a réalisé un film tentant de démontrer, à l'aide de divers témoignages de détenus ou d'ex-détenus, l'inhumanité régnant dans nos prisons helvétiques, inhumanité qui pousse au suicide le malheureux détenu torturé psychologiquement par les conditions d'isolement qui lui sont faites.

Pour avoir eu la chance de visiter diverses prisons de notre pays, dont celle peu agréable de Bochuz, nous sommes tout à fait à l'aise pour l'admettre : il est vrai que le pénitencier, ce n'est pas ce qu'il y a de plus drôle et que son atmosphère peut avoir quelque chose d'oppressant dans un premier temps, surtout pour les âmes sensibles.

Toutefois, il n'y avait aucune raison à peindre en noir au moyen de statistiques discutables et de confessions habilement recueillies, une situation peu riante, certes, mais en tous les cas acceptable. De toute façon, il est légitime de se demander si les prisons sont créées pour le divertissement de leurs occupants, ou plutôt pour leur punition. Comme l'a très bien dit, hier soir, le conseiller d'Etat Guy Fontanet, il serait également possible de faire pleurer les foules avec le sort des victimes de ces pauvres prisonniers. Mais il se trouve que le sort de ces derniers n'a malheureusement rien pour animer une polémique contre notre système social, économique ou politique ; donc, il n'intéresse que très médiocrement les moyens d'information.

Pour notre compte, nous pensons que deux motifs sont notamment à l'origine de l'accroissement des suicides, motifs sur lesquels on n'a peut-être pas assez insisté hier soir. C'est tout d'abord le fait que nos prisons sont de plus en plus encombrées non pas de « durs » mais de délinquants dont la principale caractéristique est la faiblesse de caractère et qui, n'ayant jamais de leur vie subi l'apprentissage de la discipline, sont incapables de supporter moralement les règles assez rigoureuses de la vie carcérale. Les drogués, eux aussi, souffrant malgré les médicaments qui leur sont ordonnés de ne plus pouvoir satisfaire leurs besoins physiques et psychiques de stupéfiants, sont également une catégorie volontiers suicidaire et cela même si les cellules sont agréables et les menus princiers, comme c'est le cas à Champ Dollon...

Autre raison à une certaine épidémie de suicides, ou plutôt de tentatives de suicides, c'est que ces dernières sont parfois – et de plus en plus – les groupes subversifs d'« Action prison » y sont pour quelque chose – un moyen de pression, pour ne pas dire de chantage, sur les autorités pénitentiaires. Mais il arrive que l'une ou l'autre tentative tourne mal, donnant alors de la copie aux journalistes en mal de sensations et d'indignation, des arguments aux contempteurs de notre ordre juridique et répressif, et enfin des sujets de réquisitoires à la TVR...

(R.)



## IN MEMORIAM

1<sup>er</sup> octobre 1977 - 1<sup>er</sup> octobre 1978

## Georges BRON



Ton brusque départ nous a bien affligés, mais la certitude de te revoir un jour nous reconforte. Georges, du haut du ciel, veille sur tous ceux que tu as connus et aimés !

La messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de Riddes, le samedi 30 septembre 1978, à 19 h. 30.

Ta famille



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

## Mademoiselle Anita BAYARD

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos envois de fleurs et de couronnes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier aux docteurs Stiegel et Rey de l'hôpital de Sierre ainsi qu'au personnel soignant.

Loèche-Ville, septembre 1978.



## EN SOUVENIR DE

## Marie CORNUT-CARRAUX



27 septembre 1968 - 27 septembre 1978

Déjà dix ans que tu nous as quittés sans nous dire adieu.

Ton souvenir restera à jamais dans nos cœurs.

Tes enfants et petits-enfants



Profondément touchée par les très nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

## Monsieur Camille BELLARELLO

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages, vos envois de fleurs ou vos dons. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Léonard, septembre 1978.

## Deux nouveaux cas de rage dans le Bas-Valais

SION. - Deux nouveaux cas de rage ont été décelés dans le Bas-Valais lundi, l'un à Choëx qui se trouvait déjà depuis le 8 septembre dans la zone dite « d'interdiction » et l'autre à Dorénaz, sur la rive droite du Rhône.

Dans les deux endroits on a remarqué lundi un renard au comportement étrange, qui rôdait autour des habitations. A Choëx, un agent de la police cantonale de Monthey, alerté par un habitant, a abattu l'animal. A Dorénaz, c'est M.

Lovey, agriculteur, qui a assommé le renard, qui tournait autour de sa maison. Les deux bêtes ont été envoyées à la Centrale suisse de la rage à Berne, qui a établi qu'elles étaient bien atteintes de la rage.

L'arrêté du Conseil d'Etat du 8 septembre 1978 plaçait sous « zone d'interdiction » tout le district de Monthey ainsi que les communes de Massongex, de Saint-Maurice et de Vérossaz. Cette zone est maintenant étendue à tout le district de Saint-Maurice, ainsi qu'aux communes de Martigny et de Fully. Le nouvel arrêté sera rendu officiel aujourd'hui et nous y reviendrons.

Le Service vétérinaire cantonal nous prie cependant de recommander à la population d'être prudente. Les troubles du comportement chez les renards, qui les poussent à se rapprocher de l'homme, sont des symptômes typiques de la rage. Tous les cas de ce genre doivent absolument être annoncés au Service vétérinaire cantonal, ou au poste de gendarmerie le plus proche. Il faut éviter tout contact avec les animaux errants, chiens et chats. Il ne s'agit cependant nullement de céder à la panique, mais de se conformer aux prescriptions et aux recommandations émises.

## Enfant blessé par une cycliste

STALDEN-SAINT-NICOLAS. - Le 22 septembre dernier, à 7 h. 30, M<sup>lle</sup> Marianne Truffer, 15 ans, circulait au guidon de sa bicyclette de Stalden à Saint-Nicolas. Elle arrivait au lieu-dit « Birrmatten », lorsque le petit Peter Jenelten, 8 ans, fils d'Otto, domicilié à Saint-Nicolas, entrepris de traverser la route de gauche à droite et chuta malheureusement. M<sup>lle</sup> Truffer ne put éviter l'enfant et lui passa sur les jambes. L'enfant, blessé, a été hospitalisé.

## Office du tourisme de Sierre VERS L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR

Les conseillers communaux de Sierre viennent d'être informés, par lettre, de la décision prise vendredi soir par le comité de la Société de développement de Sierre et Salquenen : « La SD, en remplacement de M. Pierre Champion, veut confier la direction de l'office du tourisme à M. Jean-Claude Seweer, de Sierre. »

C'est jeudi soir que le conseil communal de Sierre protocolera cette décision, qui semble faire l'unanimité.

Né en 1942, M. Seweer a suivi les cours de l'université de Lausanne, où il obtint en 1965 un diplôme en sciences économiques et commerciales.

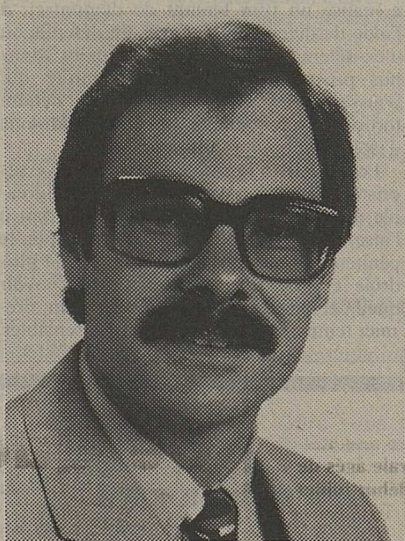
A la suite de ces brillantes études, le jeune homme séjourna durant sept mois à Londres, d'où il revint avec un diplôme d'anglais.

Il s'installa alors à Genève où il travailla de 1967 à 1970 pour le compte de la maison Naef. M. Seweer eut ainsi l'occasion de participer d'une manière des plus actives à la création de stations touristiques dans la vallée d'Aoste, au val Rutor, ainsi qu'en France, au projet de la montagne Ruitor.

Avant de s'installer à son compte, il collabora quelque temps avec la firme Bellwald et Jaeger à Brigue, dans la branche du tourisme toujours.

Depuis 1975, indépendant, M. Jean-Claude Seweer eut l'occasion de se pencher sur la réalisation des concepts régionaux de la Gruyère, de Sion et Sierre.

Auteur d'expertises en matières de tourisme à travers toute la Romandie, l'homme vient de réaliser un document de référence



pour l'Association Pro-Rawyl valaisanne. Dans cette étude importante ressortent bien tous les points qui militent en faveur de la réalisation de cette liaison vitale pour notre canton.

Ainsi prend fin une période d'intérim au sein de l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen. Il est toutefois à relever que, contrairement à ce qui a été prétendu, rien n'a été négligé au cours de cette vacance pour assurer la promotion touristique de la région sieroise.

Un accord pour l'organisation dans notre

localité de trois importantes manifestations a été conclu durant ces quelques semaines écoulées. Il s'agit tout d'abord d'un congrès qui réunira les chimistes suisses - près de 250 personnes - à la mi-juin de l'année prochaine. Une exposition de matériel aura lieu à cette occasion.

Au début du mois de juin, une concentration européenne de propriétaires de tractions avant se déroulera à Sierre. 300 personnes, 130 voitures d'époque défilent dans les rues de la cité du soleil, en marge de débats officiels.

Sur le plan suisse enfin, les contrôleurs des denrées alimentaires - au nombre de 100 - tiendront leur session en nos murs, à la fin mai.

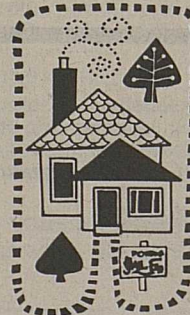
Comme on peut le constater, le travail ne manquera pas pour le nouveau directeur de l'Office du Tourisme de Sierre et Salquenen !

Nous adressons ici à M. Seweer toutes nos félicitations pour avoir été choisi par le comité de la Société de développement et lui souhaitons, dès son entrée en fonction officielle, une fructueuse activité.

### A vendre

Tour parallèle à charioter et à fileter  
 Socomo Star  
 Hauteur de pointes 180 mm  
 Entrepointe 1000 mm  
 Diamètre dans le rompu 480 mm  
 18 vitesses de 40 à 1200 t/min.  
 avec arrosage, mandrin Ø 210 mm  
 lunette, tourelle d'origine, contrepointe tournante, clés de service  
**Moteur** neuf Schindler 130 ch, 980 t/min, démarrage centrifuge, avec les accessoires de mise en marche

**S'adresser à Recomatic**  
 Fabrique de machines  
 2905 Courtedoux  
 Tél. 066/66 30 65 14-142175



Une maison à louer ? notre rubrique immobilière est à votre disposition.

### Occasions

- 1 magnifique commode rustique, sculptée, état de neuf, 80x80x45 cm, 2 portes, brun foncé 195.-
- 1 superbe coiffeuse, 157 cm long., 60 cm haut. avec glace 160x60 cm et 2 tables de nuit, brun foncé, le tout 198.-
- 1 commode beige, 80x52x72 cm haut., 3 tiroirs 45.-
- 1 jolie table de cuisine, 110x70x78 cm et 2 tabourets, le tout 25.-
- 1 machine à écrire portative Hermès 2000 85.-
- 1 machine à calculer électrique (bande de contrôle) 55.-
- 1 beau vélo sport pour homme, 5 vitesses, parfait état 145.-
- 1 vélo sport pour garçon 8-12 ans, 3 vitesses, parfait état 165.-
- 1 très joli vélo sport pour dame, 3 vitesses, inox. 168.-
- 1 vélo pour fillette 8-12 ans 98.-
- 1 téléviseur couleurs Saba, grand écran 465.-
- 1 téléviseur, grand écran 85.-
- 1 enregistreur stéréo Sony, bobines 18 cm, 2 haut-parleurs 195.-
- 1 tourne-disque stéréo Lenco, 10 disques 75.-
- 1 accordéon diatonique Stradella, 3 voix, 8 basses, registre 210.-
- 1 accordéon chromatique, touches piano, 12 basses, état de neuf 110.-
- 1 machine à coudre électrique portative Elna, valise 145.-
- Divers vestons militaires, taille 46-48, la pièce 5.-
- 3 vestons pour homme, taille 46-48, le tout 12.-

**E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE**  
 Tél. 031/22 29 11  
 Frais de transport: tarif CFF  
 Fermé le lundi 05-305215

## Fluor: près de trois mille employés d'usine écrivent au Conseil d'Etat Pour une vision claire du problème

Près de trois mille ouvriers, employés et collaborateurs divers appartenant aux commissions du personnel des Usines valaisannes de l'aluminium viennent d'adresser un message au Conseil d'Etat sous la forme d'une résolution et cela à la veille des importantes décisions que le gouvernement doit prendre ces jours pour limiter la pollution par les émanations nocives dans la vallée du Rhône. Voici le texte de ce message :

Monsieur le président, Messieurs les conseillers d'Etat, Les membres de la commission d'entreprise de Chippis représentant 2100 collaborateurs des usines de Chippis et de Sierre ; Les membres de la commission des employés représentant 430 collaborateurs employés des Usines valaisannes ; Les membres de la commission d'entreprise de Steg représentant 340 collaborateurs de l'usine de Steg ;

- face aux problèmes de la pollution provoquée par les émanations de fluor, - face aux exigences posées tant par l'Association de défense contre les émanations nocives que par le rapport de la commission Böhlen,

- face aux intimidations répétées et aux menaces démagogiques de certains milieux attisés, il est vrai, par une certaine presse souvent peu objective,

- face à un courant d'opinion hostile à l'industrie artificiellement créé et entretenu, - face à leur souci constant d'un bon état de santé des travailleurs et des améliorations effectives constatées depuis quelques années,

- persuadés qu'il est possible de concilier, dans la région, les intérêts d'une agriculture prospère et d'une industrie florissante,

- préoccupés par le souci vital de la sécurité de l'emploi,

- soucieux des conséquences d'une décision unilatérale prise par les autorités,

se permettent, après un examen sérieux et approfondi de la question, de demander au Conseil d'Etat :

- de dissocier des autres problèmes celui, particulier, des usines de Chippis, eu égard à la topographie spéciale de ces usines,

- de tenir compte des possibilités techniques, eu égard aux difficultés de transformation d'installations vétustes et disparates,

- de prendre en considération l'incidence financière des travaux à exécuter sur le prix du métal qui doit demeurer concurrentiel,

- de fixer des délais d'exécution raisonnables,

- de se rappeler que Chippis a été le berceau de l'aluminium et de l'industrie en Valais, que son exploitation dure depuis 70 ans et que les possibilités de modifications sont limitées à court terme,

- de permettre à l'usine de Chippis la pérennité de son exploitation actuelle en faisant un effort conséquent pour réduire les émanations selon les assurances données par les dirigeants,

- d'accepter les normes proposées par la direction des usines pour ce qui regarde Chippis d'une part et Steg d'autre part, tenant compte que cette dernière usine date de 15 ans.

Dans le cas où le Conseil d'Etat serait amené à fixer des exigences exagérées, les membres des commissions du personnel attirent son attention sur les conséquences qui en découleraient, c'est-à-dire la fermeture probable des halles d'électrolyse de Chippis avec comme corollaire :

- la perte de 450 places de travail, si l'on songe aux services annexes dépendants de ce secteur de production, véritable cœur de nos usines,

- les difficultés de recyclage de ce personnel peu habitué aux autres départements et souvent d'un âge avancé,

- la perte financière pour le pays s'il fallait songer à imposer le métal brut,

- la perte pour l'économie de la région et du Valais entier au moment où la récession persiste à déployer ses effets,

- les problèmes sociaux qui ne manqueraient pas de surgir et que le gouvernement serait appelé à régler avec d'autant plus de difficultés qu'on lui aurait enlevé une partie de ses moyens financiers.

Les membres des commissions précitées qui ont eu l'habitude de régler leurs difficultés internes sans importuner les autorités font confiance au Conseil d'Etat pour qu'il tienne compte, dans sa sage décision, de concilier la protection de l'environnement avec le maintien de l'emploi et de la production actuelle des usines d'électrolyse.

Ils le remercient d'avance d'accepter leurs revendications légitimes.

Commissions du personnel des Usines valaisannes de l'Aluminium Suisse SA

Ardon : piéton renversé

ARDON. - Hier matin vers 9 heures, M. Jean-Claude Dubey, 31 ans, résidant à Sierre, circulait au volant de sa voiture de Sion en direction de Martigny. Parvenu à la hauteur de la poste d'Ardon, malgré un freinage désespéré, il toucha avec son aile gauche M. Henri Molk, 85 ans, qui traversait la chaussée de la droite vers la gauche. Blessé, M. Henry Molk a été hospitalisé.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU GRAND CONSEIL

SION. - Le Grand Conseil valaisan est convoqué en session extraordinaire le lundi 30 octobre 1978, à 9 heures. L'ordre du jour de la première séance comporte le message du Conseil d'Etat concernant le programme du gouvernement et le plan financier des années 1979 à 1982.

## Super-Nendaz: le TF pas d'accord

SUPER-NENDAZ. - Nous apprenons de Haute-Nendaz que le Tribunal fédéral n'aurait pas admis le contrat liant le Club Méditerranée à la co-propriété de la Résidence Rosablanc. En effet, celui-ci aurait été déclaré illégal en vertu de la loi Furgler. Le club français avait, en son temps, signé un contrat de 15 ans, jugé aujourd'hui par le TF comme étant d'une trop longue durée.

Mais en fait, rien n'est bien définitif à Super-Nendaz où l'on est dans l'expectative. De plus, les considérants ne sont pas

encore parvenus entre les mains des principaux intéressés.

De toute évidence, même si le Club Méditerranée devait abandonner la Résidence (500 lits), l'affaire ne serait pas trop compromettante pour la région. N'oublions pas non plus que les remontées mécaniques du Super-Nendaz jouissent d'une saine réputation au-delà même du canton et que, n'en déplaise à certains, leurs affaires ne subiraient le contre-coup de la décision finale que faiblement. Mais nous en saurons davantage lorsque les copropriétaires se seront réunis...

## Etonnante découverte historique

RÉCHY. - C'est une découverte assez étonnante que vient de faire un habitant de Réchy qui possède une antique demeure située le long de la Rèche, rivière qui traverse la localité. Ce citoyen avertit M. René Martin, conseiller communal et féru d'histoire, qu'il possédait une ancienne porte recouverte du Bulletin des lois de Napoléon datant de 1813.

M. Martin se rendit sur les lieux et constata qu'il s'agit des feuillets du Bulletin des lois de Napoléon avec le sceau impérial. On y découvre entre autres la carte des soldes pour les militaires et pour chaque grade. Le ministre de la justice, le duc Massa, en a rédigé diverses ordonnances. Enfin, le bulletin en question porte le N° 447 et a été imprimé par l'Imprimerie impériale à Paris en 1813.

### UNE PORTE D'ÉGLISE ?

« Les ancêtres qui ont vécu dans la demeure où la porte a été découverte étaient des menuisiers », nous a expliqué M. Martin. Il se peut donc que la porte recouverte des vestiges de Napoléon ait été celle de l'ancienne église de Chalais démolie en 1856. L'intérêt suscité par cette découverte est grand, car l'on sait que Napoléon recrutait des soldats dans les villages par affichage public. Il n'est dès lors pas impossible que cette découverte soit le témoin authentique du passage de Napoléon à Chalais précisément.

« Nous allons porter à la connaissance du conseil cette intéressante découverte et faire tout notre possible pour que ce témoin étonnant reste dans notre commune », nous a expliqué M. Martin, qui est prêt à offrir ses services et ses connaissances d'histoire pour que cette porte soit placée dans la maison bourgeoise.

M. Martin présente la porte en question.



M. Martin présente la porte en question.

## GRIESSER

engage, pour la succursale de Lausanne

### monteur en stores

pour la pose de protection solaire.

Des mécaniciens, serruriers ou menuisiers auraient la préférence et seraient soigneusement mis au courant.

Nous offrons à des personnes qualifiées et capables, ayant goût des responsabilités, un travail intéressant, varié, bien rémunéré et des prestations sociales d'avant-garde.

Les intéressés sont priés d'appeler notre succursale de Lausanne, 021/26 18 40, M. Durisch.

### GRIESSER

Fabrique d'installations de protection solaire et de portes, 8355 Aadorf (TG) 22-29710

Pour toutes vos annonces 21 21 11

## A remettre à Genève

# GARAGE

de moyenne importance. Chaîne de lavage, auto-shop, service pneumatique, atelier mécanique, agence de voitures

### Prix demandé: Fr. 550 000.-

Long bail.

Ecrire sous chiffre 200-7191, à Annonces Suisses SA, rue du Vieux-Billard 3 1211 Genève 4

SESSION D'AUTOMNE DES CHAMBRES FÉDÉRALES

CONSEIL NATIONAL

DEUXIÈME PAQUET FINANCIER

Une TVA « de luxe » à 16%!

BERNE (ATS). - Au cours de sa séance d'hier, le Conseil national a rejeté par 88 voix contre 68 l'impôt anticipé sur les avoirs fiduciaires auprès de banques suisses pour les biens placés à l'étranger. L'impôt anticipé grevant les revenus de capitaux mobiliers reste à 35%. Dans le cadre de la révision de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct, la Grande Chambre a adopté un système à trois paliers pour l'imposition des personnes morales. Elle a en outre adopté un impôt de luxe. Les députés ont ensuite rejeté une motion du Conseil des Etats obligeant le Conseil fédéral à prévoir l'équilibre des finances dès 1981 ainsi qu'une autre motion ayant pour objectif l'imposition des opérations sur devises. Enfin, le conseil a entamé les débats sur la vignette pour les autoroutes.

L'impôt anticipé sur les avoirs fiduciaires auprès des banques pour les biens fiduciaires placés à l'étranger a été le « gros morceau » de la journée. La minorité de la commission du Conseil national, appuyée par les députés socialistes, a proposé cette imposition. Les orateurs qui lui sont favorables - MM. Stich (soc / SO), Bundi (soc / GR), Hubacher (soc / BS) et M<sup>me</sup> Uchtenhagen (soc / ZH), notamment - ont évoqué la place financière suisse qui, à leur avis, est surdimensionnée. Ils estiment que ce fait n'est pas sans influence sur la hausse du franc suisse, principal souci de notre industrie d'exportation. Fin 77, ont-ils rappelé, les avoirs fiduciaires auprès des ban-

ques et sociétés financières suisses se sont montés à près de 56 milliards de francs. A 5% de taux moyen, les intérêts fiduciaires se monteraient à 2,8 milliards. Un impôt anticipé de 5% rapporterait à la Confédération près de 140 millions de francs.

D'autres socialistes y ont renoncé...

Les adversaires - en particulier MM. Schatz (rad / SG), Roethlin (PDC / OW) et, au nom de la commission, Richter (rad / NE) ont évoqué le risque d'une évasion de ces opérations vers l'étranger. Les pays européens, notamment ceux ayant un gouvernement socialiste, ont renoncé à cet impôt. En outre, il frappe des personnes domiciliées à l'étranger. Or, certains pays n'ont pas passé avec la Suisse une convention sur la double imposition. De ce fait, les contribuables touchés ne peuvent en demander le remboursement.

Toujours dans le domaine de l'impôt anticipé, le Conseil national a maintenu à 35% l'imposition des revenus de capitaux mobiliers et des gains faits dans les loteries. Il a rejeté par 82 voix contre 53 une proposition de M. Ammann (soc / SG) visant un taux de 40%. Il a également donné raison au Conseil fédéral en fixant à 50 francs la franchise pour l'imposition des intérêts des carnets nominatifs d'épargne.

Personnes morales : une taxation à trois paliers

Dans le cadre de la révision de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct, le Conseil national a adopté par 100 voix con-

tre 56 le projet du Conseil fédéral sur l'imposition des personnes morales, c'est-à-dire des sociétés. Cette disposition prévoit trois paliers. L'impôt de base sur le rendement net est de 3,5%. Une surtaxe de 3,5% est perçue sur la partie qui excède un rendement de 4% ou, si le capital et les réserves sont inférieures à 50 000 francs, sur la partie du rendement net qui excède 2000 francs. Enfin, une surtaxe de 4,5% est exigée pour le rendement net qui dépasse 8%. Si le capital et les réserves sont inférieurs à 50 000 francs, la partie du rendement net qui excède 4000 francs est taxée selon ce dernier taux.

Le système à trois seuils réduit l'imposition des sociétés à faible rendement, mais alourdit celle des sociétés à fort bénéfice, a expliqué le conseiller fédéral Chevallaz. La taxation proportionnelle serait injuste et inopportune. Enfin, le système à deux paliers est un compromis qui comporte, quoique atténués, les inconvénients du taux proportionnel unique.

Impôt de luxe : le président a tranché...

Les députés ont approuvé, au cours d'un vote extrêmement serré, une disposition qui donne au Conseil fédéral la possibilité d'instituer un impôt de luxe. Cette charge fiscale, précise le projet présenté par M. Oehler (PDC / SG), ne doit toutefois pas excéder le double de la charge y afférente de la «TVA». Notons que le conseil était partagé à raison de 75 voix contre 75 et que c'est la voix du président Bussey (soc / VD) qui a fait pencher la balance. Il appartiendra, le cas échéant, au Conseil fédéral de définir quels sont les objets de luxe devant être grevés par un impôt.

Bébé mort dans une gravière

COIRE (ATS). - Un promeneur a découvert dimanche soir dans une gravière de Coire le cadavre d'un nouveau-né dissimulé dans un sac en plastique. Les recherches médico-légales ont révélé que la mort remontait à plusieurs semaines. Ses causes n'ont cependant pas encore pu être établies.

CONSEIL DES ETATS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES LEÇONS D'UN REFUS...

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a délibéré durant cinq heures, hier, de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, qui doit remplacer l'ancien texte refusé par le peuple et les cantons il y a deux ans. Il n'est cependant pas parvenu à la votation finale. L'entrée en matière a été acceptée sans difficulté et 15 des 40 articles que comprend la loi ont été acceptés. Mais les amendements proposés par la commission ont donné lieu à de vifs échanges d'opinions, les socialistes, en particulier, se heurtant aux députés des partis «bourgeois». Le projet initial avait lui-même déjà été élagué de façon à tenir compte des critiques formulées contre l'ancienne version avant la votation de 1976. Le débat reprendra aujourd'hui.

Parmi les amendements adoptés et qui, aux yeux des socialistes notamment, affaiblissent le projet, figure la suppression de l'interdiction de construire sur les rives des lacs et des cours d'eau, qui était incluse dans la liste des principes régissant l'aménagement. Par 19 voix contre 14, le Conseil des Etats n'a pas voulu inscrire dans l'article sur les objectifs de la loi cette interdiction de construire, estimant qu'il suffisait de dire que les rives des lacs et des cours d'eau sont à «protéger».

Une autre disposition voulait que la population participe à l'établissement des plans d'aménagement. Le Conseil des Etats, suivant sa commission, a seulement admis que la population «exprime son avis» sur ces plans.

D'autre part, le prélèvement des plus-values, comme on sait, a été écarté du nouveau texte à la suite de l'opposition suscitée par ce système en 1976. La nouvelle loi prévoit quand même une sorte de contribution à verser par ceux dont le bien-fonds a pris de la valeur du fait d'un changement de zone. Le

droit cantonal, était-il écrit, établit un régime de compensation... Mais la Chambre, par 20 voix contre 8, a préféré ici la formule facultative: le droit cantonal «peut» établir un régime de compensation...

Une autre série d'amendements avaient pour but de préserver le fédéralisme. On sait qu'un des principaux reproches fait à l'ancienne version était son caractère jugé

trop centraliste. L'actuel projet accorde aux cantons un plus grand pouvoir de décision. M. Debétaz, radical vaudois, a proposé un amendement déjà refusé dans l'ancienne version. Il voulait inclure une clause précisant que les autorités «subordonnées» jouissent de la liberté d'appréciation qui leur est nécessaire dans l'exercice de leurs compétences. Il proposait ensuite une procédure d'arbitrage pour les cas de conciliation où la Confédération est «partie». Une sorte de commission paritaire aurait alors eu à traiter ces cas.

Mais les deux propositions Debétaz ont été rejetées, la première par 16 voix contre 14, la seconde par 20 contre 6. Enfin, un autre amendement est accepté: on renonce au rapport périodique que le Conseil fédéral aurait dû présenter sur l'aménagement. Fédéralisme alibi?

«TAT»

Le temps des conférences de presse

AUBONNE-ROLLE (ATS). - Le conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros et la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) ont exposé à la presse romande leur point de vue contradictoire, dans l'affaire de la grève des rédacteurs de la Tat et de la suspension de la parution du journal, hier après-midi à la Fondation Pré-Vent du Signal-de-Bougy (M. Pierre Arnold, président de Migros) et à Rolle (MM. Fernand Meyer, secrétaire du syndicat VPOD, et Karl Biffiger, membre du comité du groupe Tat de l'Union suisse des journalistes). Nous avons déjà évoqué ces divers arguments dans notre édition d'hier.

Les socialistes ne voteront pas la réforme des finances

BERNE (ATS). - Réuni hier après-midi à Berne, le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale a décidé de repousser la réforme des finances fédérales, actuellement en discussion à la Grande Chambre.

Vignerons sous les drapeaux

Question urgente de M<sup>me</sup> Nanchen

Le cours de répétition du rgt inf mont 6 (régiment valaisan) a été fixé du 23 octobre au 11 novembre prochain. Or, selon toutes les prévisions, c'est à cette époque que se dérouleront les vendanges en Valais. Cet état de fait cause de sérieuses préoccupations non seulement aux milieux viticoles proprement dits mais également à une grande partie de la population du Valais central où, dans plusieurs communes, la quasi-totalité des familles est propriétaire d'une vigne. Les demandes de dispense ne cessent d'affluer auprès des autorités compétentes.

Le Conseil fédéral est prié de répondre aux questions suivantes:

- 1 N'est-il pas d'avis qu'il conviendrait d'inciter les commandants de troupe à se montrer généreux dans l'octroi des congés destinés aux vendanges?
- 2 Est-il prêt à inviter le Département militaire fédéral à tenir mieux compte des conditions locales lors de la fixation des cours de répétition?

Assemblée générale

du parti radical-démocratique de Saxon

mercredi 27 septembre à 20 h. 30 au Casino

ORDRE DU JOUR :

1. Participation radicale au Conseil d'Etat;
2. Divers

Etant donné l'importance des points mis à l'ordre du jour, le comité compte sur la participation de chacun.

Le comité directeur

Avec la Fédération romande des vignerons De nouveaux soucis

Si l'économie viti-vinicole ne rencontrait plus aucun souci, elle perdrait certainement de sa vigueur et de son élan. C'est pourquoi, paradoxalement, je lui souhaite encore des soucis, tels que ceux exprimés hier à Cressier, dans le canton de Neuchâtel, à l'occasion de l'assemblée ordinaire des délégués de la «Fédération romande des vignerons».

Sous la présidence de M. Jean Actis, et en présence du président du Grand Conseil et du conseiller d'Etat neuchâtelois Béguin, cette assemblée a naturellement débattu des problèmes de la vigne et du vin. Problèmes qui peuvent susciter de l'inquiétude, mais aussi de la satisfaction.

En effet, comme l'a dit M. Jean Actis, dans son exposé d'ouverture: «Constatons tout d'abord avec satisfaction la nouvelle progression de la consommation des vins indigènes qui a, au cours de l'exercice 1977, dépassé aussi bien pour le rouge que pour les blancs de notre pays la moyenne décennale...» Ces résultats fort réjouissants, comme le soulignera à son tour le secrétaire de la fédération, M. Daniel Grosclaude, «découlent de la stabilisation du prix des vins indigènes intervenue depuis 1973, de la diminution de la consommation des vins blancs étrangers et d'une relative stagnation de la demande des vins rouges importés... Voilà pour la satisfaction.

Le 0,5 pour mille

Il demeure cependant que l'économie viti-vinicole n'est pas libérée de toute anxiété. Je ne parlerai pas ici du nouveau projet de TVA qui, par-delà les réductions de taux, s'obstine à ne pas placer le vin à sa place logique, c'est-à-dire dans la liste des produits agricoles... Non, je parlerai seulement de ce fameux taux limite d'alcoolémie que d'aucuns voudraient fixer à 0,5 pour mil-

le, et me réfère surtout en l'occurrence à l'exposé de M. Daniel Grosclaude (tout en me réservant de revenir prochainement sur cette question).

Chacun sait que, au mois de mars dernier, le Département fédéral de justice et police a consulté les gouvernements cantonaux, et certaines associations, sur un éventuel abaissement de 0,8 à 0,5 pour mille, du taux d'alcoolémie dans le sang «à partir duquel un conducteur de véhicule est réputé pris de boisson».

A ce sujet (puisque j'y reviendrai), je me contente de citer ici quelques chiffres fournis par M. Grosclaude. Et je cite: «La Statistique sur les causes d'accidents de la circulation routière nous apprend qu'il y en a eu 105 922 en 1977 dans notre pays, dont 471 concernaient des personnes ayant un taux d'alcoolémie inférieur à 1 pour mille, ce qui représente 0,44% du total des accidents de la route recensés l'année dernière...» Statistique qui démontre mathématiquement que l'abaissement du taux n'aura aucune influence «sur le comportement des buveurs qui, aujourd'hui déjà, conduisent à 0,8 pour mille...» Pour l'heure, je n'en dis pas plus (et m'en vais m'offrir un joyeux apéritif).

Un nouveau président

Revenu de Cressier, je devrais parler également du projet d'arrêté fédéral instituant des mesures en faveur de la viticulture... mais j'at-

L'alliage léger au prix lourd

ZURICH (ATS). - Deux ressortissants d'Allemagne fédérale âgés de 33 et 26 ans ont tenté début juillet de vendre à une banque zurichoise pas moins de 200 faux lingots d'or de 50 grammes chacun. Les lingots en alliage pesaient 33 grammes seulement, ce qui mit la puce à l'oreille d'un employé de la banque qui alerta la police. Une autre banque zurichoise a cependant acheté auparavant 2400 faux lingots de 130 kilos au total. De plus, 593 faux lingots ont été saisis dans une banque d'Allemagne fédérale.

tends une occasion plus favorable pour m'y décider. Et j'en arrive ainsi au chapitre des élections au comité.

Si je me limite au secteur valaisan, je dois signaler la démission de M. Joseph Michaud (qui fut chaleureusement remercié par toute l'assemblée pour son inlassable activité au service de l'économie viti-vinicole, et qui fut d'ailleurs au moment du dessert acclamé président d'honneur de la Fédération romande des vignerons), et son remplacement au comité par M. Martial Barras, d'Ollon-Chermignon. M. Barras, étant membre suppléant, il appartenait à l'assemblée de pourvoir également à son remplacement, fonction qui échoit à M. Yves Carruzzo, vigneron de grand cœur et de Chamoson...

Enfin, conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée devait encore se donner un nouveau président, puisque M. Jean Actis se trouvait au terme de son mandat. Par acclamation, l'assemblée propose et désigne M. François Haussemer, de Saint-Blaise (Neuchâtel), comme nouveau président de la «Fédération romande des vignerons».

Il ne restait alors, avant d'aller goûter et déguster des crus de Cressier, qu'à risquer des pronostics sur les vendanges 1978, qui s'ouvriront certainement entre le 13 et le 18 octobre prochain. Ces pronostics sont largement inférieurs à ceux de l'année dernière qui était, il est vrai, une année record. Pour le canton du Valais, par exemple, il est prévu de récolter quelque 38 millions de litres (60 millions de litres environ en 1977)... Cette différence n'est pas particulière au Valais, elle est générale à toute la Suisse romande. Là-dessus, bonnes vendanges (et dans l'attente d'un article sur le 0,5 pour mille qui m'échauffe déjà le sang et la tête)...

Ce que M. Arnold n'a pas dit...

Lors de la conférence de presse donnée au Signal de Bougy, M. Arnold a répondu avec franchise aux questions des journalistes. Mais malgré les tentatives de MM. Martin et Laedermann, notamment, il a refusé de confirmer ce que chacun croit tout bas. En effet, on connaît la tendance gauchiste de la VPOD. On sait qu'elle aimerait se poser en défenseur des journalistes. L'affaire de la Tat est donc devenue une affaire politique.

Les rédacteurs ont été manifestement manipulés par ce syndicat, mais le résultat s'est révélé contraire aux espérances démagogiques puisque la délégation de la FCM, editrice du journal, a refusé l'ultimatum. A cause de ce syndicat, 45 rédacteurs et, malheureusement, une septantaine d'employés techniques innocents, vont se trouver sans emploi.

Le motif: le refus d'un rédacteur en chef nommé par l'éditeur.

Pourquoi le refuser sans autre?

Pourquoi ne pas lui laisser faire ses preuves? Simplement parce que M. Karl Vögeli est considéré comme un homme politiquement au centre et surtout, crime encore plus impardonnable, il est officier dans l'armée suisse.

Pour terminer, une simple petite question: comment a-t-on pu engager plus de 80% de rédacteurs inféodés à la VPOD? N'était-ce pas mettre fin à l'aventure de la Tat avant même qu'elle n'ait commencé?

Et dire que cet exemple, pourtant frappant, n'alertera même pas les autres éditeurs suisses qui laisseront leurs journalistes voter aux gémonies la direction de Migros.

NF

«Je ne voulais pas le tuer»

ZURICH (ATS). - La femme de ménage de 27 ans qui a poignardé, dans la nuit de dimanche à lundi à Zurich, un ami garçon de café à la suite d'une dispute, a déclaré au cours d'un interrogatoire n'avoir pas voulu tuer le garçon de café vaudois Raymond Verboux âgé de

45 ans. La jeune femme avait planté un couteau dans la poitrine de M. Verboux, ce qui entraîna sa mort immédiate, alors que le couple se trouvait dans le studio de la femme de ménage à Zurich-Aussersihl.

MEURTRE SUR DEMANDE ou une «leçon» à 15 000 francs!

ZURICH (ATS). - Un garçon de café de 24 ans a avoué à la police zurichoise avoir, en mai dernier à Zurich, attendu devant la porte de son domicile le propriétaire d'un magasin de tabacs et l'avoir frappé avec un tuyau en acier, jusqu'à ce que l'homme, âgé de 56 ans, s'effondre grièvement blessé. Le garçon de café aurait été chargé de

tuer cet homme par la co-propriétaire du magasin. Cette dernière lui aurait promis la somme de 15 000 francs dont elle n'aurait versé que 8000 au garçon de café.

La femme déclara à la police avoir seulement voulu «donner une leçon» à son partenaire commercial. La police poursuit son enquête.

# Nuit de violence en Italie

## Enlèvement

ROME (ATS/Reuter). - Un enlèvement et une tentative d'enlèvement ont été perpétrés pendant la nuit de lundi à mardi en Italie, tandis que des extrémistes faisaient exploser cinq bombes.

A Tavernelle, près de Florence, un homme d'affaires âgé de 40 ans, M. Gaetano Manzoni, a été enlevé à son domicile par deux hommes masqués, dont l'un était armé d'une mitraillette. M. Manzoni est la trentième victime d'enlèvement cette année en Italie.



L'étudiant grec a été blessé en sautant de la voiture de ses ravisseurs.

## Tentative d'enlèvement

A Pérouse, un étudiant en médecine cyprio-grec de 21 ans, Georges Phellas, a déclaré que deux hommes et une femme l'avaient accosté dans la périphérie de la ville et l'avaient contraint à monter dans leur voiture. Mais il parvint à sauter hors de l'automobile en marche. Blessé au cours de l'incident, M. Phellas - qui a dit être le fils du secrétaire du président cyprio Spyros Kyprianou - a été hospitalisé à

Pérouse. Il avait été déjà victime d'une tentative d'enlèvement à Nicose en mars dernier.

A Saronno, dans le nord de l'Italie, des extrémistes ont fait exploser une bombe déposée sous une voiture à cinq mètres de l'entrée d'un commissariat de police, blessant un policier qui a été hospitalisé.

Trois bombes ont explosé dans la région de Rome pendant la nuit. Dans le faubourg d'Eur, l'une d'elles a gravement endommagé le restaurant « Fungo ». Dans la station balnéaire d'Ostie, une bombe a explosé devant le grand hôtel « Satellite », ne causant que des dégâts légers. A Rome même, un autre engin a explosé devant les bureaux d'un groupe intitulé « Comité antifasciste anti-impérialiste Italie - Chine », endommageant des volets et quatre automobiles en stationnement.

A Milan, une bombe a explosé devant une permanence du parti socialiste, endommageant la porte, les fenêtres et un véhicule.

Personne n'a revendiqué la responsabilité de ces attentats.

## L'ETA criminelle

BILBAO (ATS/AFP). - Le groupe « militaire » de l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué hier matin l'attentat qui a coûté la vie à deux gardes civils, lundi matin au marché municipal de Saint-Sébastien.

L'ETA a revendiqué cet attentat dans un appel téléphonique aux journaux et radios de Bilbao.

L'attentat de samedi à Vitoria contre un groupe de la police armée n'a été revendiqué par aucun groupe. Un policier avait été tué et quatre autres blessés par un engin explosif.

## Le FMI faut-il d'inflation ?

Suite de la première page

du système monétaire international, il est vrai, celle de tribunal, chargé de veiller sur les parités officielles des monnaies afin d'éviter les dévaluations sauvages et ainsi de discipliner le commerce international.

Le FMI reste une banque et cette fonction est celle qui apparaît la plus importante pour les pays en voie de développement, souffrant de déficit structurel de leur balance des paiements ou, d'une façon générale, pour les économies, pénalisées par les « fluctuations erratiques des changes ».

La situation économique internationale s'est-elle améliorée depuis l'abandon des principes de Bretton-Woods ? Le commerce international, à vrai dire, n'a pas souffert gravement du laxisme actuel, puisqu'il continue de croître en volume depuis 1974 au rythme de 4 % par an. Mais l'inflation internationale est renforcée par un système qui augmente les droits de tirage des Etats et leur permet de s'acquitter partiellement de leur nouvelle contribution en DTS ou en devises.

Le DTS signifie-t-il pour autant la fin du règne du dollar en tant que monnaie de réserve ? Il est difficile de le penser, alors même que la devise américaine apparaît d'une extrême sensibilité sur les marchés des changes. Son cours, semblant brutalement orienté à la hausse après les récentes déclarations

## LA DISPARITION DE L'IMAM MOUSSA EL SADR UN BIEN CURIEUX MYSTÈRE!

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - L'imam Moussa Sadr, chef spirituel de la Communauté musulmane chiite du Liban, disparu depuis près d'un mois, est « sain et sauf », a déclaré hier un porte-parole de la hiérarchie de Qon, en Iran.

Selon le porte-parole, cette information se fonde sur les indications reçues du président syrien Hafez al Assad par le frère de l'imam. Le porte-parole s'est abstenu de donner d'autres indications.

L'imam Moussa Sadr, d'origine iranienne, avait disparu le 1<sup>er</sup> septembre dernier après un voyage en Libye. Cependant, les autorités libyennes ont constamment soutenu que le dignitaire religieux avait quitté Tripoli pour Rome le 3 septembre.

D'autre part, un steward de la compagnie aérienne « Alitalia » a déclaré qu'il n'avait vu « aucune personne de la taille de l'imam Moussa Sadr » monter à bord de l'appareil de la compagnie italienne, parti le 31 août dernier de Tripoli à destination de

Rome, dans une interview accordée lundi soir au journal télévisé italien.

L'imam, qui mesure 1 m 90, a disparu depuis cette date. Un passager porteur d'un billet au nom du chef religieux chiite s'est embarqué à cette date à Tripoli à destination de Rome. Mais les recherches menées jusqu'ici dans la capitale italienne n'ont donné aucun résultat.

Les services secrets, la police et les carabinieri ne sont pas parvenus jusqu'à présent à établir la preuve de la présence effective de l'imam chiite à bord de l'avion ni de son arrivée à Rome, indiquait lundi soir l'agence ANSA.

La police de Malte a été également alertée, ajoute l'agence italienne - l'un des deux accompagnateurs de l'imam ayant eu, semble-t-il, un billet pour Rome avec poursuite à destination de Malte. Mais le voyageur aurait dû attendre le lendemain, et aucune trace des trois passagers d'Alitalia n'a été découverte dans les hôtels proches de l'aéroport.

## Proche-Orient

## La paix des uns

## confirme les soupçons des autres...

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - M. Menahem Begin, premier ministre israélien, a lancé, hier soir, un dernier appel au groupe parlementaire du « Likoud », pour que ses membres approuvent aujourd'hui mercredi, les accords de Camp David, prévoyant l'abandon des villages israéliens du Sinaï. « Nous pouvons considérer que nous avons déjà une paix à 99 % avec l'Egypte, et nous ne pouvons nous permettre de la perdre », a déclaré M. Begin.

La séance a été calme, le premier ministre répondant à toutes les questions que lui posaient les députés. Néanmoins, il ne semble pas avoir encore réussi à rallier tous ses fidèles, et selon les opinions exprimées au sortir de la réunion, on peut s'attendre à plusieurs votes négatifs et abstentions.

### DÉSIR DE PAIX ... REFOULÉ

AMMAN (ATS/Reuter). - Le président syrien Hafez al Assad et moi-même partageons le même dé-

sir d'une paix juste et durable, a déclaré, hier, le roi Hussein à l'aéroport d'Amman, où il a accompagné le général Assad, qui quittait la Jordanie pour l'Arabie saoudite après avoir eu trois heures d'entretiens avec le souverain hachémite.

« Nos vues sont identiques sur la plupart des sujets, sinon tous, a déclaré le roi Hussein aux journalistes. Nous nourrissons la même soif de paix, mais pas sur la base de ce qu'on nous a offert dans un passé récent.»

Il a ajouté qu'il envoyait des questions à ses « amis aux Etats-Unis », et qu'il demandait des « réponses concrètes ».

« Il faut un réexamen total de toute la situation : Jérusalem, les colonies de peuplement et ce qui se passera après la période de transition de cinq ans... on en est loin », a dit encore le souverain.

Il a conclu en remarquant que les récents propos de M. Menahem Begin, président du Conseil israélien, « ont confirmé nos pires soupçons ».

## Echecs: la 26<sup>e</sup> nulle

BAGUIO (ATS/Reuter). - La 26<sup>e</sup> partie du championnat du monde des échecs, qui oppose à Baguio le Soviétique Anatoly Karpov, tenant du titre, à son challenger Victor Kortchnoi s'est terminée par un nul après 27 coups. Karpov mène par 4 victoires à 2 et il faut 6 victoires pour gagner le titre.

## Andrei Gromyko pris de malaise à l'ONU

NEW YORK (ATS/AFP). - M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a été atteint hier d'un malaise dans la salle de l'assemblée générale, alors qu'il prononçait son discours.

Après s'être reposé une demi-heure dans le bureau du secrétaire général jouxtant la salle de l'assemblée des Nations unies, M. Andrei Gromyko est revenu à la tribune pour prononcer la fin de son discours.

Le ministre soviétique des

affaires étrangères a été applaudi chaleureusement par l'assistance et a déclaré en souriant, le visage un peu pâle, en attribuant son malaise à la chaleur : « Si on vous dit que les projecteurs braqués sur cette tribune ne sont pas violents, ne les croyez pas. »

● SAN JOSÉ (ATS/Reuter). - Le Costa Rica a fermé hier, pour un mois, sa frontière avec le Nicaragua, pour éviter d'être impliqué dans la crise interne de son voisin.

## RFA Ce ne sont pas des espions

KARLSRUHE (ATS/AFP). - Le député social-démocrate (SPD) Uwe Holtz et le chef de cabinet de M. Egon Bahr, secrétaire général du SPD, M. Joachim Broude-Groeger sont lavés de tout soupçon d'espionnage, a annoncé hier à Karlsruhe le procureur général fédéral Kurt Rebmann. Le procureur général a précisé que la procédure ouverte contre eux était arrêtée.

Cette affaire avait provoqué une vive émotion en RFA et le Bundestag avait dû se réunir en séance ex-

traordinaire au cours des vacances parlementaires pour lever l'immunité parlementaire du député. Uwe Holtz avait procalmé son innocence et voté en faveur de cette mesure.

Selon des « révélations » de journaux du groupe, le transfuge Ion Pacepa, ancien collaborateur du chef de l'Etat roumain Nicolas Ceaucescu, avait communiqué à la CIA américaine des informations sur de prétendues activités de renseignement de MM. Uwe Holtz et Joachim Broude-Groeger.

## Shah: anniversaire humanitaire...

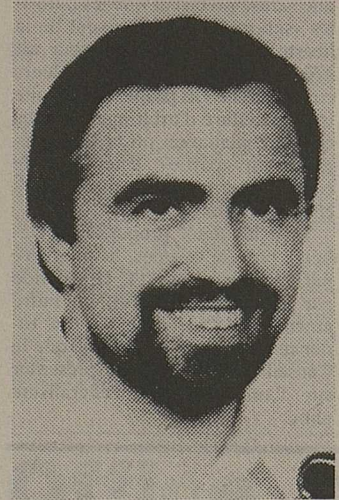
TÉHÉRAN (ATS/AFP). - Pour la première fois depuis son accession au trône en 1941, le shah d'Iran a fêté hier dans l'intimité son anniversaire, le cinquante-neuvième.

Les sommes ainsi épargnées iront aux sinistrés du tremblement de terre de Tabass, a annoncé le palais impérial. L'absence de fastes pour cet anniversaire marque une nouvelle attitude du souverain, qui prend du recul sur la scène nationale et encourage « le gouvernement à gouverner », remarque-t-on.

Depuis le « vendredi noir » du 8 septembre à Téhéran, note-t-on, le shah s'affirme dans le rôle d'un

chef d'Etat, intervenant rarement en public et n'apparaissant dans la presse qu'à l'occasion d'audiences à des personnalités étrangères. Cette attitude coïncide avec une accélération de la politique de libéralisation, développée par le gouvernement en dépit de la loi martiale où, selon certains observateurs, grâce à elle.

L'un des derniers signes de cette évolution a été lundi la décision du « Rastakhiz », naguère parti unique, de se transformer en « un parti comme un autre », ouvrant ainsi la voie à un système fondé sur la pluralité des partis.



L'industriel enlevé

## LA SUISSE RÉCLAME PETRA KRAUSE

BERNE (ATS). - Le Département fédéral de justice et police a demandé aux autorités italiennes de lui remettre Petra Krause pour le 20 novembre prochain. Cette dernière avait été extradée temporairement en Italie en août 1977. Le procès devrait avoir lieu, fin novembre, devant la Cour d'assises du canton de Zurich.

Cette personne de double nationalité, allemande et italienne, avait été arrêtée en mars 1975 en compagnie d'un groupe de Suisses qui ont, entre-temps, été condamnés.

On lui reproche plusieurs cambriolages dans des dépôts de munition de l'armée suisse et différents attentats à l'explosif, rappelle le département. Dans le courant de

l'été 1977, Petra Krause a été temporairement extradée en Italie où, du 5 au 11 octobre, elle aura à répondre de différents délits. L'intéressée étant en mesure de subir la détention et les débats de ce procès, il devrait en être de même pour le procès fixé en Suisse. A l'époque, son retour en Suisse avait été garanti par le ministre italien de la justice.

## TRANSFERT ILLÉGAL DE CAPITAUX Les fonctionnaires étaient complices

PARIS (ATS/AFP). - Deux inspecteurs des impôts français ont été inculpés de corruption de fonctionnaires et écroués pour avoir aidé le gérant d'une société à transférer illégalement des capitaux en Suisse, a-t-on appris hier de source judiciaire à Paris.

En quatre ans, les deux inculpés, MM. Charles Colombani et Jean Paoli, auraient aidé à transférer sur un compte bancaire en Suisse environ 30 millions de francs français (environ 10 millions de francs suisses).

Quant au gérant de société incriminé, M. Elie Morgan Laredo, qui a disparu après avoir séjourné au Maroc, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour abus de biens sociaux, infraction à la légis-

lation sur les changes et corruption de fonctionnaires.

Des mandats d'amener ont en outre été lancés contre quatre autres personnes, dont le directeur d'une agence bancaire parisienne inculpé de complicité d'exportation prohibée de billets de banque. Son agence avait en effet ouvert un compte à la société fictive par le canal de laquelle les fonds « s'évadaient ».

M. Laredo était jusqu'en avril dernier gérant unique de la société Bétex (Bureau d'études d'exécution). Le pot aux roses a été découvert grâce à ses successeurs à la tête de cette société qui ont porté plainte en juin, un premier examen de la comptabilité leur ayant permis de constater le transfert de fonds à l'étranger.

## Mort d'un taureau... belge

LIÈGE (Belgique) (ATS/AFP). - Le juge de paix de Verriers, près de Liège, en Belgique, a condamné hier à 15 000 francs belges (810 francs suisses environ) le propriétaire d'un chien qui a fait mourir, après une course-poursuite, un taureau cardiaque.

« Attendu, a expliqué le juge de paix, que par nature un chien en liberté aboie et poursuit tout ce qui remue. Attendu que le taureau, qui répondait au nom de « Barbouille », et bien qu'encore relativement jeune, était atteint d'une grave maladie de cœur au point de ne pouvoir consentir aucun effort » (...)

« Attendu que le taureau épuisé par les efforts qu'il avait été amené à consentir en vue de la reproduction de l'espèce, achevait une vie bien remplie, entouré de l'affection de son propriétaire et espérait jouir d'une paisible retraite, laquelle devait pourtant lui être refusée par la faute d'un quadrupède aboyeur » (...)

« Attendu que le taureau, las, perclus, désabusé, pourchassé par le chien, ne trouva son salut que dans la fuite, faisant ainsi tressaillir les mânes de ses congénères des arènes de Madrid ou de Valladolid, qui succombent la tête haute, en pleine gloire sur le champ de bataille » (...)

En ces termes a été condamné le propriétaire du chien par la justice des hommes.